

PPF 2025 – 2029

Version février 2026



**MINISTÈRE
DES SPORTS,
DE LA JEUNESSE
ET DE LA VIE
ASSOCIATIVE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Table des matières

PARTIE STRATÉGIQUE.....	4
BILAN OLYMPIADE 2021-2024.....	4
Bilan résultats Equipe de France Olympique.....	4
Général.....	4
Natation course.....	5
Eau libre.....	7
Natation artistique.....	9
Water-Polo.....	10
Plongeon.....	11
Bilan encadrement et ressources humaines.....	13
Bilan accompagnement scientifique et cellule Optimisation de la Performance.....	13
Bilan des structures du PPF.....	16
Excellence.....	16
Accession.....	17
Bilan et évolution des mises en liste.....	22
STRATÉGIE POUR LA PRÉPARATION OLYMPIQUE LOS ANGELES 2028.....	23
Contexte et enjeux.....	23
Vision et ambitions.....	23
Stratégies des programmes.....	25
Programme d'Excellence.....	25
Programme d'accession.....	28
PARTIE OPÉRATIONNELLE.....	31
GENERALITES.....	31
Critères de mise en liste des sportifs.....	31
Natation (course et eau libre).....	33
Natation artistique.....	35
Plongeon.....	36
Water-polo.....	37
Surveillance médicale des sportifs.....	38
Pour les Sportifs de Haut Niveau.....	38
Pour les Sportifs du Collectif National.....	38
Pour les Sportifs Espoirs.....	39
Pour les sportifs non listés, inscrits en structure du PPF.....	40
Le suivi socio-professionnel.....	41
PROGRAMMES.....	44
Cartographie des structures et dispositifs au lancement du PPF.....	44
Natation (course et eau libre).....	44
Programme d'Excellence (Los Angeles 2028 + excellence).....	44
Programme d'Accession (nationale + territoriale).....	45
Natation artistique.....	50

Programme d'Excellence (Los Angeles 2028 + excellence).....	50
Programme d'Accession (nationale + territoriale).....	51
Plongeon.....	53
Programme d'Excellence (Los Angeles 2028 + excellence).....	53
Programme d'Accession (nationale + territoriale).....	53
Water-polo.....	54
Programme d'Excellence féminin (Los Angeles 2028 + excellence).....	54
Programme d'Excellence masculin (Los Angeles 2028 + excellence).....	55
Programme d'Accession (nationale + territoriale) – féminin et masculin.....	56
Cahier des charges des structures et dispositifs du programme	59
Pour une structure d'Excellence.....	59
Natation (course et eau libre).....	59
Natation artistique.....	62
Plongeon.....	71
Water-polo.....	73
Pour une structure d'Accession nationale (CNAHN).....	75
Natation artistique.....	75
Water-polo.....	81
Pour une structure d'Accession territoriale.....	88
Natation (course et eau libre).....	88
Natation artistique.....	93
Plongeon.....	100
Water-polo.....	103
Modalités de formation sportive et citoyenne	107
Indicateurs de performance des structures.....	111
Pour une structure d'Excellence.....	111
Pour une structure d'Accession nationale.....	122
Pour une structure d'Accession territoriale.....	126

PARTIE STRATÉGIQUE

BILAN OLYMPIADE 2021-2024

Bilan résultats Equipe de France Olympique

Général

Lors des Jeux olympiques de Paris 2024, la Fédération Française de Natation dresse un bilan sportif positif, marqué par une équipe de France en natation course avec des très bons résultats et des fondations solides pour l'avenir de l'ensemble de ses disciplines.

L'organisation des Jeux olympiques à Paris a constitué une opportunité exceptionnelle pour la natation française. Elle a permis aux Équipes de France d'évoluer devant le public français, dans des enceintes pleines et engagées avec une grande ferveur, favorisant des performances de très haut niveau et une dynamique collective forte. Ces Jeux à domicile ont également offert une visibilité importante à nos disciplines, renforcé l'attractivité de la Fédération, stimulé les vocations chez les jeunes et laissé un héritage durable en matière d'équipements, de pratiques et de structuration du haut niveau.

Avec sept médailles remportées, dont quatre titres olympiques, la France a égalé son meilleur total historique, portée par la performance remarquable de Léon Marchand, auteur d'une Olympiade hors normes qui inscrit la natation française au plus haut niveau mondial. Les relais et les performances individuelles confirment la profondeur et la compétitivité du collectif France.

En water-polo, la qualification olympique et la participation aux Jeux à domicile est un moment important de l'histoire de la discipline pour l'équipe féminine et masculine. Pour les garçons, avec de bons résultats auparavant aux championnats du monde, les jeux olympiques de Paris ont été une étape importante dans le développement de la discipline, même si le niveau international très élevé n'a pas permis d'accéder aux phases finales.

La natation artistique et la natation en eau libre ont également montré de l'engagement et de la régularité face à une concurrence dense, sans toutefois parvenir à se hisser sur le podium.

L'équipe de France de Natation Artistique ne passe pas loin du podium avec de bons résultats tout au long de l'olympiade. L'équipe de France d'eau libre, malgré une olympiade plutôt réussie fleurie de médailles sur les compétitions majeures, n'est pas récompensé avec des performances en dehors du top 5 à Paris.

L'ensemble de ces résultats témoigne d'une dynamique globale positive, avec une réussite sportive majeure en natation course et des axes de progression clairement identifiés pour les prochaines échéances olympiques.

Natation course

L'olympiade 2020-2024 a été marquée par le rebond important de la discipline en passant de 1 à 7 médailles lors des JO. Notre équipe de France a également nettement progressé dans toutes les compétitions internationales de référence. Ces résultats chez les séniors, ont été suivis par la re-densification de l'Équipe Juniors.

Si l'organisation de notre PPF n'a pas été modifiée, ce qui a été une bonne chose, permettant de la stabilité (une première depuis de plusieurs olympiades), avec le maintien du CNE et des clubs excellences, le fonctionnement du haut niveau a été lui réorganisé.

Deux postes clés ont été créés: un directeur de l'Équipe de France A ainsi qu' un directeur de la Relève (Jacco Verhaeren et Denis Auguin)

Dans ce sens et grâce à l'organisation humaine mise en place, plusieurs actions ont été menées :

- Assurer un suivi de la planification athlète par athlète.
- Assurer une continuité de dialogue avec les entraîneurs.
- L'établissement de process de l'athlète
- Permettre aux nageurs d'augmenter leur volume de compétitions de haut niveau.
- Recentrer les relais comme élément moteur de la dynamique de l'Équipe, l'adhésion forte des nageurs concernés par les relais, comme moteur de leur progression personnelle.
- Dynamiser le groupe des entraîneurs, en créant des échanges et des synergies, autour de stages collectifs de l'Équipe A et de la relève, de réunions mensuelles.
- Utilisation des stages nationaux comme formation continue des entraîneurs.
- Professionnaliser l'organisation des équipes de France.
- Dupliquer le fonctionnement de l'équipe A sur l'équipe junior.

Le service Optimisation de la performance a également été fortement sollicité afin d'apporter sa contribution scientifique et de projection.

Championnats du Monde Budapest 2022

Rang ↕	Nation ↕	Or ↕	Argent ↕	Bronze ↕	Total ↕
1	 États-Unis	18	14	17	49
2	 Chine	18	2	8	28
3	 Italie	9	7	6	22
4	 Australie	6	9	4	19
5	 Canada	3	5	6	14
6	 Japon	2	8	3	13
7	 France	2	7	2	11
8	 Ukraine	2	6	2	10
9	 Allemagne	2	5	3	10
10	 Hongrie	2	2	1	5

Championnats du Monde Fukuoka 2023

Rang ↕	Nation ↕	Or ↕	Argent ↕	Bronze ↕	Total ↕
1	 Chine	20	8	12	40
2	 Australie	15	9	6	30
3	 États-Unis	7	22	15	44
4	 Japon	4	1	5	10
5	 France	4	0	4	8
6	 Allemagne	4	0	3	7
7	 Espagne	3	2	4	9
8	 Italie	2	7	5	14
9	 Royaume-Uni	2	5	5	12
10	 Canada	2	3	5	10

Jeux Olympiques de Paris 2024

Rang ↕	Nation ↕	Or ↕	Argent ↕	Bronze ↕	Total ↕
1	 États-Unis	8	13	7	28
2	 Australie	7	9	3	19
3	 France	4	1	2	7
4	 Canada	3	2	3	8
5	 Hongrie	3	1	1	5
6	 Chine	2	3	7	12
7	 Italie	2	1	3	6
8	 Suède	2	0	0	2
9	 Grande-Bretagne	1	4	0	5
10	 Allemagne	1	1	1	3

Eau libre

Une olympiade marquée par des évolutions sur une durée d'olympiade plus courte : 3 ans.

Sur le plan humain, Stephane Lecat était directeur de la discipline.

Le staff était composé d'entraîneurs sélectionnés en fonction de leurs nageurs. Un entraîneur en chef, Bertrand BOMPIEYRE, qui s'est imposé au fil du temps. Les autres membres du staff étaient d'un kinésithérapeute (secondé lors des coupes du monde), un analyste du service optimisation de la performance (Changement d'analyste lors de la saison 2022-2023).

Résultats :

Lors de l'olympiade, la France a été représentée sur plusieurs compétitions :

Entre 2022 et 2024 :

- Championnats du Monde (2022-2023-2024)
- Championnats d'Europe (2022-2024)

- 5 nageuses et 5 nageurs ont été sélectionnés sur les différents championnats d'Europe et du Monde

Eau Libre			
	Médaille d'or	Médaille d'argent	Médaille de Bronze
Championnats du Monde	1	3	3
Championnats d'Europe		4	1

10 km (Olympique)			
	Médaille d'or	Médaille d'argent	Médaille de Bronze
Championnats du Monde	0	1	0
Championnats d'Europe	0	2	1

- 1 seule de ces médailles en argent a été remportée par une nageuse en 2022. Depuis que des médailles ont été remportées par les messieurs.

Trophée des nations aux championnats du Monde :

2022 : France : 3ème

2023 : France : 6ème

2024 : France : 1er

Résultats Jeux Olympique 2024

1	 K. Rasovszky	1h50'52"70
2	 O. Klemet	+ 02"10
3	 D. Betlehem	+ 16"30
4	 D. Acerenza	+ 16"90
5	 L. Fontaine	+ 55"20
6	 H. Pardoe	+ 58"10
7	 M. Olivier	+ 58"20
8	 F. Wellbrock	+ 01'01"70
9	 G. Paltrinieri	+ 01'05"30
10	 A. Kynigakis	+ 01'44"50

1	 S. Van Rouwendaal	2h03'34"20
2	 M. Johnson	+ 05"50
3	 G. Taddeuchi	+ 08"60
4	 A. Cunha	+ 41"50
5	 B. Fabian	+ 42"70
6	 G. Gabbriellsci	+ 43"70
7	 O. Cassagnol	+ 02'32"70
8	 C. Jouisse	+ 02'36"80
9	 L. Beck	+ 02'39"20
10	 A. Martinez Guillen	+ 02'41"10

Les 4 français sélectionnés se classent parmi les 8 premiers mais ne sont pas sur le podium.

Natation artistique

L'olympiade 2021-2024 a constitué un moment charnière pour la natation artistique française. Portée par l'élan des Jeux Olympiques de Paris, la discipline a franchi une étape majeure en démontrant sa capacité à rivaliser avec les meilleures nations mondiales. Le modèle centralisé à l'INSEP a permis d'installer une culture de haute performance solide au sein des collectifs France, et les athlètes ayant poursuivi leur carrière après Paris incarnent aujourd'hui un noyau d'expérience fondamental. Leur rôle dépasse la performance : ils transmettent une exigence, une méthode et une ambition.

Dans cette dynamique, le Centre National Relève a vu le jour et s'est imposé comme une véritable passerelle entre la filière d'accession et l'élite senior. Sa mise en œuvre, d'abord sur un groupe restreint, a permis de structurer une transition cohérente entre les âges et les statuts tout en préparant la relève du haut niveau.

Résultats :

Lors de l'olympiade, la France a été représentée sur plusieurs championnats d'Europe et championnats du monde.

Natation Artistique			
	2022	2023	2024
Jeux olympiques			x
Championnats du Monde	x	x	
Championnats d'Europe	x	x	x

Natation Artistique			
	Médaille d'or	Médaille d'argent	Médaille de Bronze
Jeux olympiques	x	x	x
Championnats du Monde	x	x	x
Championnats d'Europe/ Jeux Europeens	1	5	1

Jeux Olympiques :

Duo : 14ème

Equipe : 4ème

Water-Polo

Le water-polo masculin français aborde le cycle 2025–2028 dans une dynamique sensiblement plus favorable que lors des olympiades précédentes. Les résultats obtenus entre 2021 et 2024 ont permis de repositionner l'équipe de France dans le paysage international, en particulier grâce à une progression tangible lors des Championnats du Monde et à une qualification olympique acquise pour les Jeux de Paris 2024. Cette trajectoire confirme que la France dispose désormais d'un socle de performance crédible au niveau mondial, tout en mettant en évidence les limites structurelles qui freinent l'accès durable au très haut niveau.

Sur le plan sportif, l'équipe de France masculine a démontré une capacité accrue à rivaliser avec les meilleures nations, comme l'illustre la victoire de référence face à la Hongrie lors du Championnat du Monde 2024 et l'accès aux demi-finales mondiales. Ces performances traduisent une amélioration nette de la culture tactique, de la discipline collective et de la gestion des temps forts du match. L'augmentation du nombre de joueurs évoluant dans des championnats étrangers compétitifs a également contribué à élever le niveau individuel et à exposer les joueurs aux exigences du très haut niveau européen.

Toutefois, l'analyse fine des compétitions majeures met en lumière un écart encore significatif avec les nations historiquement dominantes telles que l'Espagne, l'Italie ou la Serbie. Cet écart repose autant sur la qualité intrinsèque des meilleurs joueurs français que sur la profondeur du vivier, l'expérience collective accumulée et la stabilité des projets de performance. La France peine encore à maintenir un niveau de performance homogène sur l'ensemble d'un tournoi, notamment face à la densité physique et tactique des meilleures équipes européennes, comme on a pu le voir lors des Jeux Olympiques de Paris 2024 avec cette 10ème place obtenue.

La structuration du parcours masculin reste marquée par une forte hétérogénéité des environnements d'entraînement. Si certains joueurs bénéficient de conditions professionnelles à l'étranger ou dans certains clubs français, d'autres évoluent dans des contextes moins adaptés, rendant complexe l'harmonisation des charges, des contenus et des principes de jeu. Cette disparité complique la continuité de sélection et fragilise la construction d'un collectif stable sur plusieurs saisons, pourtant indispensable pour performer durablement au niveau international.

L'ambition stratégique ne peut plus se limiter à la qualification ponctuelle pour les grandes compétitions, mais doit viser l'installation durable de la France dans le Top 8 mondial, condition indispensable pour prétendre régulièrement aux phases finales et, à terme, aux médailles. Cette ambition suppose une priorisation claire des moyens humains et financiers sur les profils à fort potentiel, une augmentation ciblée du volume de confrontations internationales et une gouvernance de projet lisible, partagée entre la fédération, les clubs et les joueurs.

Le water-polo féminin français aborde le cycle 2025–2028 dans un contexte sensiblement différent de celui de la filière masculine, marqué par un nombre de licenciées plus faible, une professionnalisation limitée et une concurrence internationale particulièrement structurée. L'olympiade 2021–2024 a permis de stabiliser l'équipe de France féminine autour du Top 10 mondial, mais sans parvenir à franchir le seuil décisif de la qualification sportive olympique, révélant un plafond de performance encore difficile à dépasser avec une 9ème place obtenue lors des Jeux Olympiques de Paris 2024.

Sur le plan sportif, l'équipe de France féminine présente un niveau de jeu cohérent et engagé, capable de rivaliser ponctuellement avec des nations mieux classées. Les classements obtenus lors des Championnats du Monde et d'Europe traduisent une certaine régularité, mais également une incapacité à s'installer durablement parmi les huit meilleures équipes mondiales.

Les écarts observés face aux nations de référence se manifestent principalement dans la maîtrise des temps faibles, l'efficacité en supériorité numérique et la capacité à maintenir une intensité élevée sur l'ensemble d'un match.

Après deux olympiades complètes à faire grandir un Centre National féminin à l'INSEP, le résultat n'est pas concluant pour maintenir cette organisation. Le CNE INSEP de water-polo féminin ferme donc à l'issue de la saison 2024-2025.

Le système mis en place a permis une augmentation considérable du niveau de l'équipe nationale féminine de water-polo, notamment à travers l'exigence quotidienne et le rassemblement des meilleures joueuses. Néanmoins, la densité nationale n'est toujours pas au rendez-vous et le niveau de l'équipe de France ne passe pas le cap nécessaire pour jouer les premiers rôles à l'international. Il est donc décidé de fermer cette structure pour prioriser le travail sur la formation des jeunes joueuses, sur l'ensemble du territoire.

La strate excellence du water-polo féminin n'aura donc plus de structure dans le PPF. Les meilleures joueuses seront identifiées dans le championnat national (et à l'étranger) pour constituer la meilleure équipe possible, en la regroupant sur des stages préparatoires aux échéances internationales.

La structuration de l'effectif féminin demeure fragile. Le noyau de joueuses cadres est restreint, la proportion de joueuses évoluant dans des contextes professionnels est faible et l'expérience internationale est concentrée sur un nombre limité de profils. Cette dépendance structurelle fragilise la performance collective et limite les possibilités de rotation, notamment lors des compétitions à long format. La majorité des joueuses évoluent dans des environnements d'entraînement hétérogènes, rendant complexe la mise en œuvre d'un projet de performance homogène.

L'enjeu stratégique du cycle 2025–2028 est donc moins une recherche immédiate de résultats que la construction d'un socle durable de performance. Il s'agit de passer d'une logique de maintien honorable à une ambition structurée de qualification olympique, en tenant compte des contraintes spécifiques de la filière féminine, notamment le faible nombre de licenciées, les moyens humains limités et la nécessité d'un accompagnement individualisé renforcé. La réussite de ce projet repose sur la capacité à sécuriser les parcours, à professionnaliser progressivement l'environnement et à créer une dynamique d'accession identifiable et attractive.

Plongeon

Aux Jeux olympiques de Paris 2024, l'Equipe de France de plongeon n'a pas décroché de médaille, mais elle a livré des performances encourageantes dans un contexte de très forte concurrence internationale

Chez les hommes, Jules Bouyer s'est distingué en atteignant la finale du tremplin à 3 mètres, où il a terminé 8^e, confirmant sa place parmi les meilleurs mondiaux

Chez les femmes, les Françaises engagées ont accédé aux phases finales sans parvenir à se rapprocher du podium, malgré une compétition solide et engagée au Centre Aquatique Olympique.

Globalement, ces Jeux à domicile ont permis à la sélection française de gagner en expérience au plus haut niveau, tout en mettant en lumière les axes de progression nécessaires pour viser

des résultats plus ambitieux à l'horizon Los Angeles 2028.

JO PARIS 2024	Épreuve	Type	Place	Points	Points
Alexis Jandard	3m synchro Hommes	Finale	5	369.3	438.15
Jules Bouyer	3m Individuel Hommes	Finale	8	395.7	500.4
	3m synchro Hommes	Finale	5	369.3	438.15
Gwendal Bisch	3m Individuel Hommes	Demi-Finale	16	392.7	500.4
Gary Hunt	10m synchro Hommes	Finale	8	314.58	422.13
Lois Szymczak	10m synchro Hommes	Finale	8	314.58	422.13
Nais Gillet	3m synchro Femmes	Finale	8	240.03	302.28
Juliette Landi	3m synchro Femmes	Finale	8	240.03	302.28
Jade Gillet	10m synchro Femmes	Finale	8	234.84	304.38
Emily Hallifax	10m synchro Femmes	Finale	8	234.84	304.38

Les jeux Olympiques à Paris ont été une opportunité pour le plongeur d'apparaître devant le public français.

Bilan encadrement et ressources humaines

Lors de la préparation des Jeux olympiques de Paris 2024, la Fédération Française de Natation s'est appuyée sur un encadrement humain, structuré et pluridisciplinaire pour accompagner les équipes de France.

Une dizaine de médecins, une vingtaine de kinésithérapeutes, six à sept préparateurs physiques ainsi que des préparateurs mentaux et psychologues du sport en charge de la santé mentale, mobilisés en tant que vacataires ou prestataires, ont assuré un suivi médical, physique et psychologique individualisé des athlètes sur les différentes équipes de France de jeunes et équipe A. La cellule Optimisation de la Performance a également pleinement été active auprès des équipes de France au service des staff et de la direction technique.

Les staffs des équipes de France sont régulièrement composés de plusieurs entraîneurs, un préparateur physique, un ou deux kinésithérapeutes, un médecin fédéral, un analyste, un logisticien, et un responsable d'équipe. Ces équipes peuvent évoluer en fonction de la discipline, du niveau de la compétition, et du nombre d'athlètes. L'équipe de France de natation course par exemple a un staff particulièrement conséquent et stable sur les compétitions majeures.

Les équipes de France Natation Course ont été munies d'analystes sur les différents niveaux de compétitions dès les juniors, puis U21, U23 à seniors. Une uniformisation des modes de fonctionnement des staffs et du management des équipes a été mise en place.

En water-polo, un analyste vidéo a été présent sur les compétitions internationales seniors et sur les stages.

En Natation Artistique, une analyste vidéo a également été présente tout au long de l'olympiade sur certains stages et compétitions et tout au long de l'année pour de l'analyse de la concurrence. En Eau libre, un analyste a accompagné le collectif d'athlètes pour les stages, étapes de coupe du monde et compétitions.

Tout au long des saisons de l'olympiade, des salariés et cadres techniques accompagnent nos meilleurs athlètes selon les différents domaines : Socio-professionnel, logistique des EDF, suivi antidopage, Suivi médical réglementaire, aides personnalisées, etc.

Bilan accompagnement scientifique et cellule Optimisation de la Performance

Soucieuse d'accompagner les sportifs vers le plus haut niveau de performance, la Fédération Française de Natation organise un service dédié à « l'optimisation de la performance » (OP). Constitué de membres de la direction technique nationale, de conseiller technique, de salariés, d'étudiants et d'intervenants extérieurs, ce service « OP » propose des expertises multiples à la disposition de nos équipes de France principalement.

Depuis plusieurs années déjà, le service œuvre auprès des sportifs, de leurs entraîneurs et de la direction technique nationale. Lors de l'olympiade 2016 - 2020, une nouvelle dynamique de suivi des nageurs et de travail collaboratif avec les entraîneurs a été engagée par le service OP. Celle-ci est née grâce au référent scientifique nommé sur cette période et s'est progressivement étoffée.

Durant cette période, plusieurs sujets et thématiques se sont développés :

- l'observation et l'analyse des performances des nageurs,
- l'évaluation de leurs capacités physiques, métaboliques et physiologiques,
- La récupération active lors de compétitions/ Gestion du sommeil et des décalages horaires
- La régulation des états de forme et de la charge d'entraînement travers de la variabilité de la fréquence cardiaque,
- Analyses de course, et de la concurrence
- Altitude
- Gestion du sommeil
- Distribution des intensités d'entraînement,
- Captation et analyse vidéo à l'entraînement

Cet accompagnement a été impulsé par les Centres Nationaux d'Entraînement (INSEP et Font-Romeu) auprès de plus en plus de structures de haut niveau de la FFN, sur les compétitions nationales puis sur les compétitions internationales.

Cela a permis de tirer des enseignements propices aux évolutions de pratiques des entraîneurs et nageurs dans ces différents domaines. Nous avons regroupé nos sujets d'activités dans des domaines d'expertise (Ci-dessous) où certains collègues sont pilotes et d'autres impliqués.

 Optimisation de la Performance						
Altitude	Nutrition	Sommeil	Métabolique	HRV	Quantification	Data
Biomécanique	Féminines	Tests physiques	Profilage	Détection	Vidéo	Analyses compétition

Le personnel du service Optimisation est à disposition des structures du PPF.

Au fur et à mesure du temps, c'est une vingtaine de personnes qui sont désormais impliquées sur des missions associées à ce service. Cette évolution et l'élargissement de la ressource humaine s'est faite naturellement par l'accroissement du nombre de besoins exprimés par les coachs, mais aussi la volonté de la direction technique de mettre les staffs et les entraîneurs dans les meilleures dispositions.

Il y a désormais au moins un membre du service optimisation de la performance dans la plupart des staff des équipes de France toutes disciplines confondues lorsque cela est possible et nécessaire.

La FFN a également participé aux Programmes Prioritaires de recherche lors de cette olympiade "Paris 2024". En 2020, l'Agence Nationale de la Recherche dévoile les projets scientifiques retenus dans le cadre de l'appel à projets « Sport de très haute performance ». Deux d'entre eux sont impliqués à la Fédération Française de Natation.

Le premier projet se nomme NEPTUNE pour « Natation et Paranatation : Tous Unis pour Nos Élites ». Il regroupe 12 acteurs dont 2 fédérations (FFN et FFH), 4 universités, 5 écoles et l'INSEP. Il tente de répondre à 3 défis thématiques :

- La première concerne l'analyse semi-automatique des courses en compétition ou des simulations de course à l'entraînement.
- La seconde s'intéresse à l'optimisation du geste propulsif, notamment grâce à une analyse de la coordination motrice, de l'efficacité propulsive, et de la vitesse et de la fréquence gestuelle aussi lors des phases non-nagées, par une analyse des trajectoires.

- La troisième se focalise sur la traînée et l'effet d'aspiration, afin de réduire les résistances actives et passives qui freinent le nageur.

Plusieurs thèses de doctorat supervisées par la FFN ont été réalisées sur des sujets annexes mais proches de l'objectif de ce projet, ce qui a permis de les intégrer aux projets. C'est notamment le cas de l'analyse du transfert de force entre la préparation physique et la nage qui aborde le sujet de l'équilibre entre la propulsion et la traînée.

Le second projet, se nomme D-Day. Il est porté par l'Université de Poitier et associe la FFN, l'INSEP, l'Institut de recherche biomédicale des armées (IRBA) et le CNRS.

Son objectif était d'optimiser la préparation terminale des nageurs à l'approche d'une compétition phare comme les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 en diminuant le niveau de fatigue sans modifier la condition physique des sportifs. Ce projet était divisé en trois étapes.

- La première étape consistait à évaluer la qualité du sommeil des nageurs
- La seconde étape consistait à évaluer et valider une méthode de diminution de la fatigue qui est la cryostimulation.
- La troisième et dernière étape repose sur l'accompagnement des nageurs dans l'adaptation d'une routine de récupération personnalisée.

Ces projets participent au même titre que les actions menées avec les Équipes de France au développement des savoirs de la discipline à la mise en lumière du travail mené par la fédération française de natation.

Dans ce sens, plusieurs thèses ont également été menées avec la FFN par des étudiants qui se sont joints au service. C'est une volonté de la part de la fédération de pouvoir mener des recherches sur des sujets qui ne sont pas encore exploré par la communauté scientifique et qui sont au service de nos disciplines.

Toutes ces actions génèrent un grand nombre de données en plus de celles issues des résultats de performance en compétition.

Afin de faire face à cette quantité de données, la fédération via le service optimisation a travaillé en collaboration avec l'entreprise Seenovate pour les regrouper et les organiser au sein d'une base de données autour de la Haute Performance.

Ce travail a servi de base pour alimenter de nouveaux projets ou des réflexions sur le développement de la fédération vers la performance. En 2025, cette base a été transférée vers le Sport Data Hub et continue de se développer, en parallèle d'une application "Natation Manager" permettant de naviguer dans les données et de les rendre utilisables de manière interactive.

Préconisations pour le PPF 2025-2029

- ❖ Structurer nos ressources humaines, clarifier les rôles et missions de chacun(e)s
 - ❖ Finaliser le développement de Natation manager
 - ❖ Renforcer nos activités auprès des Équipes de France jeunes de toutes les disciplines
-

Bilan des structures du PPF

Excellence

Natation

Les centres nationaux jouent un rôle important dans le projet de performance de la FFN. Font Romeu était l'un d'entre eux avec l'INSEP pour cette Olympiade.

Le CNE de Font Romeu s'est orienté vers plutôt le développement de jeunes nageurs et nageurs relève. Un analyste de la performance est arrivé en soutien à entraîneur durant l'olympiade. Le CNE a rencontré des difficultés de recrutement de nageurs élite. L'environnement et le contexte lié à la scolarité est davantage propice à la formation de juniors pour les amener vers le plus haut niveau international en même temps que la fin de leur lycée.

Le CNE Natation course à l'INSEP a fait évoluer son groupe au fil de l'olympiade avec des nageurs juniors et un collectif élite qui s'est renforcé. Le staff s'est développé avec le recrutement d'entraîneurs, et d'un analyste en charge du suivi des données, de captation et d'analyses vidéo. Le CNE en fin de l'olympiade est en capacité de recruter d'autres nageurs jeunes-juniors afin d'élargir sa population.

Les clubs qui correspondaient au cahier des charges pendant l'olympiade ont été accompagnés par la fédération au titre de club excellence. La liste a été actualisée chaque année civile en fonction des listes ministérielles.

Natation Artistique

Le CNE Natation artistique à l'INSEP et le CNR d'Aix en Provence ont eu un rôle important dans le projet de performance de la discipline. Ces structures ont composé les équipes de France Elite et juniors avec une passerelle évidente entre les deux structures. L'équipe technique et les staffs ont travaillé main dans la main afin de performer sur les compétitions internationales et de préparer l'équipe olympique pour les Jeux olympiques.

Plongeon

Le CNE Plongeon à l'INSEP a bien fonctionné durant l'olympiade avec un groupe seniors et juniors. Les 2 entraîneurs du pôle ont réussi à articuler ce centre pour la préparation des JO.

En revanche, certains sportifs s'entraînent aux USA ou à l'étranger ce qui ne favorise pas une structuration simple et facile de l'excellence.

Grâce à cette organisation et l'INSEP notamment et malgré l'absence de plateforme de 10 m dans les piscines il y avait 8 sportifs aux jeux olympiques. 2 jeunes sportifs en début d'olympiade ont basculé au CNE.

Accession

Natation

Concernant l'accession territoriale, lors du PPF de 2021 à 2024, l'objectif était de pouvoir faire un maillage territorial avec les Centres d'Accession et de Formation afin que les jeunes nageurs puissent avoir accès à une structure et un encadrement propice à leur développement vers le haut niveau.

C'est dans cette optique que le nombre de CAF a augmenté depuis plusieurs années afin de pouvoir répondre à la demande et ne pas perdre de bons jeunes nageurs.

Des particularités liées aux outremer qui n'ont pas accès au même maillage territorial font l'objet d'une attention particulière.

Lors de cette olympiade, le respect du cahier des charges a été un point d'attention particulier pour garantir aux jeunes nageurs un certain niveau d'accompagnement. Il a été respecté en grande majorité malgré quelques exceptions.

En terme de niveau sportif, nous avons tout de même observé des disparités assez importantes, notamment sur les présences et performances aux Championnats de France juniors.

Il existe des différences de niveau entre les CAF, ce qui s'explique par l'ancienneté des structures, les conditions environnementales à la pratique locale, l'expérience des entraîneurs et la culture de performance des différents clubs. Néanmoins, la grande majorité des structures est en progression, certaines partant d'assez loin.

Une cellule de suivi a été créée lors de la construction du dernier PPF de la FFN, suite aux Jeux Olympiques de Tokyo. Le but de la cellule est d'une part de pouvoir faire une évaluation des CAF (ce qui n'était que partiellement fait dans les précédents PPF) de veiller au respect du cahier des charges, mais surtout d'accompagner les CAF et notamment les entraîneurs dans leurs besoins (formation, entraînement, environnement...).

L'accompagnement des CAF a été mis en place en répartissant les structures entre les membres de la cellule. Le cadre devient donc le référent pour la structure, sur tout ce qui concerne l'entraînement mais également l'administratif. Le but étant de créer une relation de confiance entre l'entraîneur de la structure et le cadre chargé de l'accompagnement.

Le budget de la cellule concernant les visites dans les structures est d'environ 40000€ par saison, ce qui permet à chaque cadre d'aller au moins une fois sur site même en outremer.

Les visites sur sites ont permis de créer du lien entre les cadres de la cellule et l'environnement de la structure.

Elles ont permis de valoriser les structures dans leur environnement, la présence d'un cadre

de la Fédération mettant en valeur le travail fait sur place. Cela a aussi permis parfois de débloquer des situations (créneaux d'entraînement...). De même dans certains cas, ces visites ont pu également renforcer la place des entraîneurs au sein de leur club.

Les visites sur les CAF d'Outre-Mer permettent d'atténuer un peu l'éloignement de ces structures. Lors de ces visites, un accompagnement plus large sur les ligues a été mis en place.

La formation continue des entraîneurs des CAF : Initié à chaque rentrée par la mise en place d'un séminaire, la formation proposée aux entraîneurs est un apport important dans le cadre de l'accompagnement des CAF.

Mise sous forme obligatoire et identique pour tout le monde la première année, la formation s'est adaptée aux besoins de chacun cette dernière année. En effet, les entraîneurs des CAF ont des parcours, des vécus et des besoins différents.

L'ouverture du stage de la Relève à Tenerife au mois de janvier 2023 et 2024 à 4 entraîneurs de CAF avec la mise en place par l'INFAN d'une action de formation auprès de l'AFDAS a été une réussite pour les participants.

Le suivi et l'accompagnement administratif mis en œuvre est également reconnu par les CAF, car il leur permet de répondre efficacement à leurs différentes problématiques (inscription, suivi scolaire...). La mise en place d'actions sur le terrain permettant de regrouper plusieurs CAF afin d'amplifier les échanges entre entraîneurs.

Continuer à intégrer les entraîneurs de CAF sur les actions fédérales de la Relève semble pertinent car cela permet à ces entraîneurs d'une part d'échanger avec leurs pairs et d'autre part de se confronter à un niveau de pratique supérieur au leur. Nous pourrions également réfléchir à permettre la présence de certains d'entre eux sur les compétitions internationales pour qu'ils se rendent compte en réel du niveau d'exigence nécessaire.

Le travail de la cellule a permis d'amplifier les échanges entre les entraîneurs, ceux-ci étant demandeurs de moments de partage.

Concernant l'accession nationale, les CNAHN ont permis d'identifier une liste d'environ 100 jeunes nageurs qui se sont démarqués par leurs performances ou leurs potentiels. Cette liste des "100" qui a évolué au fur et à mesure de la saison était ensuite répartie par ligue en fonction de leur clubs de licence ou des fonds étaient réparties pour des stages et aident aux athlètes.

Répartition des nageurs liste des 100 Saison 2023/2024



Pour la saison 2023/2024, la « liste des 100 » était composée de **112** athlètes.

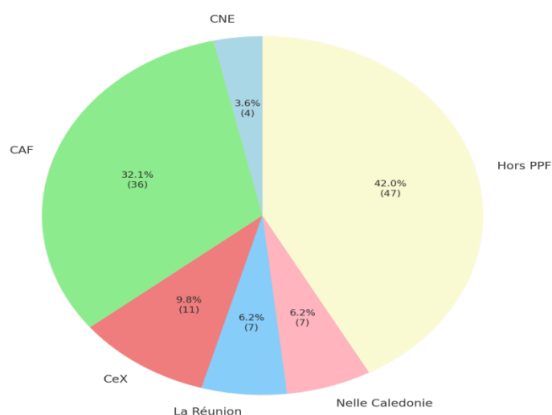
70 ont intégré cette liste au classement IMP

14 au titre des particularités des Outre-Mer (7 Ligue de La Réunion et 7 Ligue de Nouvelle-Calédonie)

28 au titre de la détection mise en place par la Direction Technique Nationale.



Répartition des nageurs de la liste des 100



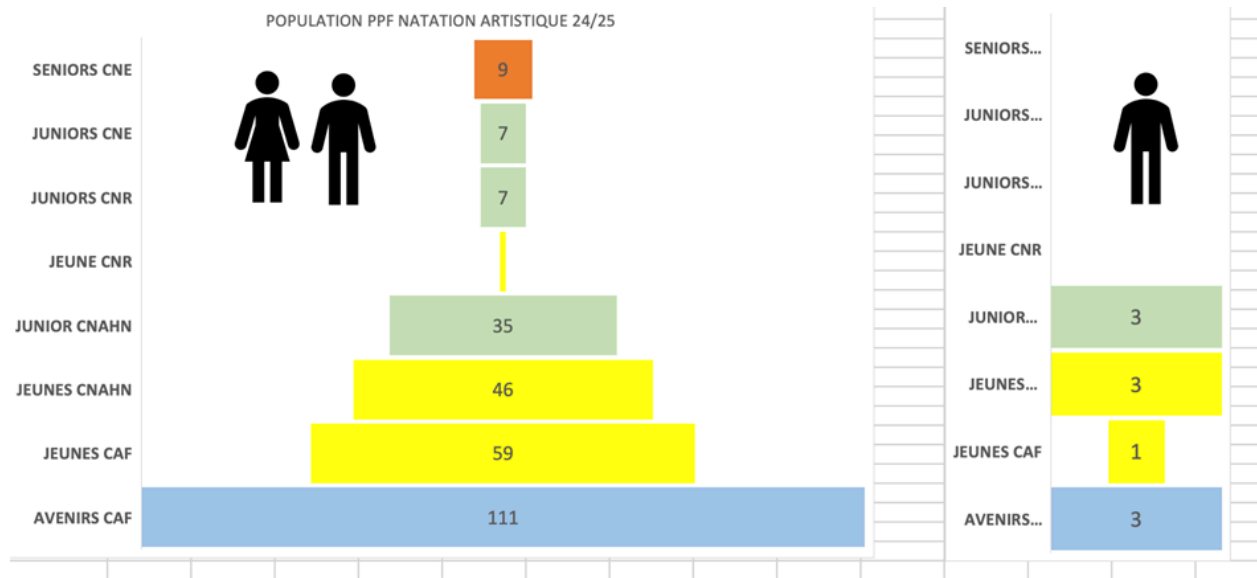
Natation Artistique

Sur cette Olympiade courte, suite au COVID, le nouveau modèle du PPF a été mis en place sur 2 saisons sportives.

L'objectif de ce modèle était de poser un nouveau maillage de structures permettant le parcours des athlètes en fonction de leur âge et de leur niveau de performance.

2 strates ont été ajoutées en amont et aval des CNAHN qui couvraient avant toute l'amplitude de formation avant l'entrée INSEP.

Après 2 ans de mise en place du PPF, voici la pyramide de la POP sur les différentes strates du PPF pour sept. 2024



Un distinguo peut être fait sur les catégories d'âges au sein même de chaque structure du PPF.

Ce PPF a obligé les différents acteurs à construire de nouvelles interactions et implique beaucoup plus de clubs qu'auparavant. 4 clubs alimentaient le HN en 2021, aujourd'hui c'est 15 clubs validés dans le PPF.

Cette dynamique permet aujourd'hui aux clubs formateurs de retrouver une place forte dans le paysage de la formation. Les changements réglementaires de World Aquatics ont également eu un grand impact sur la pratique de nos clubs et d'autant plus sur nos clubs formateurs, les effets peuvent être divers :

- les cartes des résultats et classements sont rebattus,
- une charge mentale forte par le cumul d'informations à intégrer,

Une veille doit être portée sur le niveau de performance mais également sur le bien être des pratiquants que ce soit athlètes, entraîneurs, bénévoles, etc...

Il n'y avait pas de stratégie d'accompagnement de structure sur le terrain ou de manière individualisée. Le suivi s'est organisé différemment en fonction des années et au regard des moyens humains et du rythme particulier de chaque saison sportive concernée.

Les objectifs étaient de bien appréhender le cadrage et l'environnement du PPF (rôle du CAF dans le PPF, respect et/ou mise en conformité rapide avec le cahier des charges, mise en synergie avec les Liges), ainsi que d'amener une évolution sur la structuration de l'entraînement pour un public cible : avec la volonté de rajeunir le public des structures formatrices et organiser l'entraînement.

Une attention particulière est portée sur les entrées des athlètes en structure (tests d'entrée) pour contraindre les structures à concevoir une organisation/action différenciée sur la structure

CAF, qui doit se distinguer du cursus classique club et récupérer des données de perf permettant un arbitrage fédéral et une capitalisation de données pour étudier la pertinence des parcours de nos athlètes dans le PPF.

Un lien fort avec les acteurs de la formation (INFAN), pour mettre en cohérence et en synergie les actions de formation vers le public cible.

Les structures sont engagées et semblent avoir bien pris la mesure de l'environnement du PPF. Mais les contraintes sont fortes pour nos entraîneurs, contraintes cumulées à celles des gros changements réglementaires dans la discipline.

L'organisation d'un CAF au sein d'un club, est plus simple lorsqu'il y a une équipe d'encadrement plus étoffée, mais nous avons encore un certain nombre de structures qui s'appuient que sur 1 ou 2 personnes, le modèle est alors très chronophage dans leurs journées déjà bien remplies.

Une forte volonté de l'ensemble des structures de voir la venue sur site d'un référent fédéral pour partager leur quotidien et donc les aider sur leurs problématiques.

Lors de la construction et la mise en place du PPF sur l'Olympiade 21-24 en natation artistique, l'objectif était de construire un PPF avec des structures CAF et CNAHN ayant un cahier des charges suffisamment structurant et permettant une mise en réseau efficiente des structures vers la strate sous-jacente de manière induite. La mise en réseau s'est fortement engagée, et les CAF ont évolué dans leur organisation.

Plongeon

En plongeon, la fédération Française de natation avait 2 centres d'accession et de formation à Lyon et à Nice qui ont été reconstruits en 2025.

Un des CAF a vécu un problème d'hébergement et de piscine durant l'olympiade ce qui a freiné son développement.

Dans l'autre, 3 sportifs ont participé aux Équipes de France Juniors dont un qui a intégré l'insep. Aucun Centre National d'Accession au Haut Niveau (CNAHN) n'a vu le jour notamment à cause du manque d'entraîneur et du manque de structure candidate.

L'objectif est également de pouvoir davantage recruter sur l'accession notamment avec une passerelle avec la fédération française de gymnastique.

Il faut reprendre contact avec le réseau pour créer une dynamique dans les clubs FFN et gymnique et dans la formation.

Bilan et évolution des mises en liste



Mise en Liste

Fiche récapitulative de la mise en liste 2023 Direction du Haut Niveau de la FFN

Eau libre	27	Elite	29
Natation artistique	113	Senior	56
Natation course	359	Relève	95
Plongeon	16	Reconversion	5
Water polo	170	Collectifs nationaux	141
		Espoirs	340
		AJSHN	19
Total général	685	Total général	685

Nombre de listés par discipline/catégorie

	Eau libre	Natation artistique	Natation course	Plongeon	Water polo	Total général
F	12	110	167	7	62	358
M	15	3	192	9	108	327
Total général	27	113	359	16	170	685

Nombre de listés par genre et discipline

	Elite	Senior	Relève	Reconversion	Collectifs nationaux	Espoirs	AJSHN	Total général
Eau libre	6	5	8	1	6	1		27
Natation artistique	11	2	22		1	71	6	113
Natation course	10	18	37	2	86	201	5	359
Plongeon	2	3	2		4	3	2	16
Water polo		28	26	2	44	64	6	170
Total général	29	56	95	5	141	340	19	685

Détail des catégories du nombre de listés par discipline

Régions	SHN	Listés
Auvergne-Rhône-Alpes	9	60
Bourgogne-Franche-Comté	0	7
Bretagne	0	12
Centre-Val de Loire	0	9
Collectivité d'outre-mer en Polynésie Française	0	2
Corse	1	4
Etranger	4	13
Grand-Est	24	87
Guyane	0	1
Hauts-de-France	19	60
Île-de-France	41	123
La Réunion	1	5
Martinique	0	9
Normandie	1	9
Nouvelle Aquitaine	7	34
Nouvelle Calédonie	1	7
Occitanie	20	80
Pays de la Loire	7	39
Provence-Alpes-Côte d'Azur	45	124
Total général	180	685

Détail par région

	Elite	Senior	Relève	Reconversion	Collectifs nationaux	Espoirs	AJSHN	Total général
Eau libre	6	5	8	1	6	1		27
Natation artistique	11	2	22		1	71	6	113
Natation course	10	18	37	2	86	201	5	359
Plongeon	2	3	2		4	3	2	16
Water polo		28	26	2	44	64	6	170
Total général	29	56	95	5	141	340	19	685



Listes Ministérielles 2024

Sportifs listés 2024 Direction du Haut Niveau de la FFN

Répartition des sportifs listés par discipline

Eau libre	34
Natation artistique	125
Natation course	387
Plongeon	15
Water polo	124
Total général	685

Répartition des sportifs par catégorie

Elite	34
Senior	55
Relève	79
Reconversion	3
Collectif National	191
Espoir	303
Juges	20
Total général	685

Répartition des sportifs listés par discipline/Genre

	Eau libre	Natation artistique	Natation course	Plongeon	Water polo	Total général
F	18	115	172	6	44	355
M	16	10	215	9	80	330

Répartition des sportifs listés par catégorie / discipline

	Elite	Senior	Relève	Reconversion	Collectif National	Espoir	Juges	Total
Eau libre	3	5	3		6	17		34
Natation Artistique	14	3	24			77	7	125
Natation Course	15	10	46	2	117	191	6	387
Plongeon	2	5	6				2	15
Water-Polo		32		1	68	18	5	124
Total général	34	55	79	3	117	303	20	685

Fédération Française de Natation - Mise en liste 2023 - Direction du Haut Niveau

Listes Ministérielles 2025



Sportifs listés 2025 Direction du Haut Niveau de la FFN

Répartition des sportifs listés par discipline

Eau libre	27
Natation artistique	126
Natation course	365
Plongeon	18
Water polo	123
Total général	659

Répartition des sportifs par catégorie

Elite	59
Senior	22
Relève	78
Reconversion	5
Collectif National	120
Espoir	354
Juges	21
Total général	659

Répartition des sportifs listés par discipline/Genre

	Eau libre	Natation artistique	Natation course	Plongeon	Water polo	Total général
F	16	119	165	7	46	353
M	11	7	200	11	77	306

Répartition des sportifs listés par catégorie / discipline

	Elite	Senior	Relève	Reconversion	Collectif National	Espoir	Juges	Total
Eau libre	4	/	8	1	4	8	2	27
Natation Artistique	11	1	26	/	2	83	3	126
Natation Course	22	6	31	2	80	214	10	365
Plongeon	9	/	3	/	1	3	2	18
Water-Polo	13	15	10	2	33	46	4	123
Total général	59	22	78	5	120	354	21	659

Fédération Française de Natation - 2025 - Direction du Haut Niveau



Listes Ministérielles 2026

Sportifs listés 2026 F.F.Natation

Répartition des sportifs listés par discipline

Eau libre	21
Natation artistique	127
Natation course	351
Plongeon	22
Water polo	115
Total général	636

Répartition des sportifs par catégorie

Elite	56
Senior	16
Relève	90
Collectif National	144
Espoir	315
Juges	15
Total général	636

Répartition des sportifs listés par discipline/Genre

	Eau libre	Natation artistique	Natation course	Plongeon	Water polo	Total général
F	13	119	166	9	40	347
M	8	8	185	13	75	289

Répartition des sportifs listés par catégorie / discipline

	Elite	Senior	Relève	Collectif National	Espoir	Juges	Total
Eau libre	4	3	5	2	4	3	21
Natation Artistique	8	6	26	1	82	4	127
Natation Course	22	7	41	83	195	3	365
Plongeon	9	/	3	2	6	2	22
Water-Polo	13	/	15	56	28	2	115
Total général	56	16	90	144	315	15	636

Fédération Française de Natation - 2026 - Cellule Haut Niveau

PROJET

PE

PE

PE

PE

PE

PE

PE

PE

PE

PE

PE

PE

PE



STRATÉGIE POUR LA PRÉPARATION OLYMPIQUE LOS ANGELES 2028

Contexte et enjeux

Pour la préparation olympique de Los Angeles 2028, la Fédération Française de Natation s'inscrit dans un contexte porteur mais exigeant outre atlantique.

L'objectif est de consolider les succès de la natation course en s'appuyant sur le vivier de talents, l'expérience acquise à Paris 2024, tout en poursuivant le développement des autres disciplines, pour viser des performances plus régulières et de futurs podiums.

Il s'agit également de renforcer la formation et la relève, en assurant une transition harmonieuse entre générations et en capitalisant sur les jeunes talents. L'héritage, l'élan et la visibilité accrue de Paris 2024, constituent un levier important pour soutenir les athlètes.

L'enjeu est également de pouvoir optimiser la préparation des athlètes durant l'olympiade afin que les nageurs et équipes françaises arrivent à Los Angeles dans les meilleures conditions possibles.

La FFN débute cette nouvelle olympiade avec une présidence reconduite mais une direction technique qui s'est renouvelée avec à sa tête Denis Auguin, Directeur Technique National qui était lors de l'olympiade précédente directeur de la natation course. Il sera secondé par Anne Cozzolino, Dtn Adjointe et Florian Bruzzo, Directeur de la Performance, qui était notamment entraîneur de l'équipe de France Masculine de Water polo, et impliqué dans le développement de la discipline pour l'olympiade 2024.

Malgré une post olympiade particulière avec une transition assez longue après le départ de la Direction Technique précédente, en 2026, la fédération française de Natation est prête à préparer l'olympiade jusqu'à Los Angeles 2028.

Vision et ambitions

La Fédération Française de Natation affirme son ambition de dynamiser l'ensemble de la natation française, des écoles de natation aux podiums olympiques. Cette dynamique s'appuie sur l'expertise et l'engagement des cadres techniques, véritables relais de terrain pour accompagner, former et impulser cette vision au niveau national et dans chaque territoire pour toutes les disciplines de la fédération.

L'excellence mondiale et olympique

Pour cette nouvelle olympiade, il faut construire un modèle de performance durable et mesurable pour les échéances de Los Angeles 2028 mais aussi Brisbane 2032.

Dans les nouvelles directives techniques nationales, la FFN réaffirme son engagement à inscrire la performance dans une vision durable et ambitieuse.

L'objectif est de bâtir un modèle de référence valorisant l'excellence sportive, l'innovation et l'engagement collectif, afin de préparer au mieux les échéances des Jeux Olympiques de Los Angeles 2028 et Brisbane 2032.

Pour assurer le rayonnement de la natation française sur la scène internationale:

- Nous élaborons un Plan de Développement à Long Terme des Athlètes (PDLTA) et un Plan de Développement à Long Terme des Entraîneurs (PDLTE).

Nous souhaitons continuer à accompagner le projet de chaque sportif à travers l'apport de ressources humaines, techniques et scientifiques et poursuivre et accentuer le travail sur le double-projet et l'accompagnement de la fin de carrière sportive

- Nous voulons créer des Projets de Performances Individuels (PPI) pour les meilleurs athlètes identifiés avec un accompagnement sur mesure, en collaboration avec les entraîneurs.
- Nous souhaitons déployer un outil de gestion et de visualisation des paramètres du haut niveau : Natation Manager.
En continuité avec l'espace personnel du licencié. Ce logiciel fédéral centralisera les données sportives, médicales, de formation et de suivi d'entraînement. Il facilitera l'identification des potentiels et la prise de décisions relatives au PPI.
- Nous avons créé deux cellules stratégiques :
 - « Perf 28 » qui est une déclinaison d'un plan d'action par discipline préparant Los Angeles 2028.
 - « Perf 32 » qui est une déclinaison d'un plan d'action par discipline préparant Brisbane 2032.
- Nous voulons préparer les encadrements olympiques dès les prochaines échéances notamment la posture de l'ensemble du staff et contingence de l'équipe (Monde 2027).
- Nous voulons aussi garantir une gouvernance claire, partagée et performante entre l'ensemble des acteurs du projet fédéral. La Direction Technique Nationale définit et impulse la stratégie nationale de performance et de développement en lien avec l'équipe technique nationale, les conseillers techniques, les ligues, comités et clubs.
- Nous voulons renforcer le soutien aux structures d'accession en terme de suivi des ressources humaines mais aussi pour renforcer les conditions de préparation au quotidien
- La capacité d'intervention du service optimisation de la performance doit également s'intensifier auprès de toutes les structures du PPF.

S'installer durablement dans le top 4 mondial

La fédération a une ambition inédite de médailles pour toutes nos disciplines en 2028 en intégrant durablement le top 4 mondial sur les compétitions internationales de référence.

L'Équipe de France doit s'appuyer sur les performances réalisées lors des Jeux Olympiques de Paris 2024, pour continuer la dynamique de résultats pour la prochaine olympiade.

Stratégies des programmes

Programme d'Excellence

Natation artistique

L'entrée dans la période 2024-2026 s'inscrit dans la continuité de cet héritage.

Cette phase se veut stabilisatrice : elle doit consolider ce qui a été construit, tout en préparant le renouvellement nécessaire pour la prochaine vague de performance internationale.

L'intégration progressive des garçons marque une évolution majeure, répondant aux nouvelles exigences du programme olympique et enrichissant l'identité sportive nationale.

Pour la période 2026-2028, l'enjeu est désormais de renforcer la cohérence du modèle fédéral, de développer le CNR, d'absorber des flux de transition plus importants au fur et à mesure que l'olympiade avance et, parallèlement, d'élever le niveau d'accompagnement grâce à /

- l'harmonisation des méthodes d'entraînement, -
- le développement des expertises scientifiques,
- à l'amélioration du suivi longitudinal
- à la formation des entraîneurs aux standards internationaux.

Aujourd'hui, l'ambition devient pleinement assumée : installer durablement la France parmi les nations fortes de la discipline et viser une médaille olympique à Los Angeles.

Cette ambition repose sur deux piliers structurants.

Le premier est le programme d'excellence, articulé autour du Centre National d'Entraînement et du Centre National Relève.

- Le CNE demeure le cœur battant de la performance senior : il offre un environnement quotidien exigeant, soutenu par une expertise pluridisciplinaire pointue et une dynamique interne de compétition constructive.

- Le CNR, lui, prépare les futures élites en assurant un alignement méthodologique avec le CNE et en garantissant une transition progressive vers le très haut niveau. Nous devons renforcer les conditions d'entraînement du CNR pour optimiser cette préparation.

Ce modèle, désormais clarifié, hiérarchisé et cohérent, permet à la filière française d'établir un continuum complet de développement, depuis les premiers repérages jusqu'au niveau olympique.

Ainsi, la natation artistique française entre dans ce cycle 2024-2028 avec une identité affirmée : rigoureuse, structurée, ambitieuse et tournée vers une haute performance durable. Grâce à des structures stabilisées, une stratégie lisible et une montée en exigence progressive, la France ne vise plus seulement la participation aux grandes échéances internationales. Elle vise la capacité d'y exister au plus haut niveau, et d'y briller de la même manière dans les épreuves masculines. La FFN cherche à développer la pratique masculine au plus haut niveau.

Water-polo

Masculin

Il convient d'abord de structurer durablement la transition entre les catégories jeunes et seniors en mettant en place un collectif relève élargi, conçu comme une véritable antichambre permanente de l'équipe de France A. Cette organisation permettrait d'augmenter le nombre de

joueurs exposés aux exigences internationales et de sécuriser les parcours dans un contexte de vivier restreint.

Dans le même temps, la formalisation de Projets de Performance Individualisés priorisés pour les joueurs à potentiel international apparaît essentielle.

Ces projets doivent intégrer de manière cohérente les dimensions club, sélection, préparation physique, suivi médical et préparation mentale, afin de stabiliser les trajectoires et de limiter les ruptures liées aux changements d'environnement.

Par ailleurs, il est indispensable d'accroître significativement le volume et la qualité des confrontations internationales de référence. Le développement de partenariats structurants avec des nations du Top 8 constitue une condition majeure pour réduire l'écart d'expérience collective avec les meilleures équipes européennes et mondiales.

Le développement à long terme des entraîneurs masculins représente également un levier stratégique. L'harmonisation des principes de jeu et d'entraînement sur l'ensemble de la filière, appuyée par des dispositifs de formation continue, de mentorat et d'immersion internationale, doit permettre de construire une culture commune en adéquation avec les exigences du water-polo moderne.

Enfin, l'optimisation de la performance collective suppose une concentration renforcée des moyens humains et scientifiques. La mise en place d'un pilotage fédéral clair en matière d'analyse de match, de suivi de charge et de préparation physique permettra de transformer les données disponibles en décisions opérationnelles au service de la performance internationale.

Féminin

Il apparaît prioritaire d'augmenter de manière ciblée le volume de confrontations internationales féminines à haute intensité. Le développement de partenariats avec des nations et des clubs étrangers doit permettre d'exposer davantage les joueuses aux standards du très haut niveau et de réduire progressivement l'écart tactique, physique et émotionnel avec le Top 8 mondial.

Parallèlement, l'optimisation de la performance collective suppose une concentration renforcée des moyens humains et techniques. Cela implique de structurer et d'intensifier l'accompagnement médical, nutritionnel et mental des joueuses, tout en consolidant une culture tactique commune adaptée aux exigences spécifiques du water-polo féminin international. Il convient également de renforcer la structuration et l'encadrement du WP féminin et notamment en amont des seniors.

Natation

Le CNE de l'INSEP est conservé et renforcé avec désormais 3 entraîneurs pour la saison 2025-2026 avec un collectif qui représente un pourcentage élevé de l'équipe de France A de Natation course.

La stratégie autour des clubs d'excellence est dans un premier temps conservée. Elle sera amenée à évoluer afin de concentrer des moyens sur des clubs et collectifs qui respectent le cahier des charges sur l'olympiade entière.

Plongeon

En plongeon, la capitalisation des JO à paris est une opportunité de pouvoir étendre ses structures d'entraînements. Le collectif équipe de France va pouvoir s'entraîner au Centre Aquatique Olympique. Le CAO va être utilisé pour construire un club et un centre d'entraînement de niveau international. Ce centre neuf qui dispose d'une plateforme à 10m est un lieu propice à la préparation pour le haut niveau en plongeon, avec une salle de préparation à sec de haute qualité également.

.

Programme d'accession

Natation artistique

Le pilier du programme d'accession assure un recrutement structuré, exigeant et progressif des jeunes talents.

Il repose sur cinq Centres Nationaux d'Accès au Haut Niveau, où les meilleurs potentiels dès 12 ans sont regroupés, évalués et préparés pour accéder au CNR.

Plus en amont, seize Centres d'Accession et de Formation structurent les fondations techniques, développent les volumes d'entraînement et préparent les sélections futures grâce à des standards nationaux d'évaluation communs.

Water polo

Féminin

Premièrement, nous souhaitons développer massivement et durablement le vivier féminin en priorisant les actions de détection, d'évaluation, de fidélisation et d'accompagnement des jeunes joueuses à potentiel, afin d'élargir la base de sélection dans un contexte de nombre de licenciées limité.

Deuxièmement, structurer un parcours d'accession féminin clairement identifié, du niveau U16 au collectif senior, avec des exigences progressives et sécurisées, permettant de réduire les ruptures de parcours et de renforcer la continuité générationnelle. Nous allons notamment nous appuyer sur les Centres Nationaux d'Accession au haut niveau (CNAHN) féminins qui par ses regroupements permettent d'instaurer et de poursuivre un lien durable.

Troisièmement, professionnaliser progressivement l'environnement des joueuses à fort potentiel en intégrant de manière systématique les dimensions scolaires, universitaires et professionnelles dans les Projets de Performance Individualisés, condition essentielle pour maintenir l'engagement à long terme.

Masculin

La nouveauté de ce PPF 2025-2029 est la création d'un collectif jeune masculin au CNE de l'INSEP. L'objectif affiché est de construire une génération pour Brisbane 2032.

La direction technique nationale ayant d'ores et déjà identifié la population cible pour cette échéance (u18) à l'aide de tests, ce collectif masculin à l'INSEP permettra de regrouper les 16 meilleurs d'entre eux. Il améliorera leur formation pendant leur 3 années de lycée. L'objectif est de permettre aux meilleurs talents identifiés dans les clubs de poursuivre leur formation avec un triple avantage :

Construire une dynamique collective autour des meilleurs d'une génération montante, en les regroupant au quotidien sur une même structure d'entraînement ;

Augmenter leur temps de jeu dans une équipe de haut niveau, car leur niveau est souvent encore insuffisant pour jouer dans une équipe 1 en tant que titulaire à cet âge ;

Permettre à nos meilleurs clubs de retrouver leurs meilleurs 15 ans français, trois ans après, avec un niveau le plus proche possible de l'excellence internationale.

Avec ce fonctionnement, nos meilleurs clubs français auront alors davantage de 18-20 ans sélectionnables en équipe de France, capables d'évoluer dans leur équipe 1 et ainsi d'être confrontés au plus haut niveau international (champion's league).

L'ajout de joueurs détectés sera adapté en fonction du niveau d'entrée et de la capacité à être au niveau du collectif et au niveau des équipes nationales. Pour la saison 2025-2026, ce groupe constitué de quatorze jeunes garçons est entré au CNE et a été renouvelé en cours de saison suite au départ de 4 joueurs.

Ainsi, la génération identifiée aura l'équivalent d'une olympiade (2028-32) pour continuer sa progression au plus haut niveau international : la champion's league. Nous donnons ainsi le maximum de chance à notre équipe de France de 2032 d'être constituée d'éléments habitués à la plus grande compétition mondiale de club de waterpolo : ce qui est un élément distinctif de toutes les équipes nationales médaillées.

Après 2028, ce projet sera réévalué pour correspondre à la réalité de la discipline et du niveau du collectif et des besoins pour la filière.

Natation

Accession territoriale

Un appel à candidature national a été lancé en début d'olympiade. L'ensemble des réponses a été étudié conjointement par la FFN et par la Ligue régionale correspondante. Les clubs ont candidaté pour apparaître comme structure d'accèsion du PPF pour l'olympiade 2025-2028.

Pour la rentrée en septembre 2025, 40 structures ayant répondu à cet appel à candidature répondent au cahier des charges des CAF (Accession Territoriale).

Tout au long de la saison sportive, les structures sont en contact avec les cadres techniques de la fédération qui accompagnent les entraîneurs et staffs sur les besoins et difficultés rencontrées. A l'issue de chaque saison sportive, la liste des CAF est étudiée afin de faire le bilan global sur le respect du cahier des charges et le fonctionnement global des structures.

Accession nationale :

Une liste de l'accèsion nationale, nommée "liste des 100" comprendra une centaine de nageurs (environ) identifiés par la Fédération, mise à jour chaque année :

- Les 5 meilleurs nageurs de leur année d'âge (ranking à l'IMPR). 14-15-16-17-18ans en filles et 15-16-17-18-19 ans en garçons. Ce sont les meilleurs de la liste espoir.
- 50 nageurs (maximum) issus de la détection nationale, de moins de 18 ans et identifiés comme très prometteurs au regard de leur performance, situation personnelle, conditions d'entraînement, et le regard d'une cellule d'expert dédiée à la fédération : la cellule "accèsion natation".

Ces nageurs seront identifiés sur des « Centres Nationaux Relève » (CNR) lorsqu'ils ne sont pas déjà sur une structure du PPF.

Font Romeu (anciennement Centre National d'Entraînement) sera l'un d'eux. Avec la même

organisation que lors de l'olympiade précédente, le centre de Font Romeu axera clairement son action sur la formation de la meilleure génération montante (14-18 ans) pour les amener vers le plus haut niveau international jeune (voire senior) en même temps que la fin de leur lycée.

L'actuel CNE INSEP élargit sa population. Un groupe de jeunes nageurs (même catégorie que pour Font Romeu) complètera le groupe d'excellence senior (CNE) déjà existant à l'INSEP.

Un nouveau Centre National : le Centre Aquatique Olympique a été créé. Il permet d'accueillir les meilleurs jeunes détectés non pas quotidiennement comme à l'INSEP et Font-Romeu, mais lors de regroupements spécifiques fédéraux en plus des athlètes qui s'entraînent quotidiennement au centre.

Concernant l'accession en Eau libre, il convient d'encourager la structuration de la pratique dans les Ligues. Certains Centres d'Accession et de formation sont d'ailleurs plus propices à la pratique de la discipline, on doit s'appuyer sur ces structures.

Les jeunes nageurs performants sur 800 nl et 1500 nl en bassin sont invités assez rapidement à des stages d'abord pour repérer leur affinité mais aussi leur capacité à évoluer en eau libre sur des épreuves longues. Ils sont également repérés en vue des compétitions internationales jeunes. Depuis quelques années, c'est établi que les nageurs qui réalisent les meilleures performances en demi-fond en bassins, sont les meilleurs nageurs pour rivaliser avec la concurrence en eau libre.

Plongeon

Nous voulons nous appuyer sur les CAF de la précédente olympiade afin de constituer la relève des équipes de France.

Nous souhaitons renforcer la stratégie de recrutement et créer des passerelles avec la fédération française de gymnastique notamment.

Recruter et former de nouveau entraîneur sur la discipline et l'accession est une priorité importante pour la discipline afin de pouvoir étendre le savoir, et les compétences à travers le territoire.

PARTIE OPÉRATIONNELLE

GENERALITES

Critères de mise en liste des sportifs

La liste de sportifs de haut niveau regroupe 4 catégories : **Élite, Senior, Relève, ou Reconversion**. On retrouve aussi les listes **espoirs** et les listes **collectifs nationaux**. Les listes sont mises à jour au 1^{er} janvier de l'année.

Pour être un sportif de catégorie **élite**, le sportif doit réaliser des performances lors des Jeux olympiques, championnats du monde, championnats d'Europe, l'inscription dans cette catégorie est valable 2 ans.

Pour être un sportif de catégorie **seniors**, le sportif doit réaliser des performances lors des Jeux olympiques, championnats du monde, championnats d'Europe. L'inscription dans cette catégorie est valable 1 an.

Pour être un sportif de catégorie **relève**, le sportif doit être âgé de moins de 26 ans (différences selon les disciplines). Le sportif doit réaliser des performances lors des Jeux olympiques, championnats du monde, championnats d'Europe, championnats européens et mondiaux jeunes ou juniors et certaines autres compétitions selon la discipline.

L'inscription dans cette catégorie est valable 1 an.

Pour être un sportif de catégorie **reconversion**, le sportif doit :

- Avoir été inscrit en élite ou,
- Avoir participé aux JOP ou,
- Avoir été inscrit sur la liste des sportifs de haut niveau pendant trois ans dont deux ans au moins dans la catégorie Senior.

Il doit également présenter un projet d'insertion. La reconversion est valable un an ; elle peut être renouvelée pour la même durée dans la limite de six ans.

Critères de mise en liste **AJSHN** (arbitres et juges sportifs de haut niveau) :

Pour intégrer les listes AJSHN, les arbitres et juges devront avoir officié sur les compétitions de références nommées ci-dessous lors de l'année en cours concernée par la mise en liste. Ces compétitions sont alignées sur celles concernées pour les listes des sportifs Elite et seniors dans leurs disciplines respectives :

- Jeux Olympiques
- Championnats du Monde
- Championnats d'Europe

Les critères de mise en liste sont disponibles ci-après.

La Fédération Française de Natation regroupe 5 disciplines olympiques : **Natation Course, Natation en Eau Libre, Natation Artistique, Plongeon, Water-Polo.**

Les épreuves au programme des prochains Jeux Olympiques de Los Angeles en 2028 seront les suivantes :

Natation Course :

Epreuves individuelles (Masculines et Féminines) : 50 NL, 100 NL, 200 NL, 400 NL, 800 NL, 1500 NL, 50 DOS, 100 DOS, 200 DOS, 50 PAPILLION, 100 PAPILLON, 200 PAPILLION, 50 BRASSE, 100 BRASSE, 200 BRASSE, 200 4 NAGES, 400 4 NAGES.

Epreuves en relais (Masculines et Féminines) : 4x100 NL, 4x200 NL, 4x100 4 NAGES, 4x100 4 NAGES MIXTE.

Natation en Eau Libre :

Epreuve individuelles (Masculine et Féminine) : 10 KM

Natation Artistique :

Epreuve féminine : Duo

Epreuve mixte : Equipe

Plongeon :

Epreuves individuelles (Masculines et Féminines) : 3M, 10M.

Epreuves en duo (Masculines et Féminines) : 3M synchronisé, 10M synchronisé.

Water-Polo :

Tournoi Masculin

Tournoi Féminin

Natation (course et eau libre)

Critères SHN (en rouge : pour les relais) :

Elite	Senior	Relève
Top 8 JO Top 8 CM olympique Top 1 CM non olympique Top 3 CE olympique Top 4 JO Top 4 CM olympique Top 1 CM non olympique Top 1 CE olympique Top 1 CM non olympique	Top 16 JO Top 16 CM olympique Top 8 CM non olympique Top 8 CE olympique Top 1 CE non olympique Top 8 JO Top 8 CM olympique Top 4 CM non olympique Top 3 CE olympique Top 4 CM non olympique	Age : - de 23 ans garçons et - de 22 ans filles Top 24 JO, CM Senior Top 20 CM Senior non olympique TOP 16 CE Senior Top 3 Jeux Med Top 20 CM Junior ou JOJ Top 12 CE Junior ou Jeux Européens Top 8 Universiades, FOJE, CE U23 Top 12 JO, CM Senior Top 12 CM Senior non olympique Top 8 CE Senior Top 1 Jeux med Top 8 CM Junior ou JOJ Top 4 CE Junior, CE U23, Jeux Européens Top 4 Universiades ou FOJE Top 12 CM Senior non olympique Top 8 CE Senior Top 8 CM Junior ou JOJ Top 4 CE Junior ou Jeux Européens Top 4 Universiades

Collectif national :

Collectif National

Sélection en Edf Senior
 Réaliser une performance de la grille de temps collectif national (de son année d'âge)
 Liste des 50 Meilleurs Français (H et F confondus) en activité dans l'année (Indice MPR)

Grilles Dames Collectifs Nationaux 2025-2026

EPREUVE	14 ans	15 ans	16 ans	17 ans	18 ans	19 ans	20 ans	21 ans	22 ans et +
50 Nage Libre	00:27,18	00:26,84	00:26,56	00:26,32	00:26,19	00:25,91	00:25,62	00:25,38	00:25,18
100 Nage Libre	00:58,64	00:58,06	00:57,53	00:57,01	00:56,53	00:56,06	00:55,64	00:55,22	00:54,80
200 Nage Libre	02:07,34	02:06,19	02:05,05	02:03,33	02:02,87	02:01,95	02:01,03	02:00,12	01:59,43
400 Nage Libre	04:29,92	04:25,80	04:22,66	04:19,51	04:17,57	04:15,64	04:14,18	04:12,73	04:10,79
800 Nage Libre	09:08,02	09:00,06	08:53,09	08:49,12	08:46,63	08:42,65	08:39,17	08:36,18	08:33,69
1500 Nage Libre	17:25,95	17:11,74	16:56,59	16:44,27	16:38,59	16:32,91	16:27,23	16:22,49	16:18,70
50 Dos	00:30,19	00:29,80	00:29,47	00:29,20	00:28,92	00:28,59	00:28,26	00:27,99	00:27,77
100 Dos	01:05,69	01:04,87	01:04,17	01:03,59	01:03,01	01:02,42	01:01,90	01:01,43	01:01,03
200 Dos	02:22,68	02:20,91	02:19,14	02:17,63	02:17,00	02:15,73	02:14,60	02:13,59	02:12,70
50 Brasse	00:33,33	00:32,91	00:32,54	00:32,24	00:31,94	00:31,58	00:31,21	00:30,91	00:30,67
100 Brasse	01:13,42	01:12,11	01:11,13	01:10,28	01:09,95	01:09,30	01:08,71	01:08,18	01:07,73
200 Brasse	02:40,30	02:38,18	02:35,36	02:33,24	02:32,53	02:30,42	02:29,14	02:28,01	02:27,03
50 Papillon	00:28,13	00:27,77	00:27,47	00:27,21	00:26,95	00:26,65	00:26,34	00:26,09	00:25,88
100 Papillon	01:03,64	01:02,80	01:02,23	01:01,67	01:00,83	01:00,05	00:59,21	00:58,76	00:58,37
200 Papillon	02:22,42	02:19,88	02:17,99	02:15,58	02:14,82	02:13,81	02:12,79	02:11,91	02:11,02
200 4 Nages	02:26,15	02:23,83	02:21,76	02:19,18	02:18,02	02:17,25	02:16,47	02:15,70	02:14,67
400 4 Nages	05:10,11	05:04,61	04:58,30	04:53,63	04:52,53	04:50,89	04:48,96	04:46,49	04:44,43

Grilles Messieurs Collectifs Nationaux 2025-2026

EPREUVE	15 ans	16 ans	17 ans	18 ans	19 ans	20 ans	21 ans	22 ans	23 ans et +
50 Nage Libre	00:24,31	00:24,03	00:23,79	00:23,42	00:23,25	00:23,08	00:22,91	00:22,73	00:22,58
100 Nage Libre	00:53,14	00:52,19	00:51,33	00:50,95	00:50,76	00:50,39	00:50,10	00:49,63	00:49,25
200 Nage Libre	01:55,87	01:53,99	01:52,52	01:51,68	01:51,26	01:50,63	01:50,01	01:49,48	01:48,75
400 Nage Libre	04:05,24	04:01,44	03:58,53	03:56,29	03:55,17	03:54,27	03:53,38	03:52,48	03:51,36
800 Nage Libre	08:27,50	08:21,93	08:17,29	08:12,66	08:12,66	08:08,95	08:05,70	08:02,92	08:00,60
1500 Nage Libre	16:14,02	16:03,38	15:54,51	15:47,42	15:37,66	15:33,22	15:27,90	15:23,47	15:19,03
50 Dos	00:27,67	00:27,18	00:26,81	00:26,44	00:26,22	00:26,12	00:25,92	00:25,75	00:25,58
100 Dos	00:59,35	00:58,30	00:57,51	00:56,72	00:56,31	00:55,99	00:55,62	00:55,31	00:54,89
200 Dos	02:09,26	02:07,64	02:06,03	02:04,42	02:03,73	02:02,92	02:02,12	02:01,31	02:00,39
50 Brasse	00:30,03	00:29,50	00:29,10	00:28,70	00:28,35	00:28,14	00:27,95	00:28,14	00:27,76
100 Brasse	01:05,52	01:04,47	01:04,00	01:03,54	01:02,84	01:02,37	01:01,78	01:01,32	01:00,85
200 Brasse	02:23,85	02:21,95	02:20,67	02:18,76	02:17,62	02:16,35	02:15,07	02:14,06	02:13,04
50 Papillon	00:25,86	00:25,40	00:25,05	00:24,71	00:24,52	00:24,34	00:24,16	00:23,97	00:23,79
100 Papillon	00:57,19	00:56,18	00:55,42	00:54,91	00:54,46	00:54,05	00:53,55	00:53,14	00:52,74
200 Papillon	02:10,84	02:07,98	02:05,69	02:03,63	02:02,72	02:01,92	02:01,11	02:00,31	01:59,28
200 4 Nages	02:10,16	02:08,07	02:06,32	02:04,92	02:04,12	02:03,30	02:02,49	02:01,68	02:00,86
400 4 Nages	04:36,82	04:33,32	04:30,33	04:27,83	04:26,83	04:24,34	04:22,09	04:20,10	04:18,35

Espoir :

Espoir

Age : 15 à 19 ans garçons
 Age : 14 à 18 ans filles
 Top 30 classements nationaux exprimés en pourcentage de l'IMPR (Son année d'âge)
 Choix DTN exceptionnel

Légende

SHN : Sportif de Haut Niveau	DTN : Directeur Technique National	FOJE : Le Festival Olympique de la Jeunesse Européenne
JO : Jeux Olympiques	EDF : Equipe de FRANCE	LEN : Ligue Européenne de Natation
CM : Championnats du Monde	JOJ : Jeux Olympiques de la Jeunesse	Jeux MED : Jeux méditerranéens
CE : Championnats d'Europe	TQO : Tournoi qualificatif Olympique	
PPF : Projet de Performance Fédéral	FINA : Fédération internationale de Natation	

Natation artistique

Critères SHN :

Elite	Senior	Relève
Top 8 JO (duo) Top 4 JO (par équipe) Top 8 CM olympique (duo) Top 4 CM olympique (par équipe) Top 1 CM non olympique Top 3 CE olympique (duo) Top 1 CE olympique (par équipe)	Top 16 JO (duo) Top 8 JO (par équipe) Top 16 CM olympique (duo) Top 8 CM olympique (par équipe) Top 8 CM non olympique (solo ou duo) Top 4 CM non olympique (par équipe) Top 4 CE olympique (duo ou par équipe)	Age : - de 24 ans Top 24 JO (duo) Top 10 JO (par équipe) Top 24 CM Senior olympique (duo ou par équipe) Top 20 CM Senior non olympique Top 16 CE Senior olympique (duo ou par équipe) Top 12 CE Senior non olympique Top 24 CM Junior ou jeune (duo ou solo) Top 16 CM Junior ou jeune (par équipe) Top 16 CE Junior ou jeune (duo ou solo) Top 12 CE Junior ou jeune (par équipe) Top 8 COMEN (duo ou solo) Top 4 COMEN (par équipe)
* Lors des compétitions par équipe, les sportifs remplaçants s'ils participent à la compétition sont listés au même titre que les titulaires.		

Collectif national :

Collectif National

Sélection en Edf de jeune à Senior
 Avoir répondu aux critères de détection PPF *
 Choix DTN exceptionnel

*Avoir participé aux tests d'entrée dans le projet de performance fédéral et avoir répondu aux exigences.

Espoirs :

Espoir

Age : - 19 ans garçons
 Age : - 18 ans filles
 Participer aux Championnats de France (par catégorie d'âge) et/ou aux évaluations et être retenu.
 Choix DTN exceptionnel

Lors des compétitions par équipe, les sportifs remplaçants s'ils participent à la compétition sont listés au même titre que les titulaires.

Légende

SHN : Sportif de Haut Niveau	DTN : Directeur Technique National	FOJE : Le Festival Olympique de la Jeunesse Européenne
JO : Jeux Olympiques	EDF : Equipe de FRANCE	LEN : Ligue Européenne de Natation
CM : Championnats du Monde	JOJ : Jeux Olympiques de la Jeunesse	Jeux MED : Jeux méditerranéens
CE : Championnats d'Europe	TQO : Tournoi qualificatif Olympique	
PPF : Projet de Performance Fédéral	FINA : Fédération internationale de Natation	

Plongeon

Critères SHN :

Elite	Senior	Relève
Top 8 JO (individuel ou synchronisé) Top 8 CM olympique Top 1 CM non olympique Top 3 CE Olympique	Top 16 JO (individuel ou synchronisé) Top 16 CM olympique Top 8 CM non olympique (individuel ou synchronisé) Top 4 CM non olympique (par équipe) Top 6 CE olympique Top 1 CE non olympique	Age : - de 26 ans Top 32 JO (individuel ou synchronisé) Top 32 CM Senior olympique (individuel) Top 24 CM senior Top 16 CE Senior Top 24 CM Junior (individuel) Top 16 CM Junior (synchronisé ou par équipe) Top 16 CE Junior ou JOJ (individuel) Top 12 CE Junior ou JOJ (synchronisé ou par équipe)

Collectif national :

Collectif National

Sélection en Edf Senior
Réaliser les critères de sélection Edf de l'année en cours sans pouvoir participer
Etre ancien gymnaste de HN et/ou avoir répondu aux critères de détection

Espoirs :

Espoir

Etre inscrit dans une structure d'accession (CAF) du PPF.
Choix DTN exceptionnel

Légende

SHN : Sportif de Haut Niveau	DTN : Directeur Technique National	FOJE : Le Festival Olympique de la Jeunesse Européenne
JO : Jeux Olympiques	EDF : Equipe de FRANCE	LEN : Ligue Européenne de Natation
CM : Championnats du Monde	JOJ : Jeux Olympiques de la Jeunesse	Jeux MED : Jeux méditerranéens
CE : Championnats d'Europe	TQO : Tournoi qualificatif Olympique	
PPF : Projet de Performance Fédéral	FINA : Fédération internationale de Natation	

Water-polo

Critères SHN :

Elite	Senior	Relève
Top 4 JO Top 4 CM Top 3 CE	Top 8 JO Top 8 CM Top 6 CE Liste large Edf si EDF élite	Age : - de 25 ans Top 12 CM (U15 à U20) Top 8 CE (U15 à U20) Top 8 Universiade ou Jeux med Top 8 COMEN

Collectif national :

Collectif National

Sélection en Edf de U15 à Senior

Espoirs :

Espoir

Liste large Edf U15
Liste large Edf U17
Choix DTN exceptionnel

Légende

SHN : Sportif de Haut Niveau	DTN : Directeur Technique National	FOJE : Le Festival Olympique de la Jeunesse Européenne
JO : Jeux Olympiques	EDF : Equipe de FRANCE	LEN : Ligue Européenne de Natation
CM : Championnats du Monde	JOJ : Jeux Olympiques de la Jeunesse	Jeux MED : Jeux méditerranéens
CE : Championnats d'Europe	TQO : Tournoi qualificatif Olympique	
PPF : Projet de Performance Fédéral	FINA : Fédération internationale de Natation	

Surveillance médicale des sportifs

Sportifs de haut niveau et des sportifs reconnus dans le PPF

Pour les Sportifs de Haut Niveau

Santé mentale

La FFN souhaite mettre une attention particulière sur la protection de la santé mentale des athlètes via :

Un questionnaire périodique de bien-être mental (auto-évaluation) pour tous les SHN du PPF, suivi via un AMS (Athlète Monitoring Système, par exemple athlète 360).

La mise à disposition d'un psychologue référencé, avec prises en charge partielle, et soutien psychosocial.

Une inclusion des clauses explicites sur le soutien psychologique, droits de l'athlète en santé mentale dans les conventions.

La SMR pour les SHN est la suivante :

- La consultation clinique
- L'ECG de repos (électrocardiogramme)
- Le bilan psychologique
- Le bilan diététique
- Questionnaire sur le surentraînement
- La fiche de synthèse

Elle doit être effectuée dans un centre agréé :

- Réseau grand INSEP
- Médecin déclaré d'une structure du PPF (accession ou excellence)
- Médecin du sport personnel, déclaré au préalable à la FFN

Elle doit être faite dans le délai suivant :

- Entre octobre et décembre n-1 dans le cas d'une reconduction annoncée par la FFN
- Entre janvier et mars de l'année N pour une 1^{ère} inscription

Prise en charge fédérale :

- Remboursement plafonné à 80€ pour les SHN

La facture est envoyée au service médical de la FFN.

Pour les Sportifs du Collectif National

La SMR pour les Sportifs du Collectif National (SCN) est la suivante :

- La consultation clinique

- L'ECG de repos (électrocardiogramme)
- Le bilan psychologique
- Le bilan diététique
- Questionnaire sur le surentraînement
- La fiche de synthèse

Elle doit être effectuée dans un centre agréé :

- Réseau grand INSEP
- Médecin déclaré d'une structure du PPF (accession ou excellence)
- Médecin du sport personnel, déclaré au préalable à la FFN

Elle doit être faite dans le délai suivant :

- Entre octobre et décembre n-1 dans le cas d'une reconduction annoncée par la FFN
- Entre janvier et mars de l'année N pour une 1^{ère} inscription

Prise en charge fédérale :

- Remboursement plafonné à 60€ pour les SCN

La facture est envoyée au service médical de la FFN.

Pour les Sportifs Espoirs

La SMR pour les Sportifs Espoirs est la suivante :

- La consultation clinique
- L'ECG de repos (électrocardiogramme)
- Le bilan psychologique
- Le bilan diététique
- Le questionnaire sur le surentraînement
- La fiche de synthèse

Elle doit être effectuée dans un centre agréé :

- Réseau grand INSEP
- Médecin déclaré d'une structure du PPF (accession ou excellence)
- Médecin du sport personnel, déclaré au préalable à la FFN

Elle doit être faite dans le délai suivant :

- Entre octobre et décembre n-1 dans le cas d'une reconduction annoncée par la FFN
- Entre janvier et mars de l'année N pour une 1^{ère} inscription

Prise en charge fédérale :

- Remboursement plafonné à 40€ pour les sportifs espoirs

La facture est envoyée au service médical de la FFN.

Pour les sportifs non listés, inscrits en structure du PPF

Aucune SMR n'est demandée par la FFN.

Si toutefois une structure en demande une, il est recommandé d'effectuer la même que celle des espoirs.

Aucune prise en charge fédérale si des examens sont effectués.

Le suivi socio-professionnel

État des lieux

La FFN compte plus de 650 sportifs listés et plus de 500 sportifs inscrits sur des structures du PPF soit plus de 1000 sportifs pour la FFN sur PSQS.

Environ 70% des sportifs sont au collège ou au lycée.

Environ 20% sont en études supérieures (université, école ingénieur, commerce, BTS, CAP, IUT...)

Le reste (10%) a terminé son cursus de formation, ou se trouve en situation professionnelle établie.

Référents du suivi socioprofessionnel

Deux CTN assurent la mission de référent pour le suivi socioprofessionnel des sportifs. Elles sont rattachées à la cellule haut niveau de la FFN (qui compte un salarié).

Il s'agit de Gaëlle Bréhard (gaelle.brehard@ffnatation.fr) et de Laurence Venet (laurence.venet@ffnatation.fr)

Elles collaborent avec les cadres techniques de la FFN en région et les responsables du suivi socio-professionnel dans les structures.

La stratégie et les priorités d'accompagnement socio-professionnel

L'accompagnement des sportifs se fait prioritairement pour :

- les sportifs appartenant au Cercle Haute Performance
- les sportifs de haut niveau (SHN)
- les sportifs listés (espoirs et collectif national)
- les sportifs en structure

L'accompagnement des sportifs est individuel. Il part du projet du sportif, de son projet scolaire, universitaire ou professionnel. L'aménagement proposé prend en compte la contrainte sportive qui est particulièrement chronophage dans les disciplines de la natation. Les sportifs ont un entraînement bi quotidien. Il est de ce fait difficile de suivre un projet de formation ou un projet professionnel en parallèle au projet sportif si des adaptations particulières ne sont pas proposées. Ces aménagements doivent être anticipés et discutés avec l'ensemble des parties prenantes.

L'accompagnement des sportifs se fait en lien avec les différentes ressources proposées sur le territoire :

- Les acteurs nationaux (Ministère chargé des sports, Ministère de l'Education Nationale, ANS, Fondation du pacte de performance...)

- Les acteurs régionaux (Maison Régionale de la performance, DRAJES, ...).

Les sportifs en structure d'accèsion sont principalement âgés de 13 à 19 ans. Leur accompagnement repose principalement sur des sujets liés à la scolarité : aménagements scolaires ou universitaires, l'orientation et le passage dans l'enseignement supérieur. Chaque structure du PPF doit désigner une personne référente du suivi socio-professionnel. Cette personne « ressource locale » prend en charge les liens privilégiés avec les sportifs et leur famille d'une part et les établissements scolaires d'autre part. Ces personnes bénéficient dans leur action du soutien des cadres en région et des référents nationaux.

Dans les structures rattachées à un établissement public (INSEP, CREPS), elles bénéficient des services dédiés à l'ensemble des sportifs de l'établissement avec lesquels elles collaborent activement.

Les aménagements scolaires s'appuient sur des textes réglementaires qui ne sont pas contraignants. De ce fait, la mise en œuvre de ces aménagements repose sur la bonne volonté des acteurs de l'Éducation Nationale. D'où l'importance que chaque structure organise régulièrement des temps d'échange et de partage avec les responsables scolaires.

Une visioconférence avec les responsables du suivi socio-professionnel sera proposée annuellement. Cette réunion a pour objectif d'échanger sur les bonnes pratiques.

La DTN est attachée à ce que la scolarité soit facilitée dans la mesure du possible. Pour soutenir la réussite des sportifs dans leur parcours, un partenariat fédéral a été monté avec Acadomia et avec le CNED. Le partenariat avec Acadomia nous permet de proposer des cours de soutien aux sportifs lorsqu'ils sont en stage avec l'Équipe de France. Acadomia propose également des « classes à distance » pour les sportifs.

Les sportifs en structure d'excellence, âgés de 19 ans et plus, sont dans un parcours d'études supérieures, ou en situation professionnelle (entreprise ou milieu sportif).

Pour eux, chaque structure d'excellence doit proposer une personne référente en charge du suivi socio-professionnel. Cette personne au niveau de la structure entretient des liens privilégiés avec les sportifs et les personnes en charge du suivi professionnel de la DTN (au niveau régional en priorité et/ou national si besoin).

Pour les sportifs en situation professionnelle, il est très difficile, au vu du volume d'entraînement, d'exercer son emploi sans s'appuyer sur certains dispositifs nationaux : CIP, Armées des champions, Douanes, Aide à la professionnalisation, Poste INSEP, Police Nationale, mécénat de compétence, etc... Ces dispositifs sont étudiés pour une cohérence entre un niveau sportif pérenne (SHN) et le projet professionnel. Ce soutien implique un accompagnement financier important. Il ne concerne qu'un nombre restreint de sportifs identifiés comme potentiellement médaillables.

Les sportifs listés qui ne sont pas dans l'une ou l'autre de ces structures peuvent s'appuyer sur l'accompagnement des référents nationaux du suivi-socio professionnel s'ils sont prioritairement SHN.

Base PSQS

Dans tous les cas, le PSQS (Portail de Suivi Quotidien du Sportif) doit être utilisé pour inscrire les sportifs sur les listes ministérielles et les structures du PPF. Cette base de données est aussi utilisée pour accompagner financièrement les sportifs via les aides personnalisées (AP). Cet outil est partagé par les différents acteurs sportifs (ANS, Ministère chargé des sports, MRP, DRAJES...). L'ensemble des acteurs en charge du suivi-professionnel doit s'assurer que les informations sur PSQS sont remplies et actualisées par l'ensemble des sportifs.

Modalités d'accompagnement financier

Le versement des aides individualisées pour les SHN se fait dans le respect des conditions d'attributions fixées par l'ANS et entre autres si le sportif répond au questionnaire sur sa situation financière.

Ce versement a lieu en priorité pour les sportifs qui s'entraînent à l'INSEP et/ou les sportifs qui préparent les JO.

Une attention particulière est par ailleurs portée, pour les frais de formation :

- Aux brevets fédéraux (BF5 réservé pour les SHN).
- Lorsque les frais de scolarité sont onéreux.

Aide à la reconversion

Les sportifs sont conviés à s'interroger sur leur projet professionnel lors de leur carrière sportive. Certains ne souhaitent pas anticiper leur reconversion, souvent par manque de temps. Un accompagnement peut être proposé pour les sportifs dans ce cas, même pour ceux n'ayant pas anticipé leur reconversion.

PROGRAMMES

Cartographie des structures et dispositifs au lancement du PPF

Natation (course et eau libre)

Programme d'Excellence (Los Angeles 2028 + excellence)

Liste des 10 clubs d'excellence "1", et centre national, ayant un nageur listé senior (ou médaillé mondial en épreuve non-olympique) :

- Antibes, Béthune, Canet, Marseille, Martigues, Toulouse, Rennes, Mulhouse.
- Ainsi que le Centre National d'Entraînement (CNE) INSEP.

Liste des 4 clubs d'excellence "2", et centre national, ayant au moins 3 nageurs listés relève ou collectif national (addition des 2 listes), et un entraîneur dédié à ce groupe uniquement (différencié du CAF) :

- Amiens, Lille, Nice, Grenoble

Nageurs ciblés par la Fédération et l'ANS, « Los Angeles 2028 » :

Un groupe restreint "Los Angeles 2028" est composé de nageurs ayant un potentiel avéré de qualification olympique à Los Angeles (en individuel ou en relais), en natation course ou en eau libre. Certains d'entre eux peuvent être identifiés tops prioritaires par l'ANS (cellule Ambition 2028 ou radar).

Le programme d'entraînement de chacun de ces nageurs est analysé par la FFN en lien avec chaque entraîneur concerné. Un accompagnement dédié est alors proposé : financier, humain, technique pour que ces nageurs se préparent le mieux possible.

Ces nageurs sont tous liés avec un club d'excellence "1" ou Centres nationaux (bien que certains s'entraînent tout ou partie de la saison à l'étranger).

Plusieurs nageurs sont identifiés comme prioritaires et sont suivis régulièrement par la direction technique nationale, notamment à travers la convention Los Angeles 2028.

A l'issue de chaque saison sportive, la liste sera remise à jour au regard des performances lors des compétitions internationales.

Nageurs ciblés par la Fédération, « excellence » :

Une cellule plus large "excellence" est composée de nageurs ayant un potentiel qualification olympique à Los Angeles (en individuel ou en relais).

Le programme d'entraînement de chacun de ces nageurs est ici aussi analysé par la FFN en lien avec chaque entraîneur concerné. Ces nageurs sont à minima liés avec un club d'excellence "2" ou centres nationaux.

A l'issue de chaque saison sportive, la liste sera remise à jour au regard des performances lors des compétitions internationales.

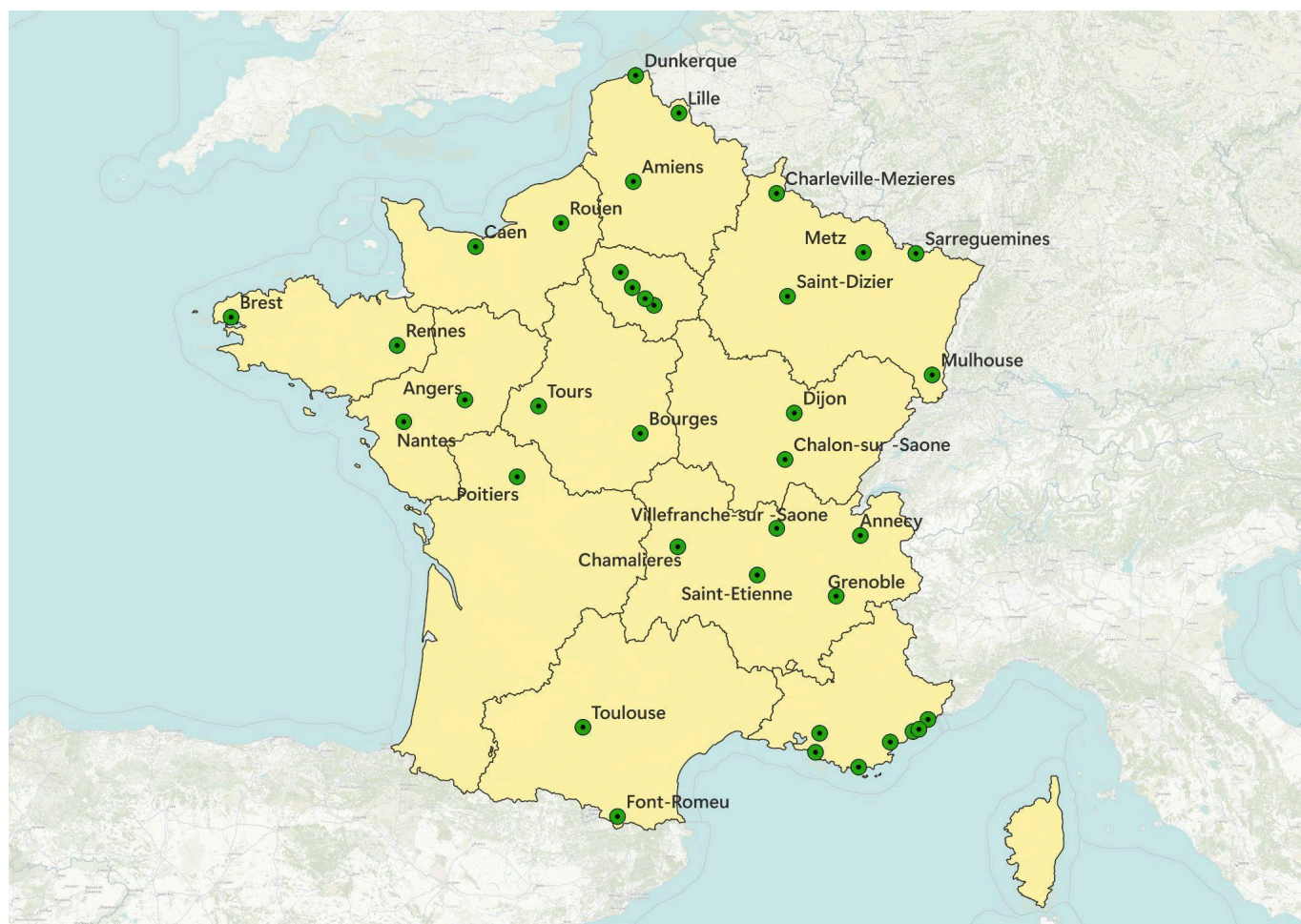
Programme d'Accession (nationale + territoriale)

Accession territoriale :

Un appel à candidature national a été lancé en début d'olympiade. L'ensemble des réponses a été étudié conjointement par la FFN et par la Ligue régionale correspondante. Les clubs ont candidaté pour apparaître comme structure d'accession du PPF pour l'olympiade 2025-2028.

Pour la rentrée en septembre 2025, 40 structures ayant répondu à cet appel à candidature répondent au cahier des charges des CAF (Accession Territoriale).

Tout au long de la saison sportive, les structures sont en contact avec les cadres techniques de la fédération qui accompagnent les entraîneurs et staffs sur les besoins et difficultés rencontrées. A l'issue de chaque saison sportive, la liste des CAF est étudiée afin de faire le bilan global sur le respect du cahier des charges et le fonctionnement global des structures.





Accession nationale :

Une liste de l'accession nationale, nommée "**liste des 100**" comprendra une centaine de nageurs (environ) identifiés par la Fédération, mise à jour chaque année :

- Les 5 meilleurs nageurs de leur année d'âge (ranking à l'IMPR). 14-15-16-17-18 ans en filles et 15-16-17-18-19 ans en garçons. Ce sont les meilleurs de la liste espoir.
- 50 nageurs (maximum) issus de la détection nationale, de moins de 18 ans et identifiés comme très prometteurs au regard de leur performance, situation personnelle, conditions d'entraînement, et le regard d'une cellule d'expert dédiée à la fédération : la cellule "accession natation".

Ces nageurs seront identifiés sur des « Centres Nationaux Relève » (CNR) lorsqu'ils ne sont pas déjà sur une structure du PPF.

Font Romeu sera l'un d'eux. Avec la même organisation que lors de l'olympiade précédente, le centre de Font Romeu axera clairement son action sur la formation de la meilleure génération montante (14-18 ans) pour les amener vers le plus haut niveau international jeune (voire senior) en même temps que la fin de leur lycée.

L'actuel CNE **INSEP** élargit sa population. Un groupe de jeunes nageurs (même catégorie que pour Font Romeu) complètera le groupe d'excellence senior (CNE) déjà existant à l'INSEP.

Un nouveau Centre National : le **Centre Aquatique Olympique** a été créé. Il permet d'accueillir les meilleurs jeunes détectés non pas quotidiennement comme à l'INSEP et Font-Romeu, mais lors de regroupements spécifiques fédéraux en plus des athlètes qui s'entraînent quotidiennement au centre.



Nageurs français qui s'entraînent à l'étranger : Ce nouveau Centre National au CAO a en plus de la valence CNR pour regrouper nos jeunes identifiés, une autre

valence « club d'accueil » de nos meilleurs athlètes internationaux. Un nombre croissant parmi nos meilleurs nageurs français entame un cursus universitaire à l'étranger, et ont besoin d'un point de chute clairement établis et référencé comme tel pour être en capacité de revenir en France de bonnes conditions sur des périodes plus ou moins longues jusqu'à 5 mois (avant les championnats de France, en début de saison, ou même pour un stage). De la même manière, en plus du groupe annuel du Centre National de l'INSEP, certains nageurs partis à l'étranger pourront intégrer la structure en cours de saison de manière temporaire.

D'autres CNR nécessaires pour accueillir les meilleurs espoirs français pourront s'ajouter en cours d'olympiade au regard d'un cahier des charges qui sera établi par la direction technique nationale en cours d'olympiade.

Tous les jeunes nageurs identifiés seront rattachés administrativement à une structure du PPF. Certains seront sur site à l'année dans un Club d'excellence, un CNR ou un CAF, d'autre uniquement lors de stages fédéraux sur un des CNR (pour les nageurs « isolés »). L'objectif clair de cette nouvelle strate « CNR » en natation est de suivre très précisément la population de l'accession nationale (liste des 100) et plus précisément celle estampillée « Ambition 2032 » avec l'ANS, et de les amener vers la médaille olympique à Brisbane 2032.

A l'issue de chaque saison sportive, la liste sera remise à jour au regard des performances lors des compétitions internationales.

Financements :

- Les clubs support des CAF sont éligibles à l'enveloppe territoriale de l'accession actuellement inclus dans l'enveloppe du PSF.
- Les CNR portés par les ligues concernées sont accompagnés par la Fédération à travers l'enveloppe de l'accession nationale, négociée dans le contrat de performance avec l'ANS.

Natation artistique

Programme d'Excellence (Los Angeles 2028 + excellence)

- Structure unique senior : Centre National d'Entrainement INSEP.
- Structure unique junior : Centre National Relève Aix en Provence.



Une liste de nageuses « Los Angeles 2028 » représente la première partie du PPF en natation artistique.

Plusieurs nageuses sont identifiées comme prioritaires et sont suivies régulièrement par la direction technique nationale, notamment à travers la convention Los Angeles 2028.

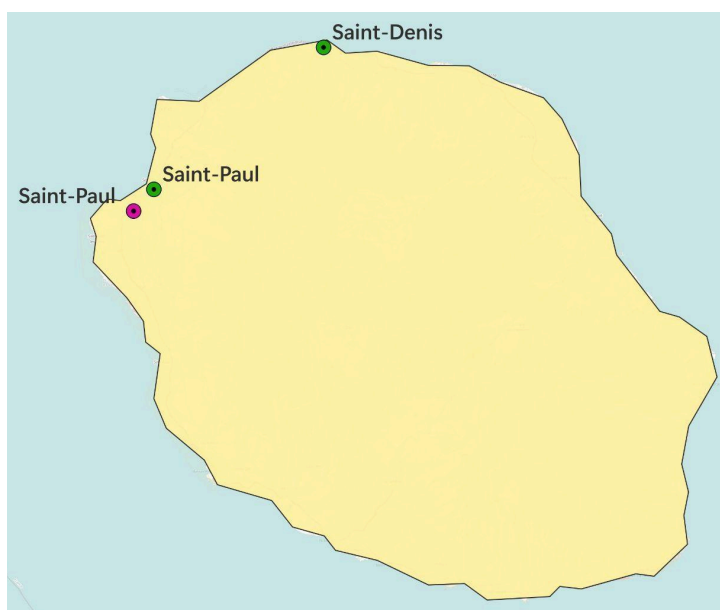
A l'issue de chaque saison sportive, la liste sera remise à jour au regard des performances lors des compétitions internationales.

Programme d'Accession (nationale + territoriale)

Accession territoriale :

CAF :

- 16 clubs répondant au cahier des charges:-



Accession nationale :
5 CNAHN



Plongeon

Programme d'Excellence (Los Angeles 2028 + excellence)

Structure à 2 sites : CNE + CAO

Une « antenne » du CNE INSEP au Centre Aquatique Olympique (CAO) permet l'entraînement dans des conditions olympiques en général, et à 10m en particulier.

Si les meilleurs jeunes plongeurs resteront à l'INSEP pour bénéficier de tout l'accompagnement in situ, les meilleurs seniors s'entraîneront régulièrement au CAO, pour être quotidiennement confrontés à des installations olympiques. Un entraîneur supplémentaire est de ce fait prévu pour pouvoir faire vivre correctement cette structure d'excellence à deux têtes (INSEP et CAO).

Une liste de plongeurs « Los Angeles 2028 » représente la première partie du PPF. Plusieurs plongeurs sont identifiés comme prioritaires et sont suivis régulièrement par la direction technique nationale, notamment à travers la convention Los Angeles 2028.

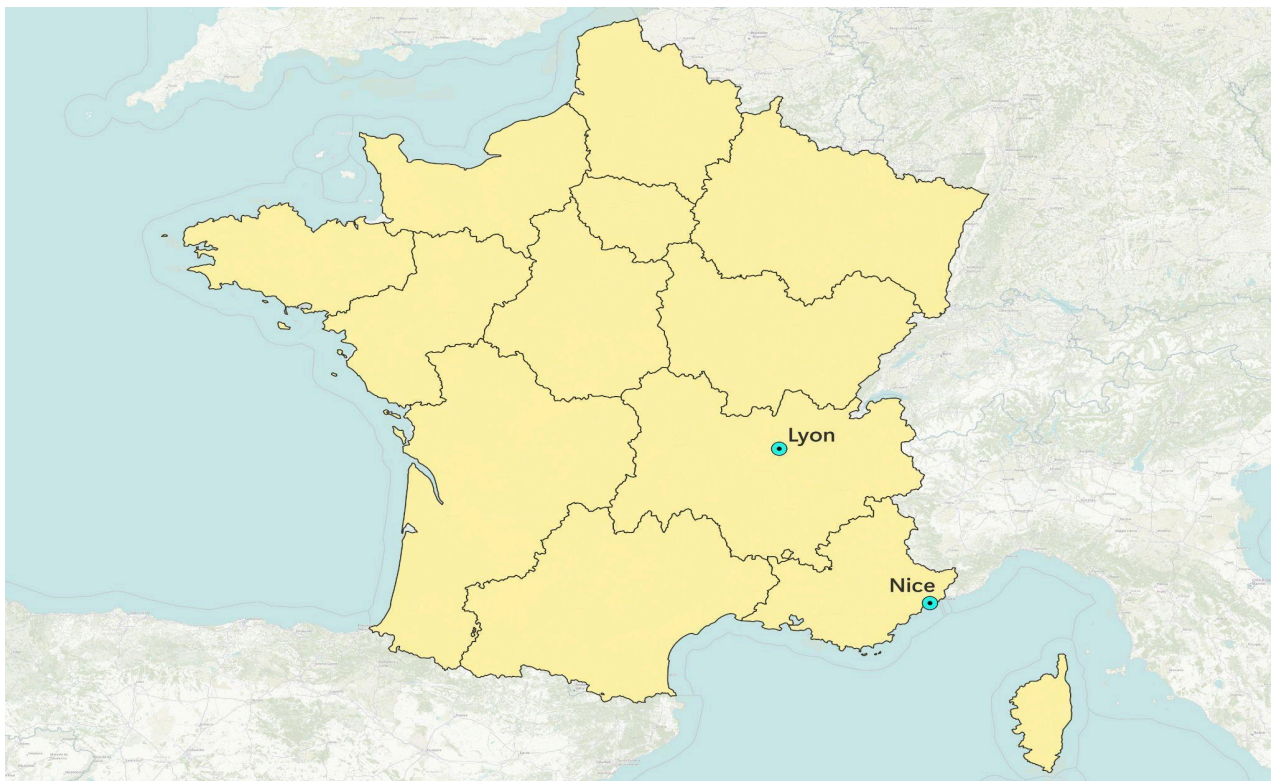
A l'issue de chaque saison sportive, la liste sera remise à jour au regard des performances lors des compétitions internationales.

Programme d'Accession (nationale + territoriale)

CAF :

2 clubs répondant au cahier des charges:-

- Lyon
- Nice



Water-polo

Programme d'Excellence féminin (Los Angeles 2028 + excellence)

Après deux olympiades complètes à faire grandir un Centre National féminin à l'INSEP, le résultat n'est pas concluant pour maintenir cette organisation. Le CNE INSEP de water-polo féminin ferme donc à l'issue de la saison 2024-2025.

Le système mis en place a permis une augmentation considérable du niveau de l'équipe nationale féminine de water-polo, notamment à travers l'exigence quotidienne et le rassemblement des meilleures joueuses. Néanmoins, la densité nationale n'est toujours pas au rendez-vous et le niveau de l'équipe de France ne passe pas le cap nécessaire pour jouer les premiers rôles à l'international. Il est donc décidé de fermer cette structure pour prioriser le travail sur la formation des jeunes joueuses, sur l'ensemble du territoire.

La strate excellence du water-polo féminin n'aura donc plus de structure dans le PPF. Les meilleures joueuses seront identifiées dans le championnat national (et à l'étranger) pour constituer la meilleure équipe possible, en la regroupant sur des stages préparatoires aux échéances internationales.

Un groupe de joueuses identifié comme prioritaire est suivi régulièrement par la direction technique nationale, notamment à travers la convention Los Angeles 2028.

Une liste de joueuse « Los Angeles 2028 » représente la première partie du PPF.

A l'issue de chaque saison sportive, la liste sera remise à jour au regard des performances lors des compétitions internationales.

Programme d'Excellence masculin (Los Angeles 2028 + excellence)

- Reconnaissance des clubs en senior : clubs d'excellence.
- Collectif junior qui intègre le Centre National d'Entrainement de l'INSEP.

Clubs d'excellence

Conformément aux critères indiqués dans le cahier des charges correspondant, le plus haut niveau européen détermine l'identification comme club d'excellence. En 2025, 1 club respecte ce cahier des charges : CN Marseille. La structure sera reconnue sur le PSQS à partir de la saison 2026-2027.

La volonté fédérale est de faire travailler l'équipe de France masculine de water-polo en lien avec le ou les clubs ayant ce niveau d'installation, de compétence et de joueurs (expérience quotidienne).

Collectif Juniors du CNE INSEP :

L'objectif affiché est de construire une génération pour Brisbane 2032.

La direction technique nationale ayant d'ores et déjà identifié la population cible pour cette échéance (u18) à l'aide de tests, ce collectif masculin à l'INSEP permettra de regrouper les 16 meilleurs d'entre eux. Il améliorera leur formation pendant leur 3 années de lycée. L'objectif est de permettre aux meilleurs talents identifiés dans les clubs de poursuivre leur formation avec un triple avantage :

- Construire une dynamique collective autour des meilleurs d'une génération montante, en les regroupant au quotidien sur une même structure d'entraînement ;
- Augmenter leur temps de jeu dans une équipe de haut niveau, car leur niveau est souvent encore insuffisant pour jouer dans une équipe 1 en tant que titulaire à cet âge ;
- Permettre à nos meilleurs clubs de retrouver leurs meilleurs 15 ans français, trois ans après, avec un niveau le plus proche possible de l'excellence internationale.

Avec ce fonctionnement, nos meilleurs clubs français auront alors davantage de 18-20 ans sélectionnables en équipe de France, capables d'évoluer dans leur équipe 1 et ainsi d'être confrontés au plus haut niveau international (champion's league).

Ainsi, la génération identifiée aura l'équivalent d'une olympiade (2028-32) pour continuer leur progression au plus haut niveau international : la champion's league. Nous donnons ainsi le maximum de chance à notre équipe de France de 2032 d'être constituée d'éléments habitués à la plus grande compétition mondiale de club de waterpolo : ce qui est un élément distinctif de toutes les équipes nationales médaillées.

Un groupe de joueur identifié comme prioritaire est suivi régulièrement par la direction technique nationale, notamment à travers la convention Los Angeles 2028.

Une liste de joueurs « Los Angeles 2028 » représente la première partie du PPF.
A l'issue de chaque saison sportive, la liste sera remise à jour au regard des performances lors des compétitions internationales.

Programme d'Accession (nationale + territoriale) – féminin et masculin

Accession Territoriale :

CAF :

Clubs répondant au cahier des charges :

Granville, Laval, Saint-Jean d'Angely, Bordeaux, Nice, Tourcoing-Lille, Douai,
Taverny, Strasbourg, Aix en Provence, Marseille,

CAF Féminin :



CAF Masculin :



Accession nationale :

CNAHN :

- 6 programmes construisent l'accession nationale en WP :

4 CNAHN masculins :

- 2 CNAHN U15 (portés par la ligue Île de France et PACA)
- 2 CNAHN U13 (portés par la ligue Grand Est et Hauts de France)

2 CNAHN u15 féminins :

- ❖ CNAHN U15 (porté par la Nouvelle Aquitaine)
- ❖ CNAHN U15 Ouest (porté par la ligue Pays de la Loire)

Principes :

La strate de l'accession nationale se focalise sur la génération des moins de 15 ans.

Les objectifs sont les suivants :

- ❖ Chez les jeunes joueuses : Regrouper largement les meilleures nationales u15 sur des stages pilotés par 3 ligues régionales en lien avec la direction technique nationale, pour détecter et accompagner une nouvelle génération en vue de leur intégration dans un club du plus haut niveau par la suite (élite nationale, voire européenne).
- ❖ Chez les jeunes joueurs : Regrouper largement les meilleurs nationaux encore plus jeunes (u13) sur des stages pilotés par 2 ligues en lien avec la direction technique nationale, pour détecter et accompagner des jeunes collégiens (6^e/5^e) en vue de leur intégration dans un CNAHN u15.
- ❖ Continuer à suivre la génération u15 (4^e/3^e) sur des regroupements pilotés par 2 autres ligues pour continuer leur formation et sélectionner les meilleurs d'entre eux pour intégrer le CNR en entrant au lycée.

Le pilotage par ligue permet de regrouper les jeunes dans chaque catégorie sur un territoire identifié (le manque de densité ne permet pas d'avoir une organisation similaire dans chacune des régions)

Cahier des charges des structures et dispositifs du programme

Pour une structure d'Excellence

Natation (course et eau libre)

Cahier des charges – Excellence 1 – Natation (course et eau libre)	
Objectif de formation	Intégrer l'Équipe de France Olympique pour 2028 Intégrer à moyen ou court terme la "cellule Ambition 2028"
Public concerné	Nageurs de bassin et d'eau libre de tout âge Performance : sur 2 années de suite, avoir au moins 1 SHN catégorie Senior, ou médaillé mondial si épreuve NO ; qui s'entraîne sur place.
Effectif minimal et maximal	4 minimum, 12 maximum, par entraîneur. Possibilité d'avoir plusieurs groupes. 3 non SHN maximum pour 1 SHN
Effectif et qualification pour l'encadrement sportif, médical et social	1 entraîneur BE2/12 nageurs, 1 Préparateur Physique, 1 kinésithérapeute, 1 docteur, 1 personne en charge du Suivi socio professionnel.
Volume horaire hebdomadaire d'entraînement	20h dans l'eau Accès minimum 4h/ semaine salle de préparation Physique
Nature des enseignements disponibles et aménagements prévus	Au moins 1 établissement scolaire ou universitaire avec aménagements prévus, ou e-learning
Convention structure / établissement scolaire	Existence d'une convention signée
Nature et modalité de la SMR	Dates et lieu de la SMR prévus

Modalités de mise en œuvre de la formation sportive et citoyenne. Lutte contre le dopage.	Participation des sportifs et encadrement à au moins 1 Action (type conférence a minima) de lutte contre le dopage
Installations, équipements	Bassin de 50m, dispo 10 séances/semaine de 2h, 1 ligne d'eau pour 6 nageurs maximum, plots pékin, départ dos, drapeaux 5m, chrono visible, salle de prépa physique
Conditions d'hébergement, restauration, vie quotidienne	Proposer un hébergement et une restauration sur toute l'année adaptés à la pratique du haut niveau
Support juridique du fonctionnement de la structure (coordination, responsabilité technique, responsabilité financière)	1 coordinateur : lien avec la cellule haut niveau 1 responsable technique : lien avec le directeur de l'EDF
Budget prévisionnel annuel et les coûts et tarifications par sportif	Présentation des actions prévues sur l'ensemble de la saison, leur coût prévisionnel, et la part demandée aux nageurs
Qualification et honorabilité	L'ensemble de l'encadrement sportif et intervenant fourni : diplômes, cartes professionnelles. L'entraîneur référent doit valider le questionnaire « Éthique FFN »
Structure portée par une entité juridique disposant d'une personnalité morale	Attestation du président de club de l'accueil de ce groupe d'entraînement « excellence »

Cahier des charges – Excellence 2 – Natation (course et eau libre)	
Objectif de formation	Intégrer l'Équipe de France Olympique pour 2028 Intégrer à moyen ou court terme la "cellule Ambition 2028"

Public concerné	Nageurs de bassin et d'eau libre de tout âge Performance : sur 2 années de suite, avoir au moins 3 nageurs listé relève ou collectif national (cumul des deux) ; qui s'entraînent sur place
Effectif minimal et maximal	4 minimum, 12 maximum, par entraîneur. Possibilité d'avoir plusieurs groupes. 3 non SHN maximum pour 1 SHN
Effectif et qualification pour l'encadrement sportif, médical et social	1 entraîneur BE2 ou DES /12 nageurs, 1 Préparateur Physique, 1 kinésithérapeute, 1 docteur, 1 personne en charge du Suivi socio professionnel.
Volume horaire hebdomadaire d'entraînement	20h dans l'eau Accès minimum 4h/ semaine salle de préparateur Physique
Nature des enseignements disponibles et aménagements prévus	Au moins 1 établissement scolaire ou universitaire avec aménagements prévus, ou e-learning
Convention structure / établissement scolaire	Existence d'une convention signée
Nature et modalité de la SMR	Dates et lieu de la SMR prévus
Modalités de mise en œuvre de la formation sportive et citoyenne. Lutte contre le dopage.	Participation des sportifs et encadrement à au moins 1 action (type conférence a minima) de lutte contre le dopage
Installations, équipements	Bassin de 50m, dispo 10 séances/semaine de 2h 1 ligne d'eau pour 6 nageurs maximum, plots pékin, départ dos, drapeaux 5m, chrono visible, salle de prépa physique
Conditions d'hébergement, restauration, vie quotidienne	Proposer un hébergement et une restauration sur toute l'année adaptés à la pratique du haut niveau

Support juridique du fonctionnement de la structure (coordination, responsabilité technique, responsabilité financière)	1 coordinateur : lien avec la cellule haut niveau 1 responsable technique : lien avec le directeur de l'EDF
Budget prévisionnel annuel et les coûts et tarifications par sportif	Présentation des actions prévues sur l'ensemble de la saison, leur coût prévisionnel, et la part demandée aux nageurs
Qualification et honorabilité	L'ensemble de l'encadrement sportif et intervenant fourni : diplômes, cartes professionnelles. L'entraîneur référent doit valider le questionnaire « Éthique FFN »
Structure portée par une entité juridique disposant d'une personnalité morale	Attestation du président de club de l'accueil de ce groupe d'entraînement « excellence »

Natation artistique

Centre National Relève (CNR) :

Objectifs de la structure Centre National Relève (CNR) Natation Artistique

Développement national vers le meilleur niveau international junior

Préparer les jeunes nageurs au haut niveau international

Structure préparatoire au CNE

Préparer les sportifs à l'accession aux finales et podiums des compétitions internationales de référence Juniors et préparer l'accès au Centre National d'Entraînement SENIOR, en accord avec les orientations techniques spécifiques de la discipline.

Permettre aux sportifs admis dans cette structure de poursuivre leur projet sportif et de formation.

Le CNR représente un centre de ressource pour les entraîneurs de l'accès au haut-niveau. A ce titre, il est un lieu support aux ERFAN et à l'INFAN pour la formation des entraîneurs de l'accès au haut niveau.

Compétitions :

Coupe du monde paris + 1 coupe du monde + compétition(s) de référence de la catégorie junior.

A - Le groupe CNR

Public concerné

ATHLÈTES TOUTES CATÉGORIES : 14 ans et plus. Filles et garçons.

Une attention particulière doit être portée sur la natation artistique masculine et l'épreuve du duo mixte.

Conditions d'entrée :

Le recrutement est national et piloté par une commission dirigée par le DTN ou son représentant.

Être un athlète sur liste ministérielle et en priorité SHN.

Des athlètes inscrits sur liste Espoirs ou Collectif National ayant répondu aux tests de sélection de cette structure pourront être intégrés.

Tout en répondant aux critères ci-dessus, le parcours des athlètes serait favorisé avec une précédente expérience au sein d'un CNAHN avant l'intégration au CNR.

L'admission est valable pour une saison.

Conditions de maintien :

Progression satisfaisante (aspects individuels et collectifs), participations aux compétitions de référence internationale, engagement dans le double projet satisfaisant, respect des règles de vie et d'hygiène digne d'un sportif se projetant vers le haut-niveau.

Toutefois l'effectif peut être complété, de manière exceptionnelle, par des sportifs non listés, à très fort potentiel, n'excédant pas 20% de l'effectif total.

Effectif minimal et maximal

L'effectif minimum de la structure est 8 athlètes. Il serait souhaitable d'atteindre un effectif de 10 athlètes, 14 au maximum.

Encadrement auprès des sportifs

L'encadrement est validé par le DTN.

La coordination de cette structure est confiée au cadre technique missionné en Natation Artistique et/ou à un responsable local identifié par la fédération.

Encadrement sportif :

Un entraîneur "head coach" CTS ou entraîneur ou salarié de la FFN et titulaire du BEES 2° ou du DESJEPS est responsable à plein temps de la préparation des

sportifs.

Un entraîneur salarié du CNAHN et titulaire du BEES 2° ou du DESJEPS ou un entraîneur en formation pour renforcer le staff.

Ils sont assistés par d'autres intervenants spécialistes (PPG, sport acrobatique, danse, préparation mentale, etc ...) ou stagiaires sous la responsabilité du head coach. Les noms et coordonnées de tous les intervenants sont transmis à la FFN et/ou inscrits sur le PSQS.

Obligation pour l'entraîneur de participer à un séminaire/an en liaison avec la FFN.
Un entraîneur peut à lui seul encadrer un effectif maximum de 8 athlètes.

Les cartes professionnelles et les coordonnées de tous les intervenants doivent être transmises lors de la candidature de la structure et doivent être mises à jour auprès du cellule haut niveau (dhn@ffnatation.fr) en cas de modification.

Les entraîneurs doivent valider le questionnaire « Éthique FFN »

Tous les professionnels identifiés pourront être contactés par les équipes fédérales pour échanger sur les sportifs du groupe CNR

B - Les conditions d'entraînement, de scolarité, d'hébergement

Volume horaire hebdomadaire d'entraînement possible

22h hebdomadaire dans l'eau au minimum/ 4h hebdomadaire hors de l'eau au minimum/ 42 semaines de 5 à 6 jours /an.

Capacité d'augmenter les horaires lors des stages jusqu'à 8h/jour dans l'eau.

Installations, équipements

A minima :

Piscine avec bassin de 25m : disponibilité de 12h minimum par semaine avec au moins 6 lignes d'eau disponibles et 3 lignes d'eau à minima sur le reste du temps.

Salle de sport avec matériel disponible 2h par semaine et gymnase ou salle de danse disponible 2h par semaine.

Nature des enseignements disponibles et aménagements prévus

La scolarité des sportifs doit être organisée avec des aménagements leur permettant la réalisation de leur double projet scolaire ou de formation et sportif.

Un référent structure veille à la communication du calendrier des athlètes et à la répartition des entraînements par rapport à la scolarité en liaison avec les entraîneurs et l'établissement scolaire.

Convention structure / établissement scolaire

Des conventions doivent être établies entre la structure et les établissements scolaires, définissant entre autres, les modalités d'organisation du rythme hebdomadaire classique et les modalités de rattrapages, lors des absences pour stages et compétitions sportives.

Conditions d'hébergement, restauration, vie quotidienne

L'hébergement des athlètes doit être conforme aux textes en vigueur pour les sportifs mineurs. Les modalités d'encadrement des mineurs hors temps de formation scolaire ou sportive doivent être définies et répondre aux textes en vigueur.

La restauration doit être adaptée au fonctionnement de la structure et répondre aux textes en vigueur. La diététique doit être adaptée au projet sportif. Le transport des athlètes sur les lieux de formation et d'entraînement doit répondre aux textes en vigueur.

C - Lien avec la fédération

La structure étant le lieu d'entraînement de l'Équipe de France Junior, le lien entre l'entraîneur du CNR sera constant avec la direction des Équipes de France de Natation Artistique. Un travail en collaboration sera fait sur l'ensemble des sujets :

- Recrutement.
- Evaluation.
- Sélection.
- Programmation de la charge de l'entraînement.
- Éléments de l'entraînement (chorégraphiques, aspects physiques, etc.).

D – Structuration

Support juridique du fonctionnement de la structure

(Coordination, responsabilité technique, responsabilité financière)

1 coordinateur administratif qui assure le lien avec la Fédération et notamment les inscriptions / suivi sur PSQS (ne peut pas être l'entraîneur).

L'entraîneur du CNR est le responsable technique : en lien avec l'Équipe Technique Nationale (ETN).

Budget prévisionnel annuel et les coûts et tarifications par sportif

Signature d'une convention FFN/athlète avec ces éléments précisés, dès le début de saison.

Coût quotidien : réparti entre FFN et famille, défini dans la convention individualisée.

Qualification et honorabilité

Dans le cadre de son plan de sensibilisation sur l'honorabilité pour assurer que toutes les personnes concernées soient identifiées, la FFN organise la remontée d'informations lors de la prise ou renouvellement de la licence/fonction (attestation honorabilité signée, transmission des diplômes, qualifications, et cartes professionnelles à jour) :

- Tous encadrants (entraîneurs, aides-entraîneurs, préparateurs physiques, staff technique), qu'ils soient bénévoles ou rémunérés.
- Dirigeants et membres des comités techniques ou cadres fédéraux intervenant auprès des athlètes.

Contrôle automatisé via le SI Honorabilité (service de l'État)

De plus les membres des staffs techniques doivent valider le questionnaire « Éthique FFN ».

Par ailleurs, la structure assure un suivi encadré des présences et un balisage du temps hebdomadaire et annuel des sportifs (temps scolaire, temps sportifs, temps personnel, stages, compétitions, retour en famille).

Structure portée par une entité juridique disposant d'une personnalité morale

Attestation du président du club support (ou de la ligue si pas de club) concerné(e) de l'accueil de ce groupe d'entraînement « CNR ».

Un même club support peut avoir un CNR, un CNAHN et un CAF à partir du moment où les organisations et les populations sont différenciées.

Quatre piliers à respecter sur le lien Ligue/CNR/FFN :

- Partage avec la Ligue de la stratégie du CNR (recrutement, calendrier) et de tous les points du cahier des charges ci-dessus.
- Le CNR est un lieu de formation privilégié (nageurs et encadrements) pour la ligue et son ERFAN d'une part et la FFN et l'INFAN d'autre part.
- Rayonnement national du CNR.
- Le groupe CNR est bel et bien un groupe différent de celui du club support, ainsi que du CNAHN, voire du CAF s'il en existe.

Modalités de mise en œuvre de la formation sportive et citoyenne.

Lutte contre le dopage.

Participation des sportifs et encadrement aux actions mises en place pour la lutte contre le dopage, sur le sujet de l'éthique et de la citoyenneté.

**Cahier des charges – Excellence
Centre National d'Entraînement Natation artistique**

Objectif de formation	Préparer les sportifs de haut niveau à l'accession aux finales et podiums des compétitions internationales de référence Juniors et plus particulièrement Seniors (visée Podium Los Angeles 2028). Permettre aux sportifs admis dans ces structures de poursuivre leur projet sportif et de formation ou d'insertion professionnelle. Devenir des sites privilégiés pour les regroupements préparant aux échéances majeures et des centres de formation pour les entraîneurs de l'accès et du haut-niveau en lien avec l'INFAN et les ERFAN
Public concerné	Le recrutement est national et piloté par une commission dirigée par le DTN ou son représentant. Seuls les nageurs inscrits sur la liste des Sportifs de Haut-Niveau ou du Collectif National sont admis dans le Centre National d'Excellence. L'examen de toutes les candidatures se fait sur proposition argumentée du Directeur des équipes de France. Tout en répondant aux critères ci-dessus, un apport par le CNE Relève vers le Centre National d'Entraînement est attendu.
Effectif minimal et maximal	L'effectif visé de la structure est de 16 sportifs. (12 minimum)
Effectif et qualification pour l'encadrement sportif, médical et social	L'encadrement est validé par le DTN. Trois entraîneurs salariés de la FFN ou du Ministère de tutelle à minima, responsables à plein temps de la préparation des sportifs. Ils sont assistés par d'autres entraîneurs, spécialistes (PPG, sport acrobatique,

	danse, etc. ...) ou stagiaires sous leur responsabilité. Obligation pour les entraîneurs d'organiser et participer au minimum à un séminaire par an commun aux entraîneurs du programme d'excellence et/ou de suivre 5 jours par an de formation personnalisée. Les entraîneurs doivent valider le questionnaire « Éthique FFN »
Volume horaire hebdomadaire d'entraînement	45 semaines de 5 à 6 jours par an, 4 à 8 heures quotidiennes, soit 24 heures hebdomadaires au minimum.
Nature des enseignements disponibles et aménagements prévus	Le coordonnateur du ou des Centres Nationaux d'Entraînement assure le suivi-socio professionnel des athlètes. Il travaille en étroite collaboration avec le responsable de la cellule d'accompagnement et de reconversion des sportifs de la FFN. Le coordonnateur travaille en collaboration avec les entraîneurs responsables de la structure. L'hébergement des athlètes, la restauration, et les transports doivent être conformes aux textes en vigueur pour les sportifs mineurs et majeurs d'une part, et orientés vers la performance d'autre part.
Convention structure / établissement scolaire	Des conventions doivent être établies entre la structure et les établissements scolaires et/ou d'enseignement supérieur et/ou de formation professionnelle, définissant entre autres, les modalités d'organisation du rythme hebdomadaire classique et les modalités de rattrapages, lors des

	absences pour stages et compétitions sportives. Le coordonnateur du Centre National d'Entraînement assure le suivi socio professionnel, la répartition des entraînements par rapport à la scolarité des athlètes et l'aménagement des examens. Il travaille en étroite collaboration avec les responsables de la cellule d'accompagnement des sportifs de la FFN.
Nature et modalité de la SMR	Le médecin coordonnateur en liaison avec le coordonnateur du ou des Centres Nationaux d'Entraînement met en œuvre le SMR. Il veille à la diffusion et la circulation des informations avec le département médical fédéral (recueil centralisé des données auprès de la fédération). Le médecin coordonnateur en liaison avec l'encadrement du ou des Centres Nationaux d'Entraînement coordonne l'accompagnement médical et paramédical avec l'ensemble du personnel du site d'implantation. Disponibilité d'un espace de kinésithérapie et de récupération physique de proximité.
Modalités de mise en œuvre de la formation sportive et citoyenne. Lutte contre le dopage.	Participation des sportifs et encadrement à au moins 1 action (type conférence a minima) de lutte contre le dopage.
Installations, équipements	Bassin de 25 m avec profondeur suffisante, salle de musculation, de danse et d'acrobatie, salle de musculation, unité de récupération, local médical, vestiaires et/ou casiers individuels.

Conditions d'hébergement, restauration, vie quotidienne	L'hébergement des athlètes doit être conforme aux textes en vigueur pour les sportifs mineurs et majeurs. Les modalités d'encadrement des mineurs hors temps de formation scolaire ou sportive doivent être définies et répondre aux textes en vigueur. La restauration doit être adaptée au fonctionnement de la structure et répondre aux textes en vigueur. La diététique doit être adaptée au projet sportif. Le transport des athlètes sur les lieux de formation et d'entraînement doit répondre aux textes en vigueur. Capacité d'accueil de stagiaires EDF junior si nécessaire.
Support juridique du fonctionnement de la structure (Coordination, responsabilité technique, responsabilité financière)	1 coordinateur : lien avec la cellule haut niveau Responsable technique = Directeur des EDF
Budget prévisionnel annuel et les coûts et tarifications par sportif	Signature d'une convention FFN/athlète avec ces éléments précisés, dès le début de saison. Coût quotidien : réparti entre FFN et famille, défini dans la convention individualisée.
Qualification et honorabilité	L'ensemble de l'encadrement sportif et intervenant fourni : diplômes, cartes professionnelles. Les entraîneurs doivent valider le questionnaire « Éthique FFN »
Structure portée par une entité juridique disposant d'une personnalité morale	Signature du pdt de la FFN de cette convention

Plongeon

Cahier des charges – Excellence – Plongeon	
Objectif de formation	Construire une équipe de France complète pour Los Angeles 2028 (individuel : 3 et 10m, synchronisé)
Public concerné	Plongeurs identifiés et recrutés sur le CNE INSEP. Avoir au moins 50% de l'effectif listé HN (Elite, Sénior, Relève).
Effectif minimal et maximal	5 minimum, 10 Maximum.
Effectif et qualification pour l'encadrement sportif, médical et social	L'encadrement est validé par le DTN. - 1 entraîneur salarié de la FFN (BE2) ou du Ministère de tutelle à plein temps à minima pour 5 Athlètes. - 1 Préparateur physique - 1 Kinésithérapeute - 1 médecin - 1 préparateur mental - 1 coordonnateur de structure pour : suivi sociaux pro, suivi des SMR, lien hébergement et structure sportive
Volume horaire hebdomadaire d'entraînement	- Entraînement biquotidien du lundi au samedi - Volume hebdomadaire : 24H, soit 6H par jour avec : travail en piscine ; zone de travail à sec ; salle de musculation - Préparation physique : 5H / semaine
Nature des enseignements disponibles et aménagements prévus	Au moins 1 établissement scolaire ou universitaire ou e-learning avec aménagements prévus pour le double projet des sportifs.
Convention structure / établissement scolaire	Existence d'une convention signée pour l'aménagement du double projet,

	modalités de rattrapages, absences pour stages ou compétitions.
Nature et modalité de la SMR	Dates et lieu de la SMR prévus
Modalités de mise en œuvre de la formation sportive et citoyenne. Lutte contre le dopage.	Participation des sportifs et encadrement à au moins 1 action (type conférence à minima) de lutte contre le dopage
Installations, équipements	- 1 fosse à plongeon disponible 2x/jour (minimum 2H30 par créneau dans l'eau) - Possibilité de s'entraîner en plateforme (5, 7.5 et 10M) et en tremplins. - Zone de travail à sec : tremplin à sec, trampoline, praticable, autres matériels d'entraînement (tapis, caisse a salto, etc.) - Salle de préparation physique complète - Matériel vidéo - Salle de réunion
Conditions d'hébergement, restauration, vie quotidienne	Hébergement possible à proximité de la piscine et conforme aux textes en vigueur pour les sportifs mineurs et majeurs. Proposer une restauration adaptée au projet sportif à proximité de la piscine et/ou de l'hébergement. Transports entre les différentes structures adaptés (scolarité, hébergement, entraînement) et conformes aux textes en vigueur. Facilité d'accès aux soins médicaux et à la récupération.
Support juridique du fonctionnement de la structure (coordination, responsabilité technique, responsabilité financière)	1 coordinateur : lien avec cellule haut niveau Responsable technique = directeur des EDF
Budget prévisionnel annuel et les coûts et tarifications par sportif	Signature d'une convention FFN/athlète/club avec ces éléments précisés, dès le début de saison.

	Coût quotidien : réparti entre FFN et famille, défini dans la convention individualisée.
Qualification et honorabilité	L'ensemble de l'encadrement sportif et intervenant fourni : diplômes, cartes professionnelles. Les entraîneurs doivent valider le questionnaire « Éthique FFN »
Structure portée par une entité juridique disposant d'une personnalité morale	Signature du pdt de la FFN de cette convention

Water-polo

Cahier des charges club d'Excellence – Water-polo	
Objectif de formation	Partenariat avec l'Équipe de France pour élever le niveau de celle-ci
Public concerné	Joueurs et staff de l'équipe 1 du club éligible
Effectif minimal et maximal	Équipe type + remplaçants
Effectif et qualification pour l'encadrement sportif, médical et social	1 entraîneur BE2/12 joueurs, 1 Préparateur Physique, 1 kinésithérapeute, 1 docteur, 1 personne en charge du Suivi socio professionnel.
Volume horaire hebdomadaire d'entraînement	20h dans l'eau 4h à sec
Performance minimale	Top 4 EC ou top 8 CL en masculin Top 4 EC ou top 8 CL en féminin
Nature et modalité de la SMR	Dates et lieu de la SMR prévus (pour listés)
Modalités de mise en œuvre de la formation sportive et citoyenne. Lutte contre le dopage.	Participation des sportifs et encadrement à au moins 1 action (type

	conférence a minima) de lutte contre le dopage
Installations, équipements	Bassin de 50m, disponible 2x/jour, terrain olympique
Conditions d'hébergement, restauration, vie quotidienne	Proposer un hébergement au moins ponctuel à proximité immédiate de la piscine. Proposer une solution de restauration ponctuelle à proximité immédiate du lieu d'entraînement. Connaître les modalités de trajet des nageurs identifiés (commun, individuel, temps, etc...)
Support juridique du fonctionnement de la structure (coordination, responsabilité technique, responsabilité financière)	1 coordinateur : lien avec la cellule Haut Niveau 1 responsable technique : lien avec le directeur des EDF
Budget prévisionnel annuel et les coûts et tarifications par sportif	Présentation des actions prévues sur l'ensemble de la saison, leur coût prévisionnel, et la part demandée aux nageurs
Qualification et honorabilité	L'ensemble de l'encadrement sportif et intervenant fourni : diplômes, cartes professionnelles. Les entraîneurs doivent valider le questionnaire « Éthique FFN »
Structure portée par une entité juridique disposant d'une personnalité morale	Attestation du président de club de l'accueil de ce groupe d'entraînement « excellence »

Pour une structure d'Accession nationale (CNAHN)

Natation artistique

Objectifs de la structure CNAHN Natation Artistique

Développement régional vers le meilleur niveau national par catégorie d'âge
Préparer les jeunes nageurs pour une carrière future

Structure préparatoire au Centre National Relève (CNR).

Structure permanente, support de préparation de l'équipe de France Jeune.

Accompagne les sportifs dans leur formation vers l'excellence, en acquérant les compétences nécessaires pour poursuivre une préparation à la haute performance internationale et préparer l'accès au CNE Relève, en accord avec les orientations techniques spécifiques à la discipline et aux épreuves concernées.

A - Le groupe CNAHN

Public concerné

Athlètes de catégorie **Jeunes** (prioritairement) et **Juniors** : Filles et garçons de 12 à 18 ans. Une attention particulière est portée à la natation artistique masculine et à l'épreuve du duo mixte.

- Athlètes non retenus au CNR mais candidats à court terme, répondant aux tests d'entrée CNAHN, ou proposés sur liste ministérielle ou de Haut Niveau (HN).
- Le recrutement est national, en accord avec la DTN et selon les critères définis à l'échelle nationale (tests d'entrée).
- Seuls les nageurs inscrits sur les listes ministérielles espoirs, du Collectif National ou de Haut Niveau sont admis dans un Centre National d'Accès du Haut Niveau. Toutefois, l'effectif peut être exceptionnellement complété par des sportifs non listés, mais à très fort potentiel, ne dépassant pas 20% de l'effectif total.

Effectif minimal et maximal

- Effectif minimum : 8 athlètes.
- Effectif maximum : pondéré en fonction du ratio entraîneur/entraîné (1 entraîneur pour 10 athlètes).

Encadrement auprès des sportifs

La coordination de cette structure est confiée à un responsable local identifié par la fédération.

Un entraîneur salarié de la Ligue et/ou du club support en natation artistique, est responsable à plein temps de la préparation des sportifs, et titulaire du BEES 2° ou du DESJEPS. Il peut être assisté par d'autres entraîneurs, éducateurs, ou stagiaires sous sa responsabilité. L'équipe d'encadrement sportif doit être complétée de spécialistes (préparateur physique, acrobatique, professeur de danse, préparateur mental, etc...).

Obligation pour l'entraîneur de participer à un séminaire/an en liaison avec la FFN et de participer au suivi de la formation mis en place par la FFN.

La définition de ses missions et la gestion de son temps de travail doivent prendre en compte la faisabilité d'être sollicité par la DTN pour encadrer des équipes de France relève.

Un référent local du suivi socio professionnel est défini et peut être le responsable dédié à cette mission sur le site d'implantation. Il veille à la bonne conduite du projet de formation et d'insertion dans la vie professionnelle des athlètes de la structure.

Il travaille en étroite collaboration avec les responsables de la cellule d'accompagnement des sportifs de la FFN.

L'équipe d'encadrement sportif peut être complétée de spécialistes (préparateur physique, acrobatique, professeur de danse, etc...).

Les coordonnées de tous les intervenants doivent être données lors de la candidature de la structure et doivent être mises à jour auprès de la cellule haut niveau (dhn@ffnatation.fr) en cas de modification.

Tous les professionnels identifiés pourront être contactés par les équipes fédérales pour échanger sur les sportifs du groupe CNAHN.

B - Les conditions d'entraînement, de scolarité, d'hébergement

Volume horaire hebdomadaire d'entraînement

34 semaines de 5 à 6 jours par an, 3 à 5 heures quotidiennes, soit 20 heures hebdomadaires minimum.

- 4 à 6 semaines de stages de 5 à 7 jours par an, 6 à 8 heures quotidiennes, soit 30 heures hebdomadaires minimum. Capacité d'accueillir un ou des stages EDF Jeunes.

Installations, équipements

A minima :

Alternance hebdomadaire avec des créneaux de bassin intégral (grande profondeur/6 lignes d'eau minimum), et des créneaux de 3 lignes d'eau au minimum.

Salle de musculation, danse et acrobatie.

Nature des enseignements disponibles et aménagements prévus

La scolarité des sportifs doit être organisée avec des aménagements leur permettant la réalisation de leur double projet scolaire ou de formation et sportif.

Un référent structure veille à la communication du calendrier des athlètes et à la répartition des entraînements par rapport à la scolarité en liaison avec les entraîneurs et l'établissement scolaire.

Convention structure / établissement scolaire

Des conventions doivent être établies entre la structure et les établissements scolaires, définissant entre autres, les modalités d'organisation du rythme hebdomadaire classique et les modalités de rattrapages, lors des absences pour stages et compétitions sportives.

Les classes Sport-Études, assorties d'un cahier des charges précis, peuvent être prises en compte.

Conditions d'hébergement, restauration, vie quotidienne

L'hébergement des athlètes doit être conforme aux textes en vigueur pour les sportifs mineurs. Les modalités d'encadrement des mineurs hors temps de formation scolaire ou sportive doivent être définies et répondre aux textes en vigueur.

La restauration doit être adaptée au fonctionnement de la structure et répondre aux textes en vigueur. La diététique doit être adaptée au projet sportif. Le transport des athlètes sur les lieux de formation et d'entraînement doit répondre aux textes en vigueur.

C - Lien avec la fédération

-

Des temps d'échanges et de travail réguliers

Mise en place d'une cellule fédérale de suivi de structures :

- Identification d'un groupe d'experts ayant pour missions le suivi et l'accompagnement des structures.
- Réalisation d'outils de suivi et d'accompagnement communs à toutes les structures d'accession.
- Modalités d'accompagnement pilotées au niveau national garantissant une homogénéité dans le suivi – diagnostics – tests – évaluations – sensibilisation – formations – bilans.
- Identification des actions portées par l'ETR dans le cadre de la cohérence des actions du CNAHN et du rayonnement sur le territoire en termes de développement, de structuration et de formation.

1 - Des entretiens avec la cellule PPF à respecter :

-
- A la composition du groupe d'entraînement (en présence du responsable ETR) :
- Présentation de l'encadrement
- Présentation du groupe
- Définition des objectifs collectifs et individuels
- Programme du groupe
- Besoins spécifiques pour ce groupe

A l'issue de ce premier entretien l'effectif sera soumis à la validation de la DTN, les prochains RDV seront établis, les axes de travail définis.

- Au cours de la saison :
- Suivi du groupe
- Points après les étapes définies lors du premier RDV
- Évolutions individuelles des athlètes
- Changements au sein du groupe et de la structure
- Modifications des programmes

Ces temps d'échanges pourront être mis en perspectives au regard du programme des athlètes, d'évaluations en compétitions et de tests à partager.

- En fin de saison (en présence du responsable ETR) :
- Bilan collectif du groupe
- Bilan individuel des athlètes
- Évolution du groupe pour la saison suivante
- Points positifs et négatifs au cours de cette saison
- Pistes d'amélioration

Un bilan sera formalisé entre la structure et la cellule fédérale PPF.

L'ensemble de ces temps d'échanges pourront être complétés de visites en structure de la part des membres de la cellule fédérale PPF ou bien de l'encadrement des équipes de France.

2 - Participation du groupe aux évaluations fédérales et régionales qui pourront être demandées

- Respecter les dates prévues
- Retourner les évaluations complétées
- Dans la cadre de l'évaluation nationale faire participer le groupe aux compétitions du programme sportif fédéral proposé pour les différents niveaux et années d'âge

Certaines actions d'évaluation pourront être organisées par les ligues.

-
3 - Un parcours de formation à définir avec l'entraîneur

- Un parcours particulier en fonction des expériences professionnelles
- Libérer l'entraîneur pour les regroupements des entraîneurs des structures CNAHN

4 – Des visites sur site

Les membres de la cellule fédérale en charge du suivi du PPF assurent des visites en structure pour être au plus près de l'encadrement et des sportifs.

L'analyse se fera d'un point de vue technique mais aussi d'un point de vue structurel, suivant une grille d'analyse commune.

5 – Renforcer le lien avec les ETR d'une part et l'ETN d'autre part

Les structures d'accession nationale ont pour rôle d'accompagner le développement régional, vers le meilleur niveau national et de ce fait l'accès au niveau international.

La reconnaissance d'une structure CNAHN doit permettre de mettre en cohérence les actions de l'ETR et celles de l'ETN.

La participation du responsable de l'ETR garantit un travail collaboratif avec la définition d'actions communes.

L'Équipe Technique Nationale (ETN) accompagnera ces échanges, notamment pour assurer le lien avec les équipes de France jeunes.

La liste des membres de l'ETR devra être transmise à la fédération, avec l'identification des intervenants et leur rôle au sein de l'ETR – document contractuel avec les services de l'Etat via la « Convention ETR ».

A minima, 2 réunions (en début et en fin d'année) devront organiser cette relation entre ETR et ETN à propos du CNAHN concerné.

D – Structuration

Support juridique du fonctionnement de la structure

(Coordination, responsabilité technique, responsabilité financière)

1 coordinateur administratif qui assure le lien avec la Fédération et notamment les inscriptions / suivi sur PSQS (ne peut pas être l'entraîneur).

L'entraîneur du CNAHN est le responsable technique : en lien avec la cellule PPF fédérale.

Budget prévisionnel annuel et les coûts et tarifications par sportif

Lors de la présentation des effectifs : Présentation des actions prévues sur l'ensemble de la saison, leur coût prévisionnel, et la part demandée aux athlètes.

Différenciation du fonctionnement d'une part et des actions sportives d'autre part.

Qualification et honorabilité

Dans le cadre de son plan de sensibilisation sur l'honorabilité pour assurer que toutes les personnes concernées soient identifiées, la FFN organise la remontée d'informations lors de la prise ou renouvellement de la licence/fonction (attestation honorabilité signée, transmission des diplômes, qualifications, et cartes professionnelles à jour) :

- Tous Encadrants (entraîneurs, aides-entraîneurs, préparateurs physiques, staff technique), qu'ils soient bénévoles ou rémunérés.
- Dirigeants et membres des comités techniques ou cadres fédéraux intervenant auprès des athlètes.

Contrôle automatisé via le SI Honorabilité (service de l'État)

De plus les membres des staffs techniques doivent valider le questionnaire « Éthique FFN ».

Par ailleurs, La structure assure un suivi encadré des présences et un balisage du temps hebdomadaire et annuel des sportifs (temps scolaire, temps sportifs, temps personnel, stages, compétitions, retour en famille).

Structure portée par une entité juridique disposant d'une personnalité morale

Attestation du président du club support (ou de la ligue si pas de club) concerné(e) de l'accueil de ce groupe d'entraînement « CNAHN ».

Un même club support peut avoir un CAF et un CNAHN à partir du moment où l'organisation et la population sont différenciées.

Quatre piliers à respecter sur le lien Ligue/CNAHN :

- Partage avec la Ligue de la stratégie du CNAHN (recrutement, calendrier) et de tous les points du cahier des charges ci-dessus.
- Le CNAHN est un lieu de formation privilégié (athlètes et encadrements) pour la ligue et son ERFAN d'une part et la FFN et l'INFAN d'autre part.
- Rayonnement régional et national du CNAHN
- Le groupe CNAHN est bel et bien un groupe identifié, et non l'ensemble du club support ; et différent du CAF s'il en existe un.

Modalités de mise en œuvre de la formation sportive et citoyenne.

Lutte contre le dopage.

Participation des sportifs et encadrement aux actions mises en place pour la lutte contre le dopage, sur le sujet de l'éthique et de la citoyenneté (type conférence a minima).

Water-polo

Féminin

Objectifs de la structure CNAHN waterpolo féminin

Développement des jeunes joueuses vers le niveau international par catégorie d'âge
Préparer les jeunes joueuses aux équipes nationales

Mailler le territoire pour identifier la base des meilleures jeunes joueuses françaises, puis les suivre individuellement d'une part, et les faire jouer ensemble, à haut niveau, d'autre part.

A - Le groupe CNAHN

Public concerné

Joueuses U15

Effectif minimal et maximal

Stage de 50 maximum, pour une finalité à 15 joueuses pour chaque CNAHN.

Encadrement auprès des sportifs

1 entraîneur à minima BEESAN ou DEJEPS

Avoir auprès du groupe ; durant les regroupements :

1 médecin

1 correspondant du Suivi Socioprofessionnel (le coordonnateur de la structure, un membre de l'établissement scolaire, ou une personne dédiée hors de l'entraîneur)

1 préparateur physique

1 kinésithérapeute

1 analyste vidéo

Les coordonnées de tous les intervenants doivent être données lors de la candidature de la structure et doivent être mises à jour auprès du cellule haut niveau (dhn@ffnatation.fr) en cas de modification.

Tous les professionnels identifiés pourront être contactés par les équipes fédérales pour échanger sur les sportifs du groupe CAF

B - Les conditions d'entraînement, de scolarité, d'hébergement

Volume horaire hebdomadaire d'entraînement possible

3 regroupements annuels d'une identification nationale

+ 1 regroupement final minimum

+ 1 match ou tournoi minimum

Installations, équipements

Bassin de 25mx20m, disponible 2x2h par jour à minima pendant la durée de chaque regroupement.

Salle vidéo et espace pour effectuer de la préparation physique.

Conditions d'hébergement, restauration, vie quotidienne

Sur les périodes de stages prévus, proposer un hébergement adapté aux mineurs respectant la réglementation en vigueur.

Sur les périodes de stages prévus, proposer une solution de restauration matin, midi et soir adaptée à la pratique sportive, située sur le site (ou proche) du lieu d'entraînement, et/ou d'hébergement.

C - Lien avec la fédération

Renforcer le lien avec les ETR

Les structures d'accession nationale ont pour rôle d'accompagner la préparation des équipes de France jeune.

La reconnaissance d'une structure CNAHN doit permettre de mettre en cohérence les actions de l'ETR et celles de la Fédération.

La participation du responsable de l'ETR garantit un travail collaboratif avec la définition d'actions communes.

La liste des membres de l'ETR devra être transmise à la fédération, avec l'identification des intervenants et leur rôle au sein de l'ETR – document contractuel avec les services de l'Etat via la « Convention ETR ». Notamment, les coordonnées d'un référent ligue par catégorie d'âge.

D – Structuration

Support juridique du fonctionnement de la structure

(Coordination, responsabilité technique, responsabilité financière)

1 coordinateur administratif qui assure le lien avec la Fédération et notamment les inscriptions / suivi sur PSQS (ne peut pas être l'entraîneur)

L'entraîneur du CNAHN est le responsable technique.

Budget prévisionnel annuel et les coûts et tarifications par sportif

Pilotage régional.

Les budgets sont identifiés dans une ligne budgétaire dédiée, dans la comptabilité avec gestion et suivi Ligue.

Avec la spécificité “sport collectif”, les Centres Nationaux d’Accès au Haut Niveau WP peuvent s’organiser sur le support d’un club. La gestion peut être, dans ce cas, réalisée par le Club support ou la Ligue.

Le porteur du CNAHN est éligible à une aide sur l’enveloppe nationale de l’accession et devra en faire la demande via le référent régional haute perf.

Aide FFN pour financement partiel de l’entraîneur et son adjoint.

Qualification et honorabilité

Dans le cadre de son plan de sensibilisation sur l’honorabilité pour assurer que toutes les personnes concernées soient identifiées, la FFN organise la remontée d’informations lors de la prise ou renouvellement de la licence/fonction (attestation honorabilité signée, transmission des diplômes, qualifications, et cartes professionnelles à jour) :

- Tous Encadrants (entraîneurs, aides-entraîneurs, préparateurs physiques, staff technique), qu’ils soient bénévoles ou rémunérés.
- Dirigeants et membres des comités techniques ou cadres fédéraux intervenant auprès des athlètes.

Contrôle automatisé via le SI Honorabilité (service de l’État)

De plus les membres des staffs techniques doivent valider le questionnaire « Éthique FFN ».

Par ailleurs, La structure assure un suivi encadré des présences et un balisage du temps hebdomadaire et annuel des sportifs (temps scolaire, temps sportifs, temps personnel, stages, compétitions, retour en famille).

Structure portée par une entité juridique disposant d'une personnalité morale

La Ligue porteur du CNAHN est responsable de la structure.

Trois piliers à respecter sur le lien Ligue-CNAHN / FFN :

- Partage avec la Fédération de la stratégie du CNAHN (recrutement, calendrier) et de tous les points du cahier des charges ci-dessus. La FFN devra connaître les modalités d’évaluation, le processus de détection, et les plans individuels de développement entre chaque action proposée par la Ligue sur le programme qu’elle soutient
- Le CNAHN est un lieu de formation privilégié (joueurs et encadrements) pour la ligue et son ERFAN d’une part, et la FFN et son INFAN d’autre part.
- Le groupe CNAHN est issue d’un travail collaboratif avec toutes les ligues du programme (national), pour arriver à une liste de 15 par CNAHN.

Modalités de mise en œuvre de la formation sportive et citoyenne. Lutte contre le dopage.

Participation des sportifs et encadrement aux actions mises en place pour la lutte contre le dopage, sur le sujet de l'éthique et de la citoyenneté

Masculin

Objectifs de la structure CNAHN waterpolo masculin

Développement des jeunes joueurs vers le niveau international par catégorie d'âge
Préparer les jeunes joueurs aux équipes nationales

Mailler le territoire pour identifier la base des meilleurs jeunes joueurs français, puis les suivre individuellement d'une part, et les faire jouer ensemble, à haut niveau, d'autre part.

A - Le groupe CNAHN

Public concerné

2 programmes différents :
Joueurs u13 et u15.

Effectif minimal et maximal

De 50 maximum au début de l'identification, jusqu'à une liste de 15 par CNAHN

Encadrement auprès des sportifs

1 entraîneur à minima BEESAN ou DEJEPS

Avoir auprès du groupe ; durant les regroupements :

1 médecin

1 correspondant du Suivi Socioprofessionnel (le coordonnateur de la structure, un membre de l'établissement scolaire, ou une personne dédiée hors de l'entraîneur)

1 kinésithérapeute

Les coordonnées de tous les intervenants doivent être données lors de la candidature de la structure et doivent être mises à jour auprès du cellule haut niveau (dhn@ffnatation.fr) en cas de modification.

Tous les professionnels identifiés pourront être contactés par les équipes fédérales pour échanger sur les sportifs du groupe CAF

B - Les conditions d'entraînement, de scolarité, d'hébergement

Volume horaire hebdomadaire d'entraînement possible

3 regroupements annuels d'une identification nationale

+ 1 regroupement final minimum

+ 1 match ou tournoi minimum

Installations, équipements

A minima :

Bassin de 50m, disponible toute la journée pendant les 3 regroupements minimum, piscine olympique.

Salle vidéo et salle de musculation.

Nature des enseignements disponibles et aménagements prévus

Prévoir des espaces et temps de travail durant la durée des stages, et la possibilité d'un accompagnement en soutien scolaire.

Conditions d'hébergement, restauration, vie quotidienne

Sur les périodes de stages prévus, proposer un hébergement adapté aux mineurs respectant la réglementation en vigueur.

Sur les périodes de stages prévus, proposer une solution de restauration matin, midi et soir adaptée à la pratique sportive, située sur le site (ou proche) du lieu d'entraînement, et/ou d'hébergement.

C - Lien avec la fédération

Renforcer le lien avec les ETR

Les structures d'accession nationale ont pour rôle d'accompagner la préparation des équipes de France jeune.

La reconnaissance d'une structure CNAHN doit permettre de mettre en cohérence les actions de l'ETR et celles de la Fédération.

La participation du responsable de l'ETR garantit un travail collaboratif avec la définition d'actions communes.

La liste des membres de l'ETR devra être transmise à la fédération, avec l'identification des intervenants et leur rôle au sein de l'ETR – document contractuel avec les services de l'Etat via la « Convention ETR ». Notamment, les coordonnées d'un référent ligue par catégorie d'âge.

D – Structuration

Support juridique du fonctionnement de la structure

(Coordination, responsabilité technique, responsabilité financière)

1 coordinateur administratif qui assure le lien avec la Fédération et notamment les inscriptions / suivi sur PSQS (ne peut pas être l'entraîneur)

L'entraîneur du CNAHN est le responsable technique.

Budget prévisionnel annuel et les coûts et tarifications par sportif

Pilotage régional.

Les budgets sont identifiés dans une ligne budgétaire dédiée, dans la comptabilité avec gestion et suivi Ligue.

Avec la spécificité "sport collectif", les Centres Nationaux d'Accès au Haut Niveau WP peuvent s'organiser sur le support d'un club. La gestion peut être, dans ce cas, réalisée par le Club support ou la Ligue.

Le porteur du CNAHN est éligible à une aide sur l'enveloppe nationale de l'accession et devra en faire la demande via le référent régional haute perf.

Aide FFN pour financement partiel de l'entraîneur et son adjoint.

Qualification et honorabilité

Dans le cadre de son plan de sensibilisation sur l'honorabilité pour assurer que toutes les personnes concernées soient identifiées, la FFN organise la remontée d'informations lors de la prise ou renouvellement de la licence/fonction (attestation honorabilité signée, transmission des diplômes, qualifications, et cartes professionnelles à jour) :

- Tous encadrants (entraîneurs, aides-entraîneurs, préparateurs physiques, staff technique), qu'ils soient bénévoles ou rémunérés.
- Dirigeants et membres des comités techniques ou cadres fédéraux intervenant auprès des athlètes.

Contrôle automatisé via le SI Honorabilité (service de l'État)

De plus les membres des staffs techniques doivent valider le questionnaire « Éthique FFN ».

Par ailleurs, La structure assure un suivi encadré des présences et un balisage du temps hebdomadaire et annuel des sportifs (temps scolaire, temps sportifs, temps personnel, stages, compétitions, retour en famille).

Structure portée par une entité juridique disposant d'une personnalité morale

La Ligue porteur du CNAHN est responsable de la structure.

Trois piliers à respecter sur le lien Ligue-CNAHN / FFN :

- Partage avec la Fédération de la stratégie du CNAHN (recrutement, calendrier) et de tous les points du cahier des charges ci-dessus. La FFN devra connaître les modalités d'évaluation, le processus de détection, et les plans individuels de développement entre chaque action proposée par la Ligue sur le programme qu'elle soutient (u13 ou u15)

- Le CNAHN est un lieu de formation privilégié (joueurs et encadrements) pour la ligue et son ERFAN d'une part, et la FFN et son INFAN d'autre part.
- Le groupe CNAHN est issu d'un travail collaboratif avec toutes les ligues du programme (national), pour arriver à une liste de 15.

Modalités de mise en œuvre de la formation sportive et citoyenne. Lutte contre le dopage.

Participation des sportifs et encadrement aux actions mises en place pour la lutte contre le dopage, sur le sujet de l'éthique et de la citoyenneté

Pour une structure d'Accession territoriale

Natation (course et eau libre)

Objectifs de la structure CAF

Développement régional vers le meilleur niveau national par catégorie d'âge
Préparer les jeunes nageurs pour une carrière future

A - Le groupe CAF

Public concerné

Nageurs préparant des compétitions en bassin et/ou d'eau libre
Scolarisés au lycée et collège

Effectif minimal et maximal

6 minimum - 12 maximum par entraîneur

Dérogation possible jusqu'à 16 nageurs avec 2 conditions :

- dont au moins 4 filles collégiennes
- un 2^e entraîneur (assistant)

Les membres du CAF s'entraînent dans un même groupe.

Les nageurs collégiens inscrits au CAF ne peuvent pas s'entraîner dans un autre groupe.

Encadrement auprès des sportifs

1 entraîneur à minima BEESAN ou DEJEPS pour 12 nageurs
+ 1 assistant si l'effectif est supérieur à 12.

Avoir auprès du groupe :

- 1 médecin

- 1 correspondant du Suivi Socioprofessionnel (le coordonnateur de la structure, un membre de l'établissement scolaire, ou une personne dédiée)
- 1 préparateur physique
- 1 kinésithérapeute

Les coordonnées de tous les intervenants doivent être données lors de la candidature de la structure et doivent être mises à jour auprès du cellule haut niveau (dhn@ffnatation.fr) en cas de modification.

Tous les professionnels identifiés pourront être contactés par les équipes fédérales pour échanger sur les sportifs du groupe CAF

B - Les conditions d'entraînement, de scolarité, d'hébergement

Volume horaire hebdomadaire d'entraînement possible

La structure doit fonctionner à minima 44 semaines par an

Les volumes d'entraînement doivent être adaptés aux âges et niveaux des sportifs du groupe.

La structure doit permettre l'accès au bassin 20h par semaine pour le groupe d'entraînement. L'entraînement doit être de 10h minimum par semaine avec une progressivité et un volume adapté aux sportifs

Des repères de progressivité en fonction des âges et de la maturité des sportifs sont proposés ci-dessous.

Ils seront partagés, détaillés et envisagés avec l'encadrement lors des temps d'échanges avec la « cellule PPF » fédérale.

Installations, équipements

A minima :

- Bassin de 25m, dispo 10x/semaine,
- 1 ligne d'eau pour 4 nageurs maximum (6 en bassin de 50m),
- Au moins un système de départ dos, des drapeaux de virage, une pendule visible.
- Salle de préparation physique disponible au moins 3x1h/semaine.

Nature des enseignements disponibles et aménagements prévus

La structure doit s'appuyer pour le groupe CAF sur 2 établissements scolaires avec des aménagements horaires pour l'entraînement (collège et lycée). A défaut, au moins sur 1 établissement scolaire (collège ou lycée) et un 2^e établissement en cours (collège si lycée, et vice versa)

Convention structure / établissement scolaire

Existence d'une convention signée avec l'établissement, ou intégration dans un dispositif de l'Éducation Nationale (SSS, classe sport-études, etc.)

Conditions d'hébergement, restauration, vie quotidienne

Proposer un hébergement adapté sur le temps scolaire aux mineurs respectant la réglementation en vigueur.

Proposer une solution de restauration matin, midi et soir adaptée à la pratique sportive biquotidienne, située sur le site (ou proche) du lieu d'entraînement, d'hébergement ou de l'établissement scolaire

C - Lien avec la fédération : Des temps d'échanges et de travail réguliers

Mise en place d'une cellule fédérale de suivi de structures :

- Identification d'un groupe d'expert ayant pour missions le suivi et l'accompagnement des structures
- Réalisation d'outils de suivi et d'accompagnement communs à toutes les structures d'accession (planification et quantification de l'entraînement)
- Modalités d'accompagnement pilotées au niveau national garantissant une homogénéité dans le suivi – diagnostique – tests nationaux obligatoires à réaliser et à retourner (physiques et dans l'eau) – présentation de la planification + de la quantification de l'entraînement – évaluations – sensibilisation – formations – bilans
- Identification des actions portées par l'ETR dans le cadre de la cohérence des actions du CAF et du rayonnement sur le territoire en termes de développement, de structuration et de formation, avec la mise en place d'une cellule régionale du suivi du PPF.

L'ensemble des outils de partage d'informations seront présentés et expliqués lors des échanges avec la cellule

1 - Des entretiens avec la cellule PPF à respecter :

- A la composition du groupe d'entraînement (en présence du responsable ETR) :
 - Présentation de l'encadrement
 - Présentation du groupe
 - Définition des objectifs collectifs et individuels
 - Programme du groupe
 - Besoins spécifiques pour ce groupe

A l'issue de ce premier entretien l'effectif sera soumis à la validation de la DTN, les prochains RDV seront établis, les axes de travail définis.

- Au cours de la saison :

- Suivi du groupe
- Points après les étapes définies lors du premier RDV
- Évolutions individuelles des nageurs
- Changements au sein du groupe et de la structure
- Modifications des programmes

Ces temps d'échanges pourront être mis en perspectives au regard du programme des nageurs, d'évaluations en compétitions et de tests à partager.

- En fin de saison (en présence du responsable ETR) :
 - Bilan collectif du groupe
 - Bilan individuel des nageurs
 - Évolution du groupe pour la saison suivante
 - Points positifs et négatifs au cours de cette saison
 - Pistes d'amélioration

Un bilan sera formalisé entre la structure et la cellule fédérale PPF.

L'ensemble de ces temps d'échanges pourront être complétés de visites en structure de la part des membres de la cellule fédérale PPF ou bien de l'encadrement des équipes de France.

2 - Participation du groupe aux évaluations fédérales et régionales qui pourront être demandées

- Respecter les dates prévues
- Retourner les évaluations complétées
- Dans le cadre de l'évaluation nationale faire participer le groupe aux compétitions du programme sportif fédéral proposé pour les différents niveaux et années d'âge

La cellule régionale du suivi du PPF assurera la coordination territoriale de ces actions afin d'accompagner les nageurs identifiés sur le territoire. De ce fait, certaines actions d'évaluation seront organisées par les ligues.

3 - Un parcours de formation obligatoire à construire avec l'entraîneur

Mise en place d'une formation obligatoire pour les entraîneurs (visio-conférences mensuelles + regroupements + séminaire annuel). La formation sera continue sur 2 saisons. Elle sera construite de manière progressive et organisée en corrélation avec les attentes fédérales.

La structure devra libérer l'entraîneur pour les séquences de formations des entraîneurs des structures.

4 – Des visites sur site

Les membres de la cellule fédérale en charge du suivi du PPF assurent des visites en structure pour être au plus près de l'encadrement et des sportifs

L'analyse se fera d'un point de vue technique mais aussi d'un point de vue structurel, suivant une grille d'analyse commune.

5 –Renforcer le lien avec les ETR

Les structures d'accession ont pour rôle d'accompagner le développement régional.

La reconnaissance d'une structure CAF doit permettre de mettre en cohérence les actions de l'ETR et celles de l'accès au haut niveau.

La participation du responsable de l'ETR garantit un travail collaboratif avec la définition d'actions communes.

La cellule fédérale PPF accompagnera ces échanges

La liste des membres de l'ETR devra être transmise à la fédération, avec l'identification des intervenants et leur rôle au sein de l'ETR – document contractuel avec les services de l'Etat via la « Convention ETR ».

Lors des réunions avec la cellule PPF, l'ETR devra présenter un projet d'actions annuel. Les actions communes relèveront d'un calendrier régional partagé avec la cellule PPF.

Le responsable ETR et les intervenants « développement / promotion » et « formation de cadre » seront ainsi en lien avec les exigences de l'accession pour construire la dynamique locale en cohérence. Cette partie pourra alors être support de la contractualisation fédérale

Le responsable de l'ETR sera placé sous l'autorité technique du DTN.

D – Structuration

Support juridique du fonctionnement de la structure

(Coordination, responsabilité technique, responsabilité financière)

1 coordinateur administratif qui assure le lien avec la Fédération et notamment les inscriptions / suivi sur PSQS (ne peut pas être l'entraîneur)

L'entraîneur du CAF est le responsable technique : en lien avec la cellule PPF fédérale

Budget prévisionnel annuel et les coûts et tarifications par sportif

Lors de la présentation des effectifs : Présentation des actions prévues sur l'ensemble de la saison, leur coût prévisionnel, et la part demandée aux nageurs.

Différentiation du fonctionnement d'une part et des actions sportives d'autre part.

Qualification et honorabilité

Dans le cadre de son plan de sensibilisation sur l'honorabilité pour assurer que toutes les personnes concernées soient identifiées, la FFN organise la remontée d'informations lors de la prise ou renouvellement de la licence/fonction (attestation honorabilité signée, transmission des diplômes, qualifications, et cartes professionnelles à jour) :

- Tous encadrants (entraîneurs, aides-entraîneurs, préparateurs physiques, staff technique), qu'ils soient bénévoles ou rémunérés.

- Dirigeants et membres des comités techniques ou cadres fédéraux intervenant auprès des athlètes.

Contrôle automatisé via le SI Honorabilité (service de l'État)

De plus les membres des staffs techniques doivent valider le questionnaire « Éthique FFN ».

Par ailleurs, La structure assure un suivi encadré des présences et un balisage du temps hebdomadaire et annuel des sportifs (temps scolaire, temps sportifs, temps personnel, stages, compétitions, retour en famille).

Structure portée par une entité juridique disposant d'une personnalité morale

2 montages différents possibles :

1 - Groupe d'entraînement sur une structure régulière "indépendante" entièrement portée par la ligue (bassin de ligue, de creps).

2 - Groupe d'entraînement avec avis de la ligue, du responsable de l'ETR, et du CTS pour un club support.

Groupe distinct de tout autre groupe présent dans ce club : celui du CAF est à rayonnement régional (entraîneur dédié au groupe CAF).

Dans ce cas, le CAF doit accepter des nageurs non licenciés dans le club support.

Attestation du président du club de l'accueil de ce groupe d'entraînement « CAF ».

Dans le cas 2, quatre piliers à respecter sur le lien Ligue/CAF :

- Partage avec la Ligue de la stratégie du CAF (recrutement, calendrier) et de tous les points du cahier des charges ci-dessus.
- Le CAF est un lieu de formation privilégié (nageurs et encadrements) pour la ligue et son ERFAN
- Rayonnement régional du CAF (groupe multi-club : pas de licence automatique sur club support)
- Le groupe CAF est bel et bien un groupe différent de celui du club support

Modalités de mise en œuvre de la formation sportive et citoyenne. Lutte contre le dopage.

Participation des sportifs et encadrement aux actions mises en place pour la lutte contre le dopage, sur le sujet de l'éthique et de la citoyenneté.

Natation artistique

Objectifs de la structure CAF Natation Artistique

Développement régional vers le meilleur niveau national par catégorie d'âge

Préparer les jeunes nageurs pour une carrière future

Structure préparatoire aux CNAHN.

Structures permanentes, clubs ou organisations d'ambition territoriale.

Accompagner les sportifs sur la formation vers l'accession nationale grâce à l'acquisition des capacités nécessaires afin de poursuivre une préparation à la haute performance nationale et préparer l'accès au CNAHN, en accord avec les orientations techniques spécifiques de la discipline et épreuve concernée.

Permettre aux sportifs admis dans ces structures de poursuivre leur projet sportif et de formation ou d'insertion professionnelle.

La structure doit suivre les orientations techniques de la Direction du haut niveau de la natation artistique

A - Le groupe CAF

Public concerné

Athlètes de catégorie avenir et jeunes filles et garçons de 9 à 14 ans. Une attention particulière est maintenue sur la natation artistique masculine et l'épreuve de duo mixte.

Le groupe identifié de la structure est un groupe d'athlète s'entraînant avec au moins 2 athlètes :

- En catégorie Jeune : inscrits sur liste ministérielle ou médaillés en Championnat de France en solo ou duo ;
- En catégorie Avenir : appartenant au collectif France Avenir.

Il doit justifier d'un flux d'athlète vers la structure supérieure (CNAHN) sur N-2 au maximum

Effectif minimal et maximal

L'effectif minimum de la structure est de 2 athlètes. L'effectif maximum est à pondérer en fonction du ratio entraîneur/entraîné : 1 entraîneur pour 12 athlètes.

Encadrement auprès des sportifs

La coordination de cette structure est confiée à un responsable local identifié par la fédération qui peut être l'entraîneur responsable.

Un entraîneur salarié de la Ligue et/ou du club support en natation artistique, est responsable de la préparation des sportifs, et titulaire du BEESAN ou du DEJEPS au minimum. Il peut être assisté par d'autres entraîneurs, éducateurs, ou stagiaires sous sa responsabilité.

Obligation pour l'entraîneur de participer à un séminaire/an en liaison avec la FFN.

L'équipe d'encadrement sportif peut être complétée de spécialistes (préparateur physique, acrobatique, professeur de danse, etc.).

Les coordonnées de tous les intervenants doivent être données lors de la candidature de la structure et doivent être mises à jour auprès du cellule haut niveau (dhn@ffnatation.fr) en cas de modification.

Tous les professionnels identifiés pourront être contactés par les équipes fédérales pour échanger sur les sportifs du groupe CAF.

B - Les conditions d'entraînement, de scolarité, d'hébergement

Volume horaire hebdomadaire d'entraînement possible

34 semaines de 5 jours par an, 2 à 4 heures quotidiennes, soit 15 heures hebdomadaires pour les athlètes COLLEGIENS.

34 semaines de 5 jours par an, 1 à 3 heures quotidiennes, soit 10 heures hebdomadaires pour les athlètes PRIMAIRES.

3 à 5 semaines de stages de 5 à 7 jours par an, 4 heures quotidiennes, soit 20 heures hebdomadaires au minimum pour les athlètes COLLEGIENS.

3 à 5 semaines de stages de 4 à 5 jours par an, 4 heures quotidiennes, soit 16 heures hebdomadaires au minimum pour les athlètes PRIMAIRES.

Installations, équipements

A minima :

Alternance hebdomadaire avec des créneaux de bassin intégral (grande profondeur/6 lignes d'eau minimum), et des créneaux de 2 lignes d'eau au minimum.

Salle de musculation, danse et/ou acrobatie.

Nature des enseignements disponibles et aménagements prévus

La scolarité des sportifs doit être organisée avec des aménagements leur permettant la réalisation de leur double projet scolaire ou de formation et sportif.

Un référent structure veille à la communication du calendrier des athlètes et à la répartition des entraînements par rapport à la scolarité en liaison avec les entraîneurs et l'établissement scolaire.

Convention structure / établissement scolaire

Des conventions doivent être établies entre la structure et les établissements scolaires, définissant entre autres, les modalités d'organisation du rythme

hebdomadaire classique et les modalités de rattrapages, lors des absences pour stages et compétitions sportives.

Les classes Sports-Etudes, assorties d'un cahier des charges précis, peuvent être prises en compte.

Conditions d'hébergement, restauration, vie quotidienne

L'accueil des athlètes en hébergement doit répondre à un contexte particulier et pour des athlètes collégiens uniquement.

L'hébergement des athlètes doit être conforme aux textes en vigueur pour les sportifs mineurs. Les modalités d'encadrement des mineurs hors temps de formation scolaire ou sportive doivent être définies et répondre aux textes en vigueur.

La restauration doit être adaptée au fonctionnement de la structure et répondre aux textes en vigueur. La diététique doit être adaptée au projet sportif. Le transport des athlètes sur les lieux de formation et d'entraînement doit répondre aux textes en vigueur.

C - Lien avec la fédération

Des temps d'échanges et de travail réguliers

Mise en place d'une cellule fédérale de suivi de structures :

- Identification d'un groupe d'experts ayant pour missions le suivi et l'accompagnement des structures.
- Réalisation d'outils de suivi et d'accompagnement communs à toutes les structures d'accession.
- Modalités d'accompagnement pilotées au niveau national garantissant une homogénéité dans le suivi – diagnostics - tests – évaluations – sensibilisation – formations – bilans.
- Identification des actions portées par l'ETR dans le cadre de la cohérence des actions du CAF et du rayonnement sur le territoire en termes de développement, de structuration et de formation.

1 - Des entretiens avec la cellule PPF à respecter :

- A la composition du groupe d'entraînement (en présence du responsable ETR) :
 - Présentation de l'encadrement
 - Présentation du groupe
 - Définition des objectifs collectifs et individuels
 - Programme du groupe
 - Besoins spécifiques pour ce groupe

A l'issue de ce premier entretien l'effectif sera soumis à la validation de la DTN, les prochains RDV seront établis, les axes de travail définis.

- Au cours de la saison :
 - Suivi du groupe
 - Points après les étapes définies lors du premier RDV
 - Évolutions individuelles des athlètes.
 - Changements au sein du groupe et de la structure
 - Modifications des programmes

Ces temps d'échanges pourront être mis en perspectives au regard du programme des athlètes, d'évaluations en compétitions et de tests à partager.

- En fin de saison (en présence du responsable ETR) :
 - Bilan collectif du groupe
 - Bilan individuel des athlètes.
 - Évolution du groupe pour la saison suivante
 - Points positifs et négatifs au cours de cette saison
 - Pistes d'amélioration

Un bilan sera formalisé entre la structure et la cellule fédérale PPF.

L'ensemble de ces temps d'échanges pourront être complétés de visites en structure de la part des membres de la cellule fédérale PPF ou bien de l'encadrement des équipes de France

2 - Participation du groupe aux évaluations fédérales et régionales qui pourront être demandées

- Respecter les dates prévues
- Retourner les évaluations complétées
- Dans la cadre de l'évaluation nationale faire participer le groupe aux compétitions du programme sportif fédéral proposé pour les différents niveaux et années d'âge

Certaines actions d'évaluation pourront être organisées par les ligues.

3 - Un parcours de formation à définir avec l'entraîneur

- Un parcours particulier en fonction des expériences professionnelles
- Libérer l'entraîneur pour les regroupements des entraîneurs des structures CAF

4 – Des visites sur site

Les membres de la cellule fédérale en charge du suivi du PPF assurent des visites en structure pour être au plus près de l'encadrement et des sportifs.

L'analyse se fera d'un point de vue technique mais aussi d'un point de vue structurel, suivant une grille d'analyse commune.

5 –Renforcer le lien avec les ETR

Les structures d'accèsion ont pour rôle d'accompagner le développement régional.
La reconnaissance d'une structure CAF doit permettre de mettre en cohérence les actions de l'ETR et celles de l'accès au haut niveau.

La participation du responsable de l'ETR garantit un travail collaboratif avec la définition d'actions communes.

La cellule fédérale PPF accompagnera ces échanges.

La liste des membres de l'ETR devra être transmise à la fédération, avec l'identification des intervenants et leur rôle au sein de l'ETR – document contractuel avec les services de l'Etat via la « Convention ETR ».

Lors des réunions avec la cellule PPF, l'ETR devra présenter un projet d'actions annuel. Les actions communes relèveront d'un calendrier régional partagé avec la cellule PPF.

Le responsable ETR et les intervenants « développement / promotion » et « formation de cadre » seront ainsi en lien avec les exigences de l'accèsion pour construire la dynamique locale en cohérence. Cette partie pourra alors être support de la contractualisation fédérale

Le responsable de l'ETR sera placé sous l'autorité technique du DTN.

D – Structuration

Support juridique du fonctionnement de la structure

(Coordination, responsabilité technique, responsabilité financière)

1 coordinateur administratif qui assure le lien avec la Fédération et notamment les inscriptions / suivi sur PSQS (ne peut pas être l'entraîneur).

L'entraîneur du CAF est le responsable technique : en lien avec la cellule PPF fédérale.

Budget prévisionnel annuel et les coûts et tarifications par sportif

Lors de la présentation des effectifs : Présentation des actions prévues sur l'ensemble de la saison, leur coût prévisionnel, et la part demandée aux athlètes.

Différenciation du fonctionnement d'une part et des actions sportives d'autre part.

Qualification et honorabilité

Dans le cadre de son plan de sensibilisation sur l'honorabilité pour assurer que toutes les personnes concernées soient identifiées, la FFN organise la remontée d'informations lors de la prise ou renouvellement de la licence/fonction (attestation honorabilité signée, transmission des diplômes, qualifications, et cartes professionnelles à jour) :

- Tous encadrants (entraîneurs, aides-entraîneurs, préparateurs physiques, staff technique), qu'ils soient bénévoles ou rémunérés.
- Dirigeants et membres des comités techniques ou cadres fédéraux intervenant auprès des athlètes.

Contrôle automatisé via le SI Honorabilité (service de l'État)

De plus les membres des staffs techniques doivent valider le questionnaire « Éthique FFN ».

Par ailleurs, la structure assure un suivi encadré des présences et un balisage du temps hebdomadaire et annuel des sportifs (temps scolaire, temps sportifs, temps personnel, stages, compétitions, retour en famille).

Structure portée par une entité juridique disposant d'une personnalité morale

Groupe d'entraînement validé par la ligue, sur un club support. Groupe distinct de tout autre groupe présent dans ce club : celui du CAF est à rayonnement régional (entraîneur dédié au groupe CAF).

Attestation du président de club de l'accueil de ce groupe d'entraînement « CAF ».

Quatre piliers à respecter sur le lien Ligue/CAF :

- Partage avec la Ligue de la stratégie du CAF (recrutement, calendrier) et de tous les points du cahier des charges ci-dessus.
- Le CAF est un lieu de formation privilégié (athlètes et encadrements) pour la ligue et son ERFAN
- Rayonnement régional du CAF
- Le groupe CAF est un groupe identifié (et non l'ensemble du club support)

Modalités de mise en œuvre de la formation sportive et citoyenne.

Lutte contre le dopage.

Participation des sportifs et encadrement aux actions mises en place pour la lutte contre le dopage, sur le sujet de l'éthique et de la citoyenneté

Plongeon

Objectifs de la structure CAF Plongeon

Développement régional vers le meilleur niveau national par catégorie d'âge
Préparer les jeunes plongeurs pour une carrière future

Structures permanentes, clubs ou organisations non permanentes d'ambition territoriale

Développer le niveau régional national vers le niveau international Junior.

A - Le groupe CAF

Public concerné

Plongeurs de moins de 16 ans. Et sans limite d'âge si ancien gymnaste de compétition.

Recrutement validé par la ligue

Effectif minimal et maximal

De 2 à 8 plongeurs.

Encadrement auprès des sportifs

La coordination de cette structure est confiée à un responsable local identifié par la fédération qui peut être l'entraîneur responsable.

Un entraîneur salarié de la Ligue et/ou du club support en plongeon, est responsable de la préparation des sportifs, et titulaire du BEESAN ou du DEJEPS au minimum. Il doit être assisté par 1 autre entraîneur ou, à défaut, démarrer la formation d'un entraîneur assistant en cours d'olympiades (MSN a minima).

Les coordonnées de tous les intervenants doivent être données lors de la candidature de la structure et doivent être mises à jour auprès du cellule haut niveau (dhn@ffnatation.fr) en cas de modification.

Tous les professionnels identifiés pourront être contactés par les équipes fédérales pour échanger sur les sportifs du groupe CAF.

B - Les conditions d'entraînement, de scolarité, d'hébergement

Volume horaire hebdomadaire d'entraînement possible

10H d'entraînement/ semaine (réparties entre les entraînements en piscine et le travail à sec).

Installations, équipements

A minima :

1 fosse à plongeon à minimum disponible 10H / semaine avec au moins : 1 tremplin de 1 mètre, 1 tremplin de trois mètres et 1 plateforme de 5M.

Nature des enseignements disponibles et aménagements prévus

La scolarité des sportifs doit être organisée avec des aménagements leur permettant la réalisation de leur double projet scolaire ou de formation et sportif.

Un référent structure veille à la communication du calendrier des athlètes et à la répartition des entraînements par rapport à la scolarité en liaison avec les entraîneurs et l'établissement scolaire.

Convention structure / établissement scolaire

Des conventions doivent être établies entre la structure et les établissements scolaires, définissant entre autres, les modalités d'organisation du rythme hebdomadaire classique et les modalités de rattrapages, lors des absences pour stages et compétitions sportives.

Conditions d'hébergement, restauration, vie quotidienne

L'hébergement des athlètes doit être conforme aux textes en vigueur pour les sportifs mineurs. Les modalités d'encadrement des mineurs hors temps de formation scolaire ou sportive doivent être définies et répondre aux textes en vigueur.

La restauration doit être adaptée au fonctionnement de la structure et répondre aux textes en vigueur. La diététique doit être adaptée au projet sportif. Le transport des athlètes sur les lieux de formation et d'entraînement doit répondre aux textes en vigueur.

C - Lien avec la fédération

Des temps d'échanges et de travail réguliers

Organiser la détection

Une journée de détection annuelle sera organisée par le CAF en lien avec la Ligue et la Fédération. Les jeunes plongeurs identifiés seront orientés vers le CAF, en concertation avec les entraîneurs concernés.

Renforcer le lien avec les ETR

Les structures d'accession ont pour rôle d'accompagner le développement régional.

La reconnaissance d'une structure CAF doit permettre de mettre en cohérence les actions de l'ETR et celles de l'accès au haut niveau.

La participation du responsable de l'ETR garantit un travail collaboratif avec la définition d'actions communes.

La liste des membres de l'ETR devra être transmise à la fédération, avec l'identification des intervenants et leur rôle au sein de l'ETR – document contractuel avec les services de l'Etat via la « Convention ETR ».

Les actions communes relèveront d'un calendrier régional partagé avec la fédération. Le responsable ETR et les intervenants « développement / promotion » et « formation de cadre » seront ainsi en lien avec les exigences de l'accession pour construire la dynamique locale en cohérence. Cette partie pourra alors être support de la contractualisation fédérale

Le responsable de l'ETR sera placé sous l'autorité technique du DTN.

D – Structuration

Support juridique du fonctionnement de la structure

(Coordination, responsabilité technique, responsabilité financière)

1 coordinateur administratif qui assure le lien avec la Fédération et notamment les inscriptions / suivi sur PSQS (ne peut pas être l'entraîneur)

L'entraîneur du CAF est le responsable technique : en lien avec la fédération.

Budget prévisionnel annuel et les coûts et tarifications par sportif

Lors de la présentation des effectifs : Présentation des actions prévues sur l'ensemble de la saison, leur coût prévisionnel, et la part demandée aux plongeurs.

Différentiation du fonctionnement d'une part et des actions sportives d'autre part.

Qualification et honorabilité

Dans le cadre de son plan de sensibilisation sur l'honorabilité pour assurer que toutes les personnes concernées soient identifiées, la FFN organise la remontée d'informations lors de la prise ou renouvellement de la licence/fonction (attestation honorabilité signée, transmission des diplômes, qualifications, et cartes professionnelles à jour) :

- Tous Encadrants (entraîneurs, aides-entraîneurs, préparateurs physiques, staff technique), qu'ils soient bénévoles ou rémunérés.
- Dirigeants et membres des comités techniques ou cadres fédéraux intervenant auprès des athlètes.

Contrôle automatisé via le SI Honorabilité (service de l'État)

De plus les membres des staffs techniques doivent valider le questionnaire « Éthique FFN ».

Par ailleurs, La structure assure un suivi encadré des présences et un balisage du temps hebdomadaire et annuel des sportifs (temps scolaire, temps sportifs, temps personnel, stages, compétitions, retour en famille).

Structure portée par une entité juridique disposant d'une personnalité morale
Groupe d'entraînement validé par la ligue, sur un club support. Groupe distinct de tout autre groupe présent dans ce club : celui du CAF est à rayonnement régional (entraîneur dédié au groupe CAF).

Attestation du président de club de l'accueil de ce groupe d'entraînement « CAF ».

Quatre piliers à respecter sur le lien Ligue/CAF :

- Partage avec la Ligue de la stratégie du CAF (recrutement, calendrier) et de tous les points du cahier des charges ci-dessus.
- Le CAF est un lieu de formation privilégié (plongeurs et encadrements) pour la ligue et son ERFAN
- Rayonnement régional du CAF (groupe multi-club : pas de licence automatique sur club support)
- Le groupe CAF est bel et bien un groupe différent de celui du club support

Modalités de mise en œuvre de la formation sportive et citoyenne. Lutte contre le dopage.

Participation des sportifs et encadrement aux actions mises en place pour la lutte contre le dopage, sur le sujet de l'éthique et de la citoyenneté.

Water-polo

Masculin/ Féminin

Objectifs de la structure CAF waterpolo

Développement des jeunes joueurs.es vers le meilleur niveau national par catégorie d'âge

Préparer les jeunes joueurs.es pour une carrière future

Le groupe CAF :

Niveau de l'équipe 1 du club support

Inscrite en Elite ou N1 (ou N2 en masculin)

Public concerné

U13 national et ou U15

Niveau de pratique

Participer en équipe constituée au meilleur niveau de championnat fédéral de la catégorie d'âge.

Encadrement auprès des sportifs

1 référent coordonnateur de la formation des joueuses et joueurs au sein du club support du CA, titulaire du BEESAN ou DEJEPS : (régulièrement inscrit en formation)

1 entraîneur à minima d'un BF4

Avoir auprès du groupe :

- 1 médecin référent
- 1 correspondant du Suivi Socioprofessionnel (le coordonnateur de la structure, un membre de l'établissement scolaire, ou une personne dédiée hors de l'entraîneur)
- 1 préparateur physique ou, à défaut, une personne référente et qualifiée sur la préparation physique
- 1 kinésithérapeute référent

Les coordonnées de tous les intervenants doivent être données lors de la candidature de la structure et doivent être mises à jour auprès du cellule haut niveau (dhn@ffnatation.fr) en cas de modification.

Tous les professionnels identifiés pourront être contactés par les équipes fédérales pour échanger sur les sportifs du groupe CAF

B - Les conditions d'entraînement, de scolarité, d'hébergement

Volume horaire hebdomadaire d'entraînement possible

- 3 entraînements minimum (4h30) / semaine pour les u14 + 1 séance d'une heure minimum à sec (étirement, renforcement musculaire)
- 4 entraînements minimum (6h) / semaine pour les u16 + 1 séance d'une heure minimum à sec (étirement, renforcement musculaire)
- Stages durant les vacances scolaires

Installations, équipements

A minima :

Bassin de 25x15m a minima

Nature des enseignements disponibles et aménagements prévus

La structure doit s'appuyer pour le groupe CAF au moins sur 1 établissement scolaire avec des aménagements horaires pour l'entraînement. Le club en lien avec les établissements scolaires doit être en mesure de proposer des aménagements horaires et des heures de soutien scolaire pour les élèves les plus en difficultés.

Convention structure / établissement scolaire

Existence d'une convention signée avec l'établissement, ou intégration dans un dispositif de l'Éducation Nationale (SSS, classe sport-études, etc.)

Conditions d'hébergement, restauration, vie quotidienne

Proposer un hébergement adapté sur le temps scolaire aux mineurs respectant la réglementation en vigueur.

Proposer une solution de restauration adaptée à la pratique sportive, située sur le site (ou proche) du lieu d'entraînement, d'hébergement ou de l'établissement scolaire.

C - Lien avec la fédération

Une présentation annuelle du projet du CAF devra être l'occasion de présenter à la Fédération les parcours individualisés proposés à chaque joueur du CAF. Participation obligatoire des entraîneurs à toutes les formations proposées par la FFN et les Liges.

D – Structuration

Support juridique du fonctionnement de la structure

(Coordination, responsabilité technique, responsabilité financière)

Le CAF doit disposer d'un référent, administratif qui a pour missions principales :

- Les inscriptions /le suivi des démarches des joueuses et joueurs sur PSQS.
- Le suivi de la scolarité en lien avec les établissements scolaires et les parents.
- Adresser tous les trimestres à la FFN, un bilan relatif à la situation sportive et scolaire des joueuses et joueurs du CAF

Qualification et honorabilité

Dans le cadre de son plan de sensibilisation sur l'honorabilité pour assurer que toutes les personnes concernées soient identifiées, la FFN organise la remontée d'informations lors de la prise ou renouvellement de la licence/fonction (attestation honorabilité signée, transmission des diplômes, qualifications, et cartes professionnelles à jour)) :

- Tous encadrants (entraîneurs, aides-entraîneurs, préparateurs physiques, staff technique), qu'ils soient bénévoles ou rémunérés.
- Dirigeants et membres des comités techniques ou cadres fédéraux intervenant auprès des athlètes.

Contrôle automatisé via le SI Honorabilité (service de l'État)

De plus les membres des staffs techniques doivent valider le questionnaire « Éthique FFN ».

Par ailleurs, la structure assure un suivi encadré des présences et un balisage du temps hebdomadaire et annuel des sportifs (temps scolaire, temps sportifs, temps personnel, stages, compétitions, retour en famille).

Modalités de mise en œuvre de la formation sportive et citoyenne.

Lutte contre le dopage.

Chaque sportif et chaque membre de l'équipe d'encadrement participe obligatoirement aux actions de prévention du dopage, des conduites à risques, sur le sujet de l'éthique et de la citoyenneté proposées par les instances compétentes. Le responsable administratif du CAF communique aux sportifs entrants, ainsi qu'à leurs parents, tous les documents d'information institutionnels et les contacts utiles : prévention, alerte, soutien.

Modalités de formation sportive et citoyenne

Chaque structure référencée au sein de ce PPF délivre une formation sportive et citoyenne aux sportifs inscrits en leur sein.

De cette manière, les Ligues sont chargées de proposer aux structures d'accueil de leur territoire au moins 1 présentation (possiblement à distance) intégrant les 3 champs suivants :

- Les valeurs de la république
- Les valeurs de l'olympisme
- L'éthique dans le sport

La Fédération en fera de même en ce qui concerne les structures d'excellence.

Si la cellule d'Accompagnement des sportifs se tiendra à disposition pour aider à la construction des contenus de cette formation obligatoire, voici les incontournables attendus :

Les valeurs de la république :

Liberté d'être le jeune homme et la jeune femme que je souhaite, égalité de traitement entre les différents acteurs de mon environnement, fraternité autour de ce qui nous réunit comme ce qui nous différencie.

L'objectif est d'imager ce triptyque républicain par des exemples de ce que vivent les jeunes nageurs, plongeurs et joueurs dans leur quotidien.

Les valeurs de l'olympisme :

Nos disciplines, toutes olympiques, doivent être un lieu où l'olympisme est roi. La charte olympique disponible sur le lien ci-dessous doit non seulement être diffusée, mais les grands titres doivent être abordés entre l'encadrement et les sportifs des structures du PPF :

<https://drive.google.com/file/d/1vDu8fdVvnDXynwYKu0zTXwXvHtLV6clR/view?usp=sharing>

Les principes fondamentaux en pages 11 et 12 de cette charte doivent être abordés en priorité.

L'éthique dans le sport :

La FFN a établi une charte d'éthique et de déontologie conforme aux principes définis par la charte prévue à l'article L. 141-3 du code du sport. La FFN a institué en son sein un comité doté d'un pouvoir d'appréciation indépendant, habilité à saisir les organes disciplinaires compétents et chargé de veiller à l'application de cette charte et au respect des règles d'éthique, de déontologie, de prévention et de traitement des conflits d'intérêts.

Chaque responsable de structure devra s'assurer d'une transmission de cette charte et d'information sur l'éthique dans le sport à l'ensemble de l'encadrement et des sportifs.

Dans le cadre de la protection des pratiquants, des actions de sensibilisation sur les violences sexuelles, sur le bizutage et le harcèlement seront réalisées au cours de l'olympiade. Un référent par territoire est chargé de coordonner les actions et d'accompagner les différentes structures, sportifs, encadrants, bénévoles dans la lutte contre toutes forme de maltraitance

Nos partenariats fédéraux avec des associations comme le Colosse aux Pieds d'Argile (CAPA) , Les Papillons® , le comité national contre le bizutage, e-enfance seront également des partenaires des structures du PPF pour mettre en place des actions de sensibilisation

Le site fédéral donne accès aux outils et aux procédures à mettre en place dans les cas de maltraitements. Une page « Lutte contre les maltraitements » a été créée comprenant notamment :

- Les fiches pratiques FFN ;
- La procédure à suivre en cas de révélation de cas de maltraitements sexuelles
- Le code de bonne conduite FFN ;
- Les contacts des associations partenaires et du référent VS ;
- La documentation ministérielle sur le sujet ;

En complément, l'outil ministériel présentant comment agir face aux incivilités, violences et discrimination est un guide à utiliser et à transmettre :

<https://drive.google.com/file/d/1rwOJsJE1Z0tkzQdXlyt2jwnURr3k1yMC/view?usp=sharing>

Sur le plan de la santé,

Conformément à l'article A.231-3 du code du sport, les sportifs de haut niveau se soumettent à l'ensemble des examens identifiés.

Une liste d'examens médicaux complémentaires est définie par la FFN et figure au Règlement médical FFN. La commission médicale s'assure à travers cette recommandation de prendre en compte les spécificités liées à la pratique de chaque discipline respectant ainsi l'intégrité de nos sportifs :

- a) Natation Course et Natation en Eau Libre : suivre en raison de l'immersion les aspects suivants :
 - L'appareil locomoteur épaules et hanches,
 - ORL,
 - Dermatologique,
 - Ophtalmologique,
 - Gynécologique.
- b) Water-Polo : suivre en raison de l'immersion et des risques de traumatismes les aspects suivants :
 - L'appareil locomoteur complet,
 - ORL,

- Dermatologique ophtalmologique (risques de lésions rétinienne),
 - Gynécologique (la grossesse est une contre-indication formelle).
- c) Plongeon : suivre en raison de l'immersion et de l'aspect acrobatique, de la vitesse au moment de l'impact et de l'apnée les aspects suivants :
 - Le rachis complet,
 - ORL,
 - Dermatologique,
 - Ophtalmologique,
 - Gynécologique (la grossesse est une contre-indication formelle).
 - d) Natation Artistique : suivre en raison de l'immersion et de l'apnée les aspects suivants :
 - Le rachis complet,
 - ORL,
 - Dermatologique,
 - Ophtalmologique,
 - R.O.C. (réflexe oculo-cardiaque),
 - Gynécologique (grossesse : contre-indication à partir du 2ème trimestre),
 - Nutritionnel.

Concernant la politique fédérale sur la prévention du dopage et des conduites dopantes, dans le cadre de l'accompagnement et du suivi des sportifs de haut niveau, les actions suivantes sont menées :

- Accompagnement dans l'utilisation du Système d'administration et de gestion antidopage (ADAMS)
- Session de sensibilisation menée conjointement avec l'AFLD en amont des événements internationaux
- Session de sensibilisation à l'entrée dans les structures du PPF
- Session de formation à destination des responsables de structures du PPF – conduites dopantes / hygiène et rythme de vie / récupération et retour de blessures
- Suivi des sportifs de haut niveau avec utilisation des outils Athlète Management System (AMS)

Volonté de promouvoir la mixité de l'encadrement au sein des structures

Renforcer la mixité au sein des équipes d'encadrement de la Fédération Française de Natation — sportif, sanitaire et socio-professionnel — est une démarche essentielle pour améliorer la qualité du suivi des athlètes, prévenir les violences sexistes et sexuelles et promouvoir une culture sportive inclusive. Cela représente non seulement un levier stratégique pour atteindre l'excellence sportive, mais aussi un engagement fort en faveur de l'égalité et du respect mutuel.

Au sein de la Fédération Française de Natation, de nombreuses femmes sont présentes à des postes décisionnels et de responsabilité : directrice technique

nationale adjointe, responsable de la cellule Territoires, entraîneurs nationaux en natation artistique, en plongeon et en water-polo féminin. La gouvernance fédérale compte également une secrétaire générale et plusieurs vice-présidentes. Cette présence féminine, aux côtés des encadrants masculins, assure une représentativité équilibrée et cohérente.

La mixité concerne également les équipes médicales et sanitaires (médecins, kinésithérapeutes, ...), où la diversité des profils permet d'enrichir l'accompagnement et de mieux répondre aux besoins différenciés des nageuses et des nageurs.

Enfin, la dimension socio-professionnelle constitue un axe central : Les responsables du suivi-socio professionnelles sont des femmes.

La FFN mettra tout en œuvre pour continuer le renforcement de l'égalité et de l'intégration sociale via la promotion de normes inclusives, une sensibilisation accrue et réduction des stéréotypes.

Indicateurs de performance des structures

Pour une structure d'Excellence

Natation - Excellence

PROGRAMME : Excellence STRUCTURE : Club d'excellence / CNE DISCIPLINE : Natation (course et eau libre)				
Niveau de satisfaction des indicateurs fédéraux : 1 = Très satisfaisant ou supérieur aux attentes 2 = Satisfaisant ou conforme aux attentes 3 = N'apportent pas pleinement satisfaction ou en deçà des attentes 4 = Décevant ou très en deçà des attentes				
DOMAINE	LEVIER Pour agir sur la performance	Action	2024-2025	Observations
SPORTIF	Qualité du recrutement	50% des entrants en EDF en fin de saison (au moins 1, si un seul entrant). 3 non listés max pour 1 listé. (Effectif 12max/coach).		
	Performance nationale	25% de Médaillés aux championnats de France. 100% finalistes.		
	Sélection internationale	50% de sportifs sélectionnés en EDF.		
	Performance internationale	Tous les sélectionnés dans le top 16, au moins un dans le top 8 et au moins 1 podium		
	Progression	Établir un % de progression par athlète sur 2 épreuves cibles choisies en début de saison.		

	Flux vers ht perf	Au moins 1 sportif identifié Hte Perf		
	Actions sportives	Nombre d'actions/ prévues (point de rentrée).		
F O N C T I O N N E M E N T	Encadrement technique	Lien entraîneurs / Fédération fluide et constructif.		
	Suivi médical	SMR fait à 100% et dans les temps (listés).		
	Optimisation de la performance	Services spécifiques (nutri, ostéo, psy, etc...) réalisés en lien avec FFN.		
	Suivi scolaire	SSP assuré individuellement.		
	Aménagement emploi du tps	Aménagements souhaités obtenus.		
	Conditions hébergement et restauration	Référencement pour chacun et apport de solutions adaptées.		
	Conditions d'entraînement et équipements	Chaque nageur à des conditions optimales d'entraînement.		
F I N A N C I E R	Coût pour le sportif	Les tarifs ne sont pas un frein à l'accès à la structure, et cohérent/presta. Transmission du contrat signé entre les nageurs et le club d'excellence. La FFN contractualise en parallèle une convention "Los Angeles 2028" "précisant individuellement les aides personnalisées prévues (signature club/nageur/FFN)		

	Equilibre financier	Budget équilibré		
	Financement	Plusieurs sources de financement		

Natation Artistique - Excellence Senior

PROGRAMME : Excellence STRUCTURE : Centre National d'Entraînement DISCIPLINE : Natation artistique				
Niveau de satisfaction des indicateurs fédéraux : 1 = Très satisfaisant ou supérieur aux attentes 2 = Satisfaisant ou conforme aux attentes 3 = N'apportent pas pleinement satisfaction ou en deçà des attentes 4 = Décevant ou très en deçà des attentes				
DOMAINE	LEVIER Pour agir sur la performance	Action	2024- 2025	Observations
S P O R T I F	Qualité du recrutement	50% des entrants en EDF en fin de saison (au moins 1, si un seul entrant).		
	Performance nationale	Meilleur ballet de France, meilleur duo de France et meilleur solo de France.		
	Sélection internationale	100% de sportifs sélectionnés en EDF senior doivent sortir du CNE.		
	Performance internationale	Ballet dans le top 8 mondial ou top 6 européen. Duo dans le top 6 mondial ou top 5 européen.		
	Capacités sportives	Les sportifs ont amélioré leur potentiel physique		
	Flux vers perf24	Au moins 2 sportifs identifiés 2028		
	Actions sportives	Nombre et qualité des compétitions/stages		
F O N	Encadrement technique	Entraîneurs et staffs qualifiés, dispo et impliqués dans le projet de la structure.		

C T I O N N E M E N T	Suivi médical	SMR de qualité et dans les temps.		
	Optimisation de la performance	Services spécifiques (nutri, ostéo, psy, etc...)		
	Suivi scolaire	Suivi scolaire de qualité		
	Aménagement emploi du tps	Emploi du temps adapté pour la charge de l'entraînement.		
	Conditions hébergement et restauration	Conditions optimales (semaine, WE, vacances, prestations) et restau : horaires, quantité, qualité.		
	Conditions d'entraînement et équipements	Qualité et dispo des équipements adaptés aux enjeux de la structure.		
F I N A N C I E R	Coût de fonctionnement	Coût cohérent au regard des presta offertes : 11k€ + 7,5k€		
	Coût pour le sportif	Les tarifs ne sont pas un frein à l'accès à la structure, et cohérent à la prestation		
	Equilibre financier	Budget équilibré		
	Financement	Plusieurs sources de financement (FFN/ aides personnalisées/ famille) via convention.		

Natation Artistique - Excellence Relève :

PROGRAMME : Excellence STRUCTURE : Centre National d'Entraînement Relève DISCIPLINE : Natation artistique				
Niveau de satisfaction des indicateurs fédéraux : 1 = Très satisfaisant ou supérieur aux attentes 2 = Satisfaisant ou conforme aux attentes 3 = N'apportent pas pleinement satisfaction ou en deçà des attentes 4 = Décevant ou très en deçà des attentes				
DOMAINE	LEVIER Pour agir sur la performance	Action	2024- 2025	Observations
S P O R T I F	Qualité du recrutement	50% des entrants en EDF en fin de saison (au moins 1, si un seul entrant).		
	Performance nationale	Meilleur ballet de France, meilleur duo de France et meilleur solo de France (junior)		
	Sélection internationale	Au moins 80% de sportifs sélectionnés en EDF junior sont issus du CNE Relève.		
	Performance internationale	Ballet dans le top 8 mondial ou top 6 européen (junior).		
	Capacités sportives	Les sportifs ont amélioré leur potentiel physique.		
	Flux vers CNE	Au moins 1 sportif recruté au CNE.		
	Actions sportives	Nombre et qualité des compétitions/stages.		
F O N C	Encadrement technique	Entraîneurs et staffs qualifiés, dispo et impliqués dans le projet de la structure.		

T I O N N E M E N T	Suivi médical	SMR de qualité et dans les temps.		
	Optimisation de la performance	Services spécifiques (nutri, ostéo, psy, etc...)		
	Suivi scolaire	Suivi scolaire de qualité		
	Aménagement emploi du tps	Emploi du temps adapté pour la charge de l'entraînement.		
	Conditions hébergement et restauration	Conditions optimales (semaine, WE, vacances, prestations) et restau : horaires, quantité, qualité.		
	Conditions d'entraînement et équipements	Qualité et dispo des équipements adaptés aux enjeux de la structure.		
F I N A N C I E R	Coût de fonctionnement	Coût cohérent au regard des prestations offertes.		
	Coût pour le sportif	Les tarifs ne sont pas un frein à l'accès à la structure, et cohérent à la prestation.		
	Equilibre financier	Budget équilibré		
	Financement	Plusieurs sources de financement (club/ ligue/ FFN/ famille) via convention.		

Plongeon - Excellence

PROGRAMME : Excellence

STRUCTURE : Centre National d'Entraînement

DISCIPLINE : Plongeon

Niveau de satisfaction des indicateurs fédéraux :

1 = Très satisfaisant ou supérieur aux attentes

2 = Satisfaisant ou conforme aux attentes

3 = N'apportent pas pleinement satisfaction ou en deçà des attentes

4 = Décevant ou très en deçà des attentes

DOMAINE	LEVIER Pour agir sur la performance	Action	2024-2025	Observations
SPORTIF	Qualité du recrutement	50% des entrants en EDF en fin de saison (au moins 1, si un seul entrant).		
	Performance nationale	100% des plongeurs médaillés aux championnats de France.		
	Sélection internationale	100% de sportifs sélectionnés en EDF senior doivent sortir du CNE		
	Performance internationale	Top 18 mondial (½ finale). Top 12 européen (finale).		
	Capacités sportives	Les sportifs ont amélioré leur potentiel physique.		
	Flux vers perf24	Au moins 1 plongeur identifié perf24.		
	Actions sportives	Nombre et qualité des compétitions/stages.		
FONCT	Encadrement technique	Entraîneurs et staffs qualifiés, dispo et impliqués dans le projet de la structure.		
	Suivi médical	SMR de qualité et dans les temps.		

I O N N E M E N T	Optimisation de la performance	Services spécifiques (nutrition, ostéopathie, psychologie, etc...)		
	Suivi scolaire	Suivi scolaire de qualité		
	Aménagement emploi du tps	Emploi du temps adapté pour la charge de l'entraînement		
	Conditions hébergement et restauration	Conditions optimales (semaine week-end, vacances, prestations) et restauration : horaires, quantité, qualité.		
	Conditions d'entraînement et équipements	Qualité et dispo des équipements adaptés aux enjeux de la structure.		
F I N A N C I E R	Coût de fonctionnement	Coût cohérent au regard des presta offertes : 11k€ + 7,5k€		
	Coût pour le sportif	Les tarifs ne sont pas un frein à l'accès à la structure, et cohérent à la prestation.		
	Equilibre financier	Budget équilibré		
	Financement	Plusieurs sources de financement (FFN/ aides perso/ famille) via convention.		

Waterpolo - Excellence masculine :

PROGRAMME : Excellence STRUCTURE : Club d'excellence DISCIPLINE : Water-Polo masculin				
Niveau de satisfaction des indicateurs fédéraux : 1 = Très satisfaisant ou supérieur aux attentes 2 = Satisfaisant ou conforme aux attentes 3 = N'apportent pas pleinement satisfaction ou en deçà des attentes 4 = Décevant ou très en deçà des attentes				
DOMAINE	LEVIER Pour agir sur la performance	Action	2024- 2025	Observations
S P O R T I F	Qualité du recrutement	100% des recrues jouent en coupe d'Europe. 50% sont sélectionnable en EDF		
	Performance nationale	Finaliste du championnat de France		
	Sélection internationale	Le club est le plus représenté en sélection nationale		
	Performance internationale	Participer aux poules de "Champion's league" ou au 1/4 de finale de l'eurocup		
	Capacités sportives	Les sportifs ont amélioré leur potentiel sur toutes les dimensions de la perf		
	Actions sportives	Nombre et qualité des compétitions/stages ; Partage de la planification		
F O N C T	Encadrement technique	Entraîneurs et staffs qualifiés, dispo et impliqués dans le projet de la structure		
	Suivi médical	SMR de qualité et dans les temps ;		

I O N N E M E N T		Vacations médicales et kiné régulières		
	Optimisation de la performance	Services spécifiques (nutri, ostéo, psy, etc...)		
	Suivi socio pro	Suivi scolaire, universitaire et reconversion		
	Conditions d'entraînement et équipements	Qualité et dispo des équipements adaptés aux enjeux de la structure		
F I N A N C I E R	Coût pour le sportif	Les joueurs sont rémunérés par le club d'excellence sur la base d'un contrat de travail. La FFN contractualise en parallèle une convention "Los Angeles 2028" précisant individuellement les aides personnalisées prévues (signature club/joueur/FFN)		
	Equilibre financier	Budget équilibré		

Pour une structure d'Accession nationale

PROGRAMME : <i>Accession nationale</i> STRUCTURE : <i>Centre National d'Accès au Haut Niveau</i> DISCIPLINE : <i>Natation artistique</i>				
Niveau de satisfaction des indicateurs fédéraux : 1 = Très satisfaisant ou supérieur aux attentes 2 = Satisfaisant ou conforme aux attentes 3 = N'apportent pas pleinement satisfaction ou en deçà des attentes 4 = Décevant ou très en deçà des attentes				
DOMAINE	LEVIER Pour agir sur la performance	Action	2024-2025	Observations
S P O R T I F	Qualité du recrutement	100% des entrants sur liste espoir à la fin de la saison.		
	Performance nationale	Médaillés à une compet nationale de leur catégorie d'âge.		
	Sélection internationale	Au moins 2 Athlètes en EDF OU 20% de l'effectif sélectionné dans les dernières étapes de présélection EDF.		
	Performance internationale	Finaliste international de leur catégorie pour les nageurs sélectionnées en EDF		
	Capacités sportives	Les sportifs ont amélioré leur potentiel physique.		
	Flux excellence	Au moins 1 sportif vers le CNE Relève		
	Actions sportives	Nombre et qualité des compétitions/stages.		
F O	Encadrement technique	Entraîneurs et staffs qualifiés, disponibles et		

N C T I O N N E M E N T		impliqués dans le projet de la structure.		
	Suivi médical	SMR de qualité		
	Optimisation de la performance	Services spécifiques (nutri, ostéo, psy, etc...)		
	Suivi scolaire	Suivi scolaire de qualité (pour les listés)		
	Aménagement emploi du tps	Emploi du temps adapté pour la charge de l'entraînement		
	Conditions hébergement et restauration	Conditions optimales (semaine, WE, vacances, prestations) et restauration : horaires, quantité, qualité		
	Conditions d'entraînement et équipements	Qualité et disponibilité des équipements adaptés aux enjeux de la structure		
F I N A N C I E R	Coût de fonctionnement	Coût cohérent au regard des prestations offertes		
	Coût pour le sportif	Les tarifs ne sont pas un frein à l'accès à la structure, et cohérent/prestations		
	Equilibre financier	Budget équilibré		
	Financement	Plusieurs sources de financement (club supporter, ligue, enveloppe nationale de l'accession)		

PROGRAMME : *Accession nationale*

STRUCTURE : *Centre National d'Accès au Haut Niveau*

DISCIPLINE : *Water-polo*

Niveau de satisfaction des indicateurs fédéraux :

1 = Très satisfaisant ou supérieur aux attentes

2 = Satisfaisant ou conforme aux attentes

3 = N'apportent pas pleinement satisfaction ou en deçà des attentes

4 = Décevant ou très en deçà des attentes

DOMAINE	LEVIER Pour agir sur la performance	Action	2024- 2025	Observation s
S P O R T I F	Qualité du recrutement	Chemin d'identification clair (passage de 50 à 15 joueurs)		
	Performance nationale	-		
	Sélection internationale	-		
	Performance internationale	Top 12 international de leur catégorie		
	Capacités sportives	Les sportifs ont amélioré leur potentiel général		
	Actions sportives	Organisation de 2 stages de 8 jours		
F O N C T I O N N E	Encadrement technique	Entraîneurs et staffs qualifiés, dispo et impliqués dans le projet de la structure et de la DTN		
	Suivi médical	SMR de qualité. Suivi hebdomadaire des sportifs sur tout le territoire		
	Optimisation de la performance	Évaluation selon la grille nationale		

M E N T	Suivi scolaire	Suivi scolaire de qualité (pour les listés)		
	Aménagement emploi du tps	Emploi du temps adapté pour la charge de l'entraînement		
	Conditions hébergement et restauration	Lors des regroupements : Conditions optimales et restau : horaires, quantité, qualité		
	Conditions d'entraînement et équipements	Qualité et dispo des équipements adaptés aux enjeux de la structure		
F I N A N C I E R	Coût de fonctionnement	Coût cohérent au regard des prestations offertes		
	Coût pour le sportif	Les tarifs ne sont pas un frein à l'accès à la structure, et cohérent/presta		
	Equilibre financier	Budget équilibré		
	Financement	Plusieurs sources de financement (ligue, enveloppe nationale de l'accession)		

Pour une structure d'Accession territoriale

PROGRAMME : <i>Accession territoriale</i> STRUCTURE : CAF DISCIPLINE : <i>Natation (course et eau libre)</i>				
Niveau de satisfaction des indicateurs fédéraux : 1 = Très satisfaisant ou supérieur aux attentes 2 = Satisfaisant ou conforme aux attentes 3 = N'apportent pas pleinement satisfaction ou en deçà des attentes 4 = Décevant ou très en deçà des attentes				
DOMAINE	LEVIER Pour agir sur la performance	Action	2024-2025	Observations
SPORTIF	Qualité du recrutement	100% de progression (IMP) pour les entrants		
	Performance nationale	Participation aux CF de sa catégorie		
	Sélection internationale	-		
	Progression	Établir un % de progression par athlète sur 2 épreuves cibles choisies en début de saison		
	Atteinte des objectifs	75% des sportifs ont atteint l'objectif fixé en début de saison (point de rentrée)		
	Flux accession nationale	Au moins 1 sportif identifié Acc nationale		
	Actions sportives	Nombre d'actions/ prévues (point de rentrée)		
FON	Encadrement technique	Entraîneurs et staffs répondent à 100% des sollicitations fédérales		

C T I O N N E M E N T	Suivi médical	SMR réalisé à 100% pour les listés		
	Optimisation de la performance	Informations spécifiques de base (nutri, psy, etc...)		
	Suivi scolaire	Établissement en lien total avec le suivi socio professionnel		
	Aménagement emploi du tps	100% des aménagements souhaités ont été mis en place		
	Conditions hébergement et restauration	100% des demandes d'internat sont honorées		
	Conditions d'entraînement et équipements	100% du cahier des charges (sur les équipements) est respecté		
F I N A N C I E R	Coût de fonctionnement	Aucune difficulté liée au coût de fonctionnement		
	Coût pour le sportif	Les tarifs ne sont pas un frein à l'accès à la structure		
	Equilibre financier	Budget équilibré		
	Financement	Plusieurs sources de financement. Éligible accession territoriale		

PROGRAMME : *Accession territoriale*

STRUCTURE : CAF

DISCIPLINE : *Natation artistique*

Niveau de satisfaction des indicateurs fédéraux :

1 = Très satisfaisant ou supérieur aux attentes

2 = Satisfaisant ou conforme aux attentes

3 = N'apportent pas pleinement satisfaction ou en deçà des attentes

4 = Décevant ou très en deçà des attentes

DOMAINE	LEVIER Pour agir sur la performance	Action	2024-2 025	Observation s
S P O R T I F	Qualité du recrutement	100% de progression (sur performance quantifiable) pour les entrants		
	Performance nationale	Participation à minima pour 100% de l'effectif aux compétitions de références de sa catégorie		
	Sélection internationale	Être sélectionné dans le collectif France Avenir ou à une étape de présélection de l'EDF jeunes		
	Progression	-		
	Atteinte des objectifs	Les sportifs ont amélioré leur potentiel physique		
	Flux accession nationale	Au moins 1 sportif identifié Acc nationale		
	Actions sportives	Nombre et qualité des compétitions/stages		

F O N C T I O N N E M E N T	Encadrement technique	Entraîneurs et staffs qualifiés, disponibles et impliqués dans le projet de la structure		
	Suivi médical	SMR de qualité (pour les listés)		
	Optimisation de la performance	-		
	Suivi scolaire	Suivi scolaire de qualité		
	Aménagement emploi du tps	Emploi du temps adapté pour la charge de l'entraînement		
	Conditions hébergement et restauration	Conditions optimales (semaine, WE, vacances, prestations) et restauration : horaires, quantité, qualité		
	Conditions d'entraînement et équipements	Qualité et dispo des équipements adaptés aux enjeux de la structure		
F I N A N C I E R	Coût de fonctionnement	Coût cohérent au regard des prestations offertes		
	Coût pour le sportif	Les tarifs ne sont pas un frein à l'accès à la structure, et cohérent/prestations		
	Equilibre financier	Budget équilibré		
	Financement	Plusieurs sources de financement. Éligible accession territoriale		

PROGRAMME : *Accession territoriale*

STRUCTURE : CAF

DISCIPLINE : *Water-polo*

Niveau de satisfaction des indicateurs fédéraux :

1 = Très satisfaisant ou supérieur aux attentes

2 = Satisfaisant ou conforme aux attentes

3 = N'apportent pas pleinement satisfaction ou en deçà des attentes

4 = Décevant ou très en deçà des attentes

DOMAINE	LEVIER Pour agir sur la performance	Action	2024- 2025	Observation s
S P O R T I F	Qualité du recrutement	15 joueurs de la catégorie U13		
	Performance nationale	Participation aux CF de sa catégorie		
	Sélection internationale	-		
	Progression	Les joueurs ont des objectifs individuels de développement		
	Atteinte des objectifs	Les joueurs ont progressé dans la grille d'évaluation nationale de la DTN		
	Flux accession nationale	Au moins 1 joueur identifié dans un CANHN		
	Actions sportives	Nombre d'actions/ prévues (point de rentrée)		
F O N C T I	Encadrement technique	Entraîneurs et staffs répondent à 100% des sollicitations fédérales		
	Suivi médical	SMR réalisé à 100% pour les listés.		

O N N E M E N T	Optimisation de la performance	25 matchs par an 3 tournois par an 44 semaines de pratique par an 5 séances d'entraînements par semaine 2 séances de PPG par semaine 1 séance vidéo par semaine		
	Suivi scolaire	Établissement en lien total avec le suivi socio professionnel		
	Aménagement emploi du tps	100% des aménagements souhaités ont été mis en place Soutien scolaire Salle d'étude Participation UNSS		
	Conditions hébergement et restauration	100% des demandes d'internat sont honorées		
	Conditions d'entraînement et équipements	Au moins 3 fois par semaine de champ de jeu complet Salle de préparation physique		
F I N A N C I E R	Coût de fonctionnement	Aucune difficulté liée au coût de fonctionnement		
	Coût pour le sportif	Les tarifs ne sont pas un frein à l'accès à la structure		
	Equilibre financier	Budget équilibré		
	Financement	Plusieurs sources de financement. Éligible accession territoriale		